Bibliothèque de la Législat
Hôtel du Gouvernement
Québec 1-7-67

L'ÉCHO et son directeur à l'honneur chez les hebdos

l'écho DU BAS ST-LAURENT

Le numéro 10¢ Rimouski, jeudi 4 août 1966 34e ANNEE — No 20

L'ECHO du Bas St-Laurent et son directeur ont été de nouveau à l'honneur au 34e congrès des Hebdos de langue française du Canada qui s'est tenu à Chicoutimi, en fin de semaine.

M. Jean-Paul Legaré, directeur du journal, a été réélu 1er vice-président de l'association et il a été choisi comme président de la Commission de Formation professionnelle. Cette commission est responsable des cliniques itinérantes de journalisme et veut promouvoir la fondation d'une école de journalisme rattachée à une université.

Le code d'éthique professionnelle des hebdomadaires de langue française du Canada qui avait été préparé par M. Jean-Paul Legaré, a été approuvé au congrès.

L'ECHO du Bas St-Laurent a remporté de nouveaux honneurs aux concours des hebdos. Le journal s'est mérité une mention pour la page éditoriale et une autre pour l'information économique.

M. Jean-Paul Legaré se rend à Saint John N.B. cette semaine, pour représenter officiellement les Hebdos de langue française au congrès de la Canadian Weekly Newspapers Association.

Jean-Paul Legaré

LENKURT ACHÈTE 321,718 PIEDS CARRÉS DE TERRAIN À RIMOUSKI

"D'ici trois semaines, Lenkurt sera en mesure d'annoncer la date officielle du début des travaux de construction de son usine de fabrication de systèmes micro-ondes, à Rimouski".

Voilà ce qu'a déclaré le gérant régional de l'Est, de la compagnie Lenkurt Electric du Canada, M. Edward Hird, de Montréal, jeudi dernier lors de la signature, par les représentants de la compagnie Lenkurt conjointement avec les autorités de la Cité de Rimouski, du contrat de vente des terrains où sera construite cette usine. Ces terrains se trouvent à l'arrière de l'Edifice des Travaux Publics, à proximité du boulevard René-Lepage.

L'INVENTAIRE :
FACTEUR DECISIF

M. Hird a aussi révélé que l'inventaire économique de la Cité de Rimouski, préparé par M. Jean-Paul Legaré il y a deux ans, avait joué en faveur de la décision de la compagnie de construire cette importante usine à Rimouski. M. Hird a également souligné le colossal travail du maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, pour amener cette industrie dans sa ville.

M. Hird a enfin affirmé que probablement d'ici trois semaines, il serait en mesure d'annoncer le début des travaux de construction de l'usine et d'en fournir tous les détails techniques. Actuellement, les ingénieurs de la compagnie travaillent sur les dernières modalités des plans et devis de la construction.

JOURNEE MEMORABLE

Pour sa part, le maire et député de Rimouski, Me Maurice Tessier, a qualifié de mémorable dans l'histoire de la Cité de Rimouski et de point de départ vers l'industrialisation de la ville, cet accord de vente entre Lenkurt et Rimouski. Cela profitera à toute la région, a-t-il conclu.

La signature du contrat de vente des terrains appartenant à la Cité s'est faite en présence des membres du Conseil municipal, du président de la Chambre de Commerce de Rimouski, M. Jean Dagenais ; du délégué industriel régional du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province, M. Régis Simard ; et des représentant de la compagnie Lenkurt Electric.

Ont signé le contrat, le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier ; le greffier, M. Hubert Dubé ; le notaire, M. Ronaldo Raboin ; et l'avocat de la Cité, Me Perreault Casgrain. Les représentants de laLenkurt à signer le contrat furent MM. Edward Hird, gérant régional de l'Est ; et Derek Hanson, avocat.

La Cité de Rimouski a vendu les terrains nécessaires à la compagnie Lenkurt pour un prix de $0.03 du pied carré. Le terrain a une superficie de 321,-718 pieds carrés ce qui représente donc une somme de $9,651,54.

AUTRES VILLES INTERESSEES

Trois autres villes du Québec avaient manifesté leur intérêt au projet de la compagnie Lenkurt et c'est la Cité de Rimouski qui a été choisie à cause du travail personnel du maire Tessier et de l'inventaire économique rédigé par M. Legaré.

On sait qu'en mars dernier, la compagnie Lenkurt, à la suite de la décision de la Régie des Services Publics du Québec autorisant la vente de Québec-Téléphone à l'Anglo Canadian Telephone, avait fait part de son désir de construire une usine à production de systèmes micro-ondes pour desservir sa clientèle de l'Est du Canada. Une option de trois mois avait été prise pour l'achat d'un terrain et par la suite cette option a été prolongée à deux reprises.

CENT EMPLOYES

Après sa mise en marche, la nouvelle usine desservira en systèmes micro-ondes, sa clientèle de l'Est du Canada. La nouvelle industrie apportera du travail au début à une centaine de personnes, plus spécialement pour des travailleurs spécialisés. Toutefois, les dirigeants de la compagnie prévoient, d'ici 5 ans, l'embauchage de 500 autres employés.

J.-Claude Lauzier périt dans un accident

Trois véhicules sont venus en collision, à l'entrée ouest du boulevard, à Rimouski, vers 11 heures, samedi soir dernier et a causé la mort de M. Jean-Claude Lauzier, 21 ans, de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Il était accompagné de Mlle Denise Dubé, de Rimouski.

L'automobile conduite par M. Lauzier circulait vers la ville, où il devait reconduire son amie avant de se rendre à son travail, lorsque deux autres véhicules, roulant en sens inverse, se sont heurtés pour aller rebondir sur la voiture de M. Lauzier, causant sa mort instantanée.

Les deux autres automobiles étaient occupées par M. et Mme Jean-Paul Richard et leurs 3 enfants, de Montréal et le troisième véhicule transportait M. et Mme Emile Tremblay, de Nazareth et M. et Mme Ls. Ph. Pineau, de Price et leur fillette.

Parmi les occupants des véhicules impliqués, Mlle Denise Dubé, Mme Jean-Paul Richard, Mme Emile Tremblay et Monsieur Pineau furent conduits à l'hôpital St-Joseph, où ils souffrent de blessures et coupures aux membres. La plus blessée est sans doute, Mlle Dubé qui a subi de multiples coupures à la tête, fracture à une main et brûlure à une jambe.

LE VRAI VISAGE de L.-P. ROUTHIER une entrevue exclusive à L'ÉCHO

(voir en page 3)

(PHOTO ALLO POLICE)

LE MANOIR NATIONAL INCENDIÉ

L'Hôtel Manoir National, de Rimouski, propriété de M. Robert Fournier a été la proie des flammes dans la nuit de dimanche à lundi, le 31 juillet et est une perte complète.

A la suite d'un appel téléphonique, vers 11.20 p.m., la brigade d'incendie de Rimouski, composée de 32 pompiers se rendirent sur les lieux. Ils étaient équipés de 9 boyaux et ont travaillé pendant 9 heures pour maîtriser le feu qui a fait main basse sur l'établissement.

L'incendie a débuté dans la cave, près de la chambre froide. Le propriétaire, M. Fournier qui se trouvait à l'hôtel à ce moment, s'était même rendu à la cave une heure avant que les flammes montent du plancher et n'avait remarqué rien d'anormal.

Les gens qui se trouvaient à l'hôtel, à ce moment là, ont eu le temps de quitter l'établissement.

On évalue la perte totale, à $110,000 Les assurances couvraient la bâtisse à $90,000. Cet hôtel venait d'être vendu à MM. Fernand Ruest et Denis Marquis, de Baie-Comeau, qui devaient en prendre possession le 1er août à minuit.

Etant donné que les flammes ont débutées approximativement une heure avant la livraison de l'établissement, c'est M. Fournier qui subi la perte totale.

On ne connait pas encore la cause de l'incendie.

*ÇA S'DIT DANS L'QUARTIER

Allen Basque et Jean Brisson forment une agence de publicité dans le but de promouvoir le domaine du spectacle à Rimouski et la région.

●

Vu dans la nuit de dimanche à lundi, à la gare de Rimouski, un fort groupe de dames jouer aux cartes. Ces dames étaient des congressistes du Tiers-Ordre.

●

Il n'y a pas de quoi faire le saut, car le train du retour qui devait passer à 11 h. 30 le soir est passé seulement à 5 h. 30 le matin. On se distrait comme on peut en pleine nuit.

●

La talentueuse Denise Brousseau obtient présentement un succès sans précédent au Ressac de l'Hôtel du Hâvre.

●

Bientôt dans notre région, "La musique de l'Artillerie Royale Canadienne". Ce fameux corps musical donnera des concerts gratuits à Matane, Mont-Joli, Rimouski et Rivière-du-Loup.

●

Les Dames Hélène de Champlain ont adressé une lettre de félicitations au maire de Rimouski, Me Maurice Tessier au sujet de son projet de jetées devant relier l'Ile St-Barnabé à la terre ferme. Elles souhaitent que toutes les organisations de la ville appuient un tel projet destiné à favoriser grandement le tourisme dans et aux abords de notre cité.

●

Niska, dont le vrai nom est François Lortie, exposera à la Maison des Arts La Sauvegarde, à Montréal, au cours de la prochaine saison du calendrier artistique. Il prépare actuellement une série de 25 toiles traitées de la même façon que celle exposée au restaurant du garage Shell, à Sacré-Coeur, lesquelles seront présentées à cette occasion.

●

Il y aura une danse, le samedi 6 août, au Centre Civique de Rimouski. L'orchestre populaire "Rit-Miks" feront les frais de la musique. Tous les jeunes et moins jeunes sont invités.

●

C'est le parrain de la Vache Marine, Pierre Calvé, qui sera en vedette au Pirate de St-Fabien sur mer, en fin de semaine prochaine.

●

Notre ami Réjean Beaulieu, a quitté Rimouski mardi, pour Montréal, où il entreprendra une carrière de chanteur.

●

Pour manifester à Réjean, un témoignage de chaude amitié, une soirée du tonnerre a été donnée à l'Armée, Marine et Aviation, dimanche dernier. Une bourse bien garnie lui a été remis lors de cette grande soirée.

●

A Réjean, qui désormais portera le nom de Frédéric, nous souhaitons la meilleure des chances et beaucoup de succès.

●

Le 7 août, au Centre des Loisirs de Les Boules, aura lieu un bal yé-yé. Tous les jeunes sont invités. La robe longue est de rigueur pour toutes les demoiselles. Aucune tenue sport sera tolérée.

●

Le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier, s'est dit satisfait des recommandations du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec quant à la situation de Rimouski dans le plan d'aménagement du territoire-pilote. Le maire a fait cette déclaration lors de la dernière séance du conseil.

●

Toutefois, le maire semble penser que Rimouski a été un peu oublié au point de vue touristique. Me Tessier a conclu en disant qu'il revenait dans ce cas à la Cité de veiller elle-même à son développement touristique.

●

Toujours dans le domaine du tourisme, le conseil envisage de plus en plus la possibilité de construire deux jetées reliant Rimouski à l'Ile Saint-Barnabé. Toutefois, le conseil songerait maintenant à construire une route sur l'une ou l'autre des deux jetées.

●

Un projet de rénovation urbaine est actuellement en cours dans la Cité. C'est la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement qui financera le projet à 50 pour cent par l'intermédiaire d'octrois du gouvernement fédéral. La première étape du projet est de créer un terrain de stationnement adéquat pour le nouveau Colisée. Cet aménagement demandera l'expropriation d'une douzaine de maisons.

●

Ce serait la grève des fonctionnaires professionnels du gouvernement qui retarderait les dernières procédures de fusion ds 7 municipalités du grand Rimouski. Selon le maire, le nouveau gouvernement continuerait toutefois la même politique que l'ex-gouvernement quant à la mise en vigueur du bill 13.

Vente de terrains à la Lenkurt

Sur la photo ci-dessus, nous reconnaissons quelques officiels présents lors de la signature du contrat de vente de plus de 321 pieds carrés de la Cité de Rimouski à la compagnie Lenkurt Electric. De gauche à droite, M. Victor Lepage, échevin de la Cité ; Me Maurice Tessier, maire de Rimouski ; M. Edward Hird, gérant régional de l'Est de la compagnie Lenkurt ; et le notaire Ronaldo Raboin, de Rimouski.

(Photo Yolande)

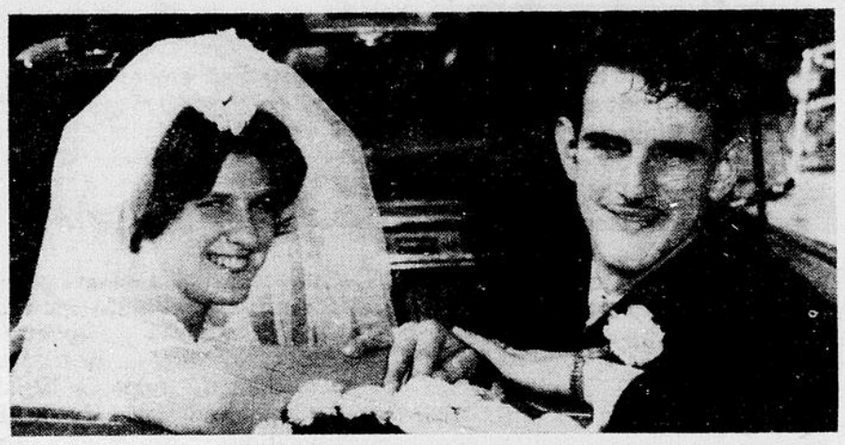

COUTURE - FORTIN

En l'église de St-Fabien, le 18 juin, a été célébré le mariage de M. et Mme André Couture. La mariée est la fille de M. et Mme Joseph Fortin, de St-Fabien, et le marié est le fils de M. et Mme Roland Couture, de Lauzon.

Après une réception à l'Horizon Bleu de Sacré-Coeur, les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis.

Meilleurs voeux de bonheur !

ST-FABIEN

VA ET VIENT

M. Jacques Gendreau et Mlle Jacinthe Voyer seront du groupe diocésain qui se rendront à Sherbrooke, pour les cours sur l'alcoolisme qui se tiendront du 31 juillet au 13 août. Ces cours porteront sur la nature de l'alcoolisme et ses causes.

Mlle Eliette Roy, fille de M. et Mme Gérard Roy, de St-Fabien, était du groupe d'étudiants qui se sont rendus en Colombie Britannique, dernièrement. Elle est revenue enchantée de son voyage.

Amqui

Le Rév. Frère Nadeau, o.m.i., d'Ottawa, propagandiste de la Bannière de Marie Immaculée, en visite chez Mme J.-A. Michaud, d'Amqui.

M. et Mme Edmond Paquet, d'Amqui, étaient en promenade chez leurs filles, Mmes Gérard Lavoie et Maurice Boudreau, de Mont-Joli.

Mme Paul LeBrun, d'Amqui, visitait des parents de Hauterive, la semaine dernière.

Mme Edgar Couturier, de Sher

Mme Edgar Couturier, de Sherbrooke, a rendu visite à Mme Léo Paquet, dernièrement.

M. et Mme A. Bernard, de Carleton, en promenade chez M. et Mme Bertrand Paquet et M. et Mme Gérard-D. Bélanger.

Mlle Francine Héon, d'Amqui, passe l'été en Tunisie.

Mlles D. Bérubé, Monique et Lorraine Harvey, sont en France, actuellement, pour études supplémentaires.

DEESSE DES MOISONS

A l'occasion de la Foire Agricole de la Matapédia, qui se déroulera du 11 au 14 août, à Amqui, Mlle Gaétane Roussel, de Lac au Saumon, a été choisie par le jury, pour être couronnée la Déesse des Moissons.

Une étudiante torontoise est présentement en visite à Amqui, pour une période de 15 jours, en marge du programme inter-provincial d'échange d'étudiants, organisée en collaboration avec les activités du centenaire de la Confédération.

Debbie Gaudreau, âgée de 15 ans, étudiante au Loretta Abby, de Toronto, a été reçue chez M. Eudore Jacques, d'Amqui, par sa fille, Manon, qui fera un séjour analogue chez Debbie. Mlle Gaudreau qui parle un peu le français, est enchantée de sa visite et de l'acceuil qu'elle à reçu partout au Québec. Elle dite avoir participé à l'échange afin de pouvoir mieux connaitre les gens du Québec.

Mariage Ruest - Bélanger

M. et Mme Marien Ruest, dont le mariage a été célébré le 23 juin, en l'église de St-Marcellin. Le marié est le fils de M. et Mme Marcel Ruest, de St-Anaclet, et la mariée est la fille de M. et Mme Martial Bélanger, de St-Marcellin.

LA GAGNANTE DU CONCOURS DE L'ELEGANCE

cette semaine au

MAGASIN L'ELEGANCE ENR.

Mme Murielle Tremblay
14, St-André, Rimouski

AVIS

Je soussigné, Roméo Gagné, 42 rue St-Pierre Rimouski, ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mon épouse née Yolande Dubé de Rimouski.

Signé : Roméo Gagné,
Rimouski, P.Q.

Supprimez une fois pour toute vos poils superflus

PAR LA NOUVELLE METHODE

"TERMOLYSE"

Mme Mimi St-Pierre

- ESTHETICIENNE
- VISAGISTE
- ELECTROLOGISTE DIPLOMEE

Cette nouvelle méthode ne laisse aucune marque ou cicatrice.

CONSULTEZ DONC AUJOURD'HUI MEME LA

Clinique d'Esthétique Jouvence

148, St-Germain, suite 20 Rimouski
EDIFICE WOOLWORTH - DOMINION

ATTENTION : Madame St-Pierre tiendra une clinique le 6 août, toute la journée, AU SALON DE COIFFURE de **Mme Baptiste Miville Deschênes, de St-Frs-Xavier des Hauteurs.**

L'AFFAIRE ROUTHIER

Dans le temps, Rimouski connaissait ses meilleures saisons au hockey régional. Deux jeunes filles, les demoiselles Routhier, étaient bien connues comme les supporteurs les plus enthousiastes de nos porte-couleurs. L'ECHO s'est souvenu de ce détail. Nos reporters ont pu retrouver l'un de leurs amis. Ce dernier, qui tient à l'anonymat, mais qui ne renie pas sa jeunesse, nous a quand même permis de publier le témoignage que voici.

Q. — Comme tout le monde, vous avez entendu parler de l'affaire Routhier. Qu'en pensez-vous ?

R. — Si j'était Premier Ministre, je vous répondrai : "subjudice". L'affaire étant devant les tribunaux, je n'ai pas de commentaire.

Q. — Parlez-nous de monsieur Routhier. Vous l'avez connu ?

R. — Je l'ai rencontré à quelques reprises.

Q. — Quel sorte d'homme était-ce ?

R. — C'était un gros homme jovial, plein de santé. Il adorait ses filles. Je me souviens l'avoir vu... il était Lacordaire, dans le temps... à une soirée paroissiale. L'une de ses filles avait exécuté quelques numéros de chant. Mme Routhier, sa mère, l'avait accompagnée au piano. Le père, dans la salle, très fier, applaudissait autant qu'il pouvait. Quelqu'un a déjà dit : "Un foyer où l'on chante est un foyer heureux." En autant qu'il m'en souvienne, les Routhier formaient une famille bien unie.

Q. — Comment était-il dans la vie privée ?

R. — Comme je vous l'ai dit, je ne l'ai rencontré que quelques fois. Je sais qu'il aimait bien parler politique. Il discutait ferme et, dans ce temps-là, il adorait parler du Crédit social.

Q. — L'avez-vous connu sur le plan du travail ?

R. — Je sais qu'il était bon chef de gare. On l'appréciait. Il était bonhomme et liait facilement conversation avec tout le monde. Il aimait jouer des tours aussi.

Q. — Des tours ! Comme quoi, par exemple ?

R. — L'une de ses filles... non, c'est un flâneur, à la gare, qui m'a raconté un jour, comment il avait tenu secret le passage d'un éminent homme d'état dans un petit village de la Vallée.

Q. — Allons, de qui s'agissait-il ?

R. — Eh bien, je crois qu'il s'agissait de Churchill. Oui, c'était pendant la dernière Grande Guerre. Celle de 1939-45. Le village en question, à ce moment-là, était un point d'eau pour les trains du C.N.R. On parlait beaucoup, à la radio, dans les journaux, de la visite officielle de Churchill au Canada. Pendant plusieurs semaines, monsieur Routhier s'est amusé à faire courir les flâneurs, au passage des trains et convois venant d'Halifax. Il s'amenait tout essoufflé dans la salle d'attente en disant : "Ca y est ! Churchill, il est là !" Et les curieux couraient. Tant et si bien, qu'un beau jour, Churchill, en personne, est passé. Il s'est promené, même, quelques pas sur la plate-forme, près de la gare, et personne, absolument personne ne s'est dérangé.

Q. — Vous l'avez rencontré depuis, monsieur Routhier, au cours de ces dernières années ?

R. — Oui ! Une ou deux fois, tout au plus. Il était toujours en compagnie de sa femme. C'était à l'église ; nous nous sommes simplement entrevus.

Q. — Que savez-vous de cette affaire que nous appelons l'affaires Routhier ?

R. — Rien du tout. Enfin rien de plus que ce qu'en ont rapporté les journaux ou la radio. Bien plus, personnellement, je ne tiens pas tellement à rien savoir là-dessus.

Q. — Vous sauriez dire pourquoi ?

R. — Bien ! j'avais beaucoup de bons souvenirs concernant cet homme ; je les ai toujours. J'avais aussi beaucoup d'estime pour cette famille ; j'ai toujours cette estime. Les souvenirs, de l'estime, ça ne se perd pas comme ça !

DEVENEZ PROPRIETAIRE
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur en construction
200, Cathédrale RIMOUSKI Tél. 723-3772
Terrains à votre choix dans St-Pie-X
Sacré-Coeur et Ste-Agnès.

"RIMOUSKI suit de très près les progrès de TROIS-PISTOLES"

Prenant la parole, lors de l'inauguration de la 12ème exposition de Trois-Pistoles, le premier magistrat de la cité rimouskoise, Me Maurice Tessier, également député du comté à l'Assemblée Legislative, a déclaré que "la ville de Rimouski suivait de très près le développement de ses voisins, en particulier, celui de la ville de Trois-Pistoles".

D'ailleurs ce thème des intérêts communs poursuivis par l'ensemble des principales agglomérations de la région fit l'objet aussi de la déclaration de Me Gérard Lebel, député du comté de Rivière-du-Loup.

L'ouverture de la 12ème Exposition de la Ville de Trois-Pistoles s'est faite en présence d'une foule considérable, jeudi soir dernier, au Pavillon des Sports. L'aréna local, récemment rénové, ménageait un accueil favorable aux exposants. La foule avait favorablement répondu à l'invitation des organisateurs, les membres de la Jeune Chambre de Trois-Pistoles.

M. le vicaire, l'abbé Jean-Marc Gendron fut invité à présider la cérémonie de bénédiction.

M. Guy Bérubé, gérant de la Ville, agissant comme maître de cérémonie, présenta les invités d'honneur ; le maire, M. Jean-Paul Belzile, le président du comité d'organisation, M. Jean-Guy Lavoie, un pionnier de la première heure, M. Alphonse Lauzier, maintenant de Québec, M. Gaétan Lavoie, Me Gérard Lebel, Me Maurice Tessier, les maires des localités environnantes, M. Régis Simard, délégué du Ministère de l'Industrie et du Commerce et M. Gabriel Gagnon, ing. directeur régional de l'Hydro-Québec.

C'est devant une salle bien pleine que le maître de cérémonie, l'ami Jean Brisson, annonceur au poste CJBR, a présenté plus tard, le spectacle.

Une trentaine d'exhibits se partageait le plancher offert aux exposants. La plupart étant présentée par des commanditaires et artisans de la région, on remarquait particulièrement les kiosques de la Commission de loisirs de la Ville de Trois-Pistoles et celui de la Ville de Rivière-du-Loup.

L'association des hebdos adopte un code d'éthique

L'Association des hebdomadaires de langue française du Canada qui tenait récemment son 34e congrès annuel à Chicoutimi, a adopté un code d'éthique professionnelle pour les journaux de son association.

Rédigé conjointement par M. Jean-Paul Legaré, de l'Echo du Bas St-Laurent, à Rimouski, ce code d'éthique ne vise pas les journalistes comme tels, mais plutôt l'attitude, la politique de la direction de tout journal affilié.

Le secrétaire de l'Association, M. Lucien Fontaine a toutefois fait remarquer que ce code d'ethique ne vise pas à révolutionner la façon d'agir des hebdomadaires, mais bien "à mettre par écrit ce qu'ils observent déjà". C'est pourquoi les hebdomadaires adhèrent au principe de la liberté de recueillir et de diffuser les informations, et ce comme étant indispensable au bon fonctionnement d'un état démocratique.

RECHERCHE DE LA VERITE

Les hebdomadaires ne sont interdits d'obtenir des informations par des procédés malhonnêtes, du chantage et de la subordination.

On a cependant observé qu'il fallait être très souvent indiscret afin d'obtenir une nouvelle valable pour l'information du public.

L'Association s'est de plus engagé à ne pas déformer le sens des informations et à ne pas tromper ses lecteurs par des annonces et nouvelles contraires à la moralité publique, ou bien mensongères. Les hebdomadaires éviteront par conséquent d'escamoter les faits ou les idées qui leur déplaisent, de masquer ou de maquiller la vérité, en plus d'accentuer le côté sensationnel des nouvelles.

La direction du journal hebdomadaire assumera en outre la responsabilité de tout ce qui se publie dans le journal et ne pourra user de représailles envers le journalistes pour toute information d'intérêt public conforme à la vérité.

IMMUNITE DU JOURNALISTE

Cette clause prend une certaine importance lorsque l'on considère la possibilité d'une information dont la vérité nuit à l'intérêt d'un journal ou de la politique du journal. Les membres de l'Association ont en effet fait remarquer qu'ils ne laissaient bien souvent le journal qu'après sa publication.

Les directeurs d'hebdomadaires se sont alors interdits tout ce qui peut causer un préjudice grave sans raison suffisante en s'immiscant dans la vie privée des personnes. Ils se réservent donc le droit, d'une façon plus ou moins sous-entendue, de congédier un journaliste qui aurait fauté dans ce domaine.

La sanction pour tout hebdomadaire affilié qui irait contre ce code d'ethnique sera l'exclusion de l'Association par le comité de surveillance.

L'ASSOCIATION

L'Association des hebdomadaires de langue française du Canada groupe environ 90 journaux hebdomadaires du Québec et quelques uns du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta.

Echos mondains

M. et Mme Fernand Proulx, de Québec, étaient en visite dans la région, dernièrement. Ils ont profité de l'occasion pour visiter leurs parents et amis.

Mlles Lilie et Raymonde Ruest ont passé une vacance d'un mois à Manic 5.

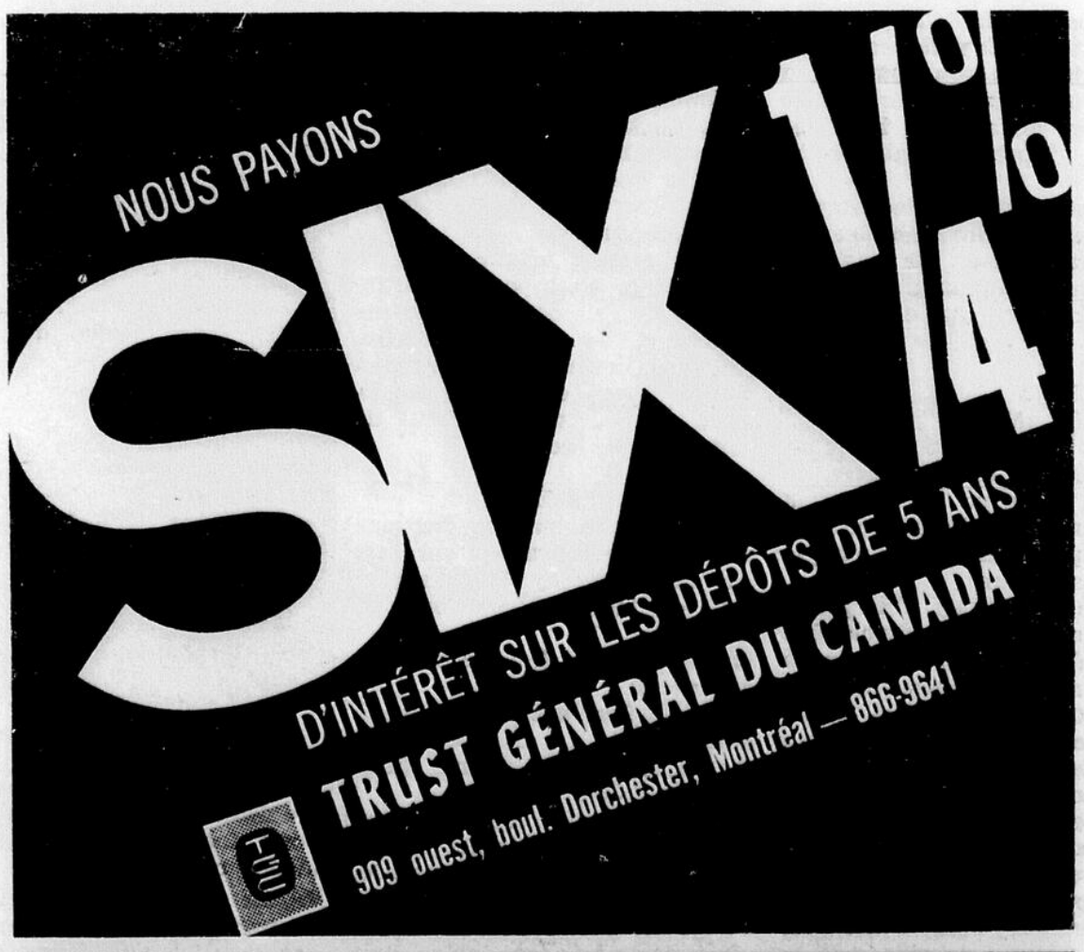

LE PLAN : réalisation de toute la population du territoire-pilote

Selon le président du BAEQ, M. Georges-Henri Dubé, de Mont-Joli, le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec est bien conscient que le plan qu'il a préparé était attendu avec impatience par beaucoup de personnes, à cause surtout du caractère particulièrement original de l'expérience qu'il a menée dans le territoire-pilote, au cours des trois dernières années.

Les travaux du BAEQ, selon lui, ont soulevé beaucoup d'intérêt en maints endroits, tant dans les secteurs publics que privés, intérêt qui s'est manifesté par des commentaires plus ou moins élogieux ou plus ou moins critiques sur la valeur de l'expérience. Ces réactions ont toutefois semblé normales dans les circonstances à cause des dimensions que l'on a voulu donner à l'expérience dès ses débuts, et à cause également du contexte qui a prévalu au cours de l'exécution du mandat.

CHANGER UNE SITUATION

En effet, ajoute M. Dubé, le BAEQ croit encore que les causes du sous-développement du territoire-pilote sont multiples, profondes et intereliées les unes aux autres, et est persuadé que, si l'on envisage de changer une situation dans laquelle une population est impliquée, il faut la faire participer à l'élaboration des politiques et des mesures qui l'affecteront dans l'avenir. Ces deux dimensions fondamentales, soit l'approche globale et la participation de la population, ont marqué toute l'expérience, mais en même temps ont valu de nombreuses contraintes qui étaient normales, dans les circonstances.

PAS DE CADRE DE REFERENCE

Il n'existe pas de cadre de référence québecois et même canadien en matière de développement régional et d'aménagement du territoire. Il n'existe pas d'un autre côté d'approche unique en ces matières, même si beaucoup d'expériences, de natures diverses, ont été entreprises dans différents pays. Ce manque de cadre de références est une réalité dont il a fallu tenir compte et qui a constitué une contrainte particulièrement importante au BAEQ.

Toutes ces contraintes laissent entrevoir, continu encore le président, un immense défi qu'ont relevé tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration du plan du BAEQ. Il convient donc de les remercier très sincèrement d'avoir permis de mener l'expérience à terme, sensiblement dans les délais prévus.

A cet égard, les autorités gouvernementales, tant au niveau des différents ministères qui ont collaboré aux travaux du BAEQ, qu'au niveau du Conseil d'Orientation Economique du Québec et du Comité permanent d'aménagement des Ressources doivent être particulièrement remerciées.

Toujours selon M. Dubé, le meilleur témoignage d'estime s'adresse aussi à ces quelques 6000 personnes du territoire-pilote qui ont participé, de façon directe à l'expérience et, en général, à la population du territoire, qui dans l'ensemble, a témoigné beaucoup de compréhension.

Le BAEQ est aussi redevable de la magnifique collaboration que dans l'ensemble, ont accordé les corps publics, les corps intermédiaires et les autorités religieuses des différentes paroisses du territoire.

De plus, poursuit encore le président, le BAEQ ne voudrait pas manquer de souligner l'emmense travail accompli par son personnel tant professionnel que clérical. C'est grâce à l'audace au dynamisme et à la jeunesse de cette équipe qu'il a été possible de réaliser et de mettre sur pied une entreprise d'une telle envergure et d'une telle complexité pour ensuite le mener à terme avec une certaine célérité.

CONSEILS ECONOMIQUES

En tout dernier lieu, le BAEQ rend un hommage mérité au Conseil D'Orientation Economique du Bas Saint-Laurent et au Conseil Régional d'Expansion Economique de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine dont l'esprit d'initiative a rendu possible la mise sur pied du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec.

UN PLAN IMPARFAIT

Le BAEQ est fier de son plan de développement du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine, même s'il est parfaitement conscient qu'il est loin d'être parfait et ne couvre pas nécessairement en profondeur tous les aspects de la réalité socio-économique du territoire. Toutefois, il faut considérer honnêtement que c'est tout de même le meilleur plan que l'on puisse présenter et qu'il est particulièrement réaliste, compte tenu du contexte où il a été élaboré.

En terminant, M. Dubé déclare qu'il est à souhaiter que le plan pourra constituer un instrument utile et efficace à tous ceux que tient à coeur le développement de la région-plan pour le mieux-être de sa population.

Une industrie préoccupée du bien être de ses employés

Recevant les membres des Clubs Rotary de Rimouski et de Mont-Joli à l'occasion d'une visite industrielle, M. Robert St-Laurent de la Campagnie de Bois de Luceville a réaffirmé sa conception d'une industrie entièrement dévouée aux meilleurs intérêts économiques d'une région.

"Sans doute, a-t-il notamment déclaré, répondant à une question de ses visiteurs, nous, à la Compagnie de Bois de Luceville, nous pourrions traiter le même nombre de pieds de bois que nous traitons annuellement en un laps de temps beaucoup plus court en utilisant à fond toutes les ressources de notre équipement des plus perfectionnés. Cependant, nous serions contraints à ce moment-là de fermer nos portes et d'interrompre notre production six mois par année. En procédant comme nous le faisons, de jour seulement, nous assurons du travail à nos employés de 10 à 12 mois par année. Ainsi, croyons-nous, nous contribuons au maintien d'une main-d'oeuvre régulière et satisfaite dans notre région."

Les quelque 70 membres rotariens de Rimouski et Mont-Joli s'étaient rendus à Luceville pour répondre à l'invitation des quatre frères Saint-Laurent, Robert, Gérard, Fernand et Jean-Marie, lesquels dirigent avec succès une industrie hautement mécanisée.

S'approvisionnant de bois directement des forêts de la Côte-Nord, soit dans une proportion de 90%, la Compagnie de Bois de Luceville transforme en matériaux de construction les troncs d'arbres rugueux qu'elle reçoit. Le bois est entièrement traité à la machine sous la surveillance d'employés qui n'ont à procéder qu'à un minimum d'efforts. Il faut dire que l'aspect sécurité des tâches est soigneusement considéré : la manipulation des matériaux est réduite à l'extrême et les dangers d'accident le sont proportionnellement.

A l'issue de cette visite, les membres des clubs se sont dendus à l'Hôtel Saint-Laurent où se tint la réunion hebdomadaire et conjointe.

Examens de reprise le 8 août prochain

Les examens de reprise pour les élèves fréquentant les écoles publiques ou privées (élèves de pré-emploi 9e année, élèves réguliers de 8e année, 9e, 10e, 11e et 12e années) débuteront le 8 août 1966.

Les élèves du territoire de la Régionale du Bas St-Laurent sont priés de prendre note que les centres d'examens ont été fixés aux endroits suivants :

Secteur de Rimouski, Ecole secondaire Langevin (Localités de St-Fabien, Bic, St-Valérien, Trinité-des-Monts, St-Narcisse, Ste-Blandine, Sacré-Coeur, St-Anaclet, Luceville, Pointe-au-Père, Ste-Luce, St-Donat, Rimouski).

Secteur de Mont-Joli, Ecole secondaire Notre-Dame de Lourdes (Localités de Les Boules, St-Octave, Padoue, La Rédemption, Ste-Jeanne d'Arc, Ste-Angèle, St-Joseph, Mont-Joli, Ste-Flavie).

Secteur de St-Gabriel, Ecole secondaire Marie-Elizabeth (Localités de St-Charles Garnier, Les Hauteurs, St-Marcellin, St-Gabriel).

Quant aux examens pour les adultes (élèves qui ont suivi des cours du soir en 9e, 10e et 11e années), ils auront lieu aux endroits ci-haut mentionnés, le soir et le samedi, à compter du 1er août 1966.

"DU PAIN ET DES LIVRES"

Le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale reprend à son compte, ce mois-ci, un appel lançé naguère dans une "bataille du livre" et réclame "Après le pain, le livre" . . .

Modestement, le rédacteur note qu'il n'a d'autre ambition que d'encourager ceux de ses lecteurs qui sont aussi des "liseurs" à rester sur le bon chemin.

LA LECTURE EST UNE AMITIE

Après avoir noté ce qu'est pour l'esprit, un bon livre, le Bulletin s'attaque à l'excuse la plus courante, celle toujours invoquée par laquelle "on n'a pas le temps de lire".

"Nous n'ignorons plus grand chose, nous, de la "sociologie du livre", dit l'auteur. On nous a appris que la femme lit plus que l'homme, que 17% seulement des jeunes lisent un livre par mois, que le goût de la lecture s'accroit au fur et à mesure qu'on s'éleve dans l'échelle socio-économique, que l'ouvrier, contrairement à ce qu'on pourrait croire, lit moins pour se détendre que pour s'instruire, qu'on lit plus à la ville qu'à la campagne, et bien d'autres choses encore."

Cependant, hors tout cela, il demeure que la multitude des excuses trouvées pour justifier l'éloignement qu'on a pris insensiblement du livre et du monde des idées, n'a de commune mesure que la grande sincérité qu'on veut bien manifester en se détendant.

"La grande affaire, suggère le Bulletin, n'est pas de lire intensément, au détriment de ses forces et de sa vie affective, mais de lire régulièrement.... à petites doses, et de lire des livres qui élèvent au dessus de notre propre condition."

COMMENT LIRE ?

Le Bulletin termine par une série de considérations sur l'art de lire. Nous les résumons :

1 : — Il faut lire pour son plaisir.

2 : — Il faut lire crayon en main.

3 : — Il faut avoir des livre à soi.

4 : — Et c'est en lisant qu'on devient liseur.

Il faut savoir aller au livre. Car "lire, c'est chercher ce qui manque à notre propre pensée, à notre propre expérience". Et "c'est en lisant, ne fût-ce que deux pages par jour, qu'on finit par prendre conscience de sa propre personnalité".

Cours d'extention Universitaire à Rimouski

Une collaboration établie l'an dernier entre l'Association Internationale du Personnel de la Sécurité de l'Emploi et les cours d'extension universitaire de Rimouski continuera cette année.

En effet, des cours sont en voie d'organisation sous la direction académique de M. Jean Réal Cardin, directeur du département des relations industrielles de l'Université Laval.

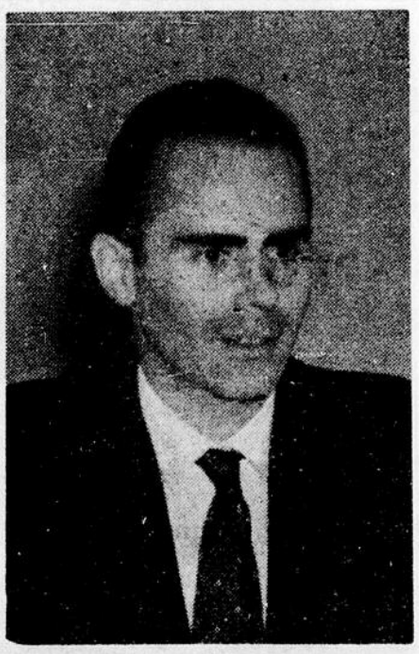

Les sujets au programme sont : le droit du travail dans l'ensemble du droit ; les sources du droit du travail, ses principaux instruments, son importance grandissante.

● Le développement du droit du travail au Canada, comparaison avec les pays étrangers ; La constitution canadienne et le partage des compétences législatives en droit du travail ; gouvernement fédéral, provinces. Arrêts judiciaires délimitant ces compétences respectives.

● Les lois de protection et de sécurité sociale ; lois relatives à l'emploi, aux conditions de travail, aux accidents de travail, à l'assurance-chômage, au salaire minimum.

● Les rapports collectifs du travail. Le code fédéral du travail : champs d'application et principales dispositions. Le code québécois du travail ; historique et principales dispositions relatives à l'accréditation, la négociation, la conciliation, l'arbitrage, etc.

● La négociation collective ; aspects économiques et institutionnels. L'extension juridique de la convention collective au Québec. L'état-employeur et la convention collective.

Ces cours de haute tenue sont offerts aux syndicalistes, chefs d'entreprise, directeurs de personnel, fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'au public en général. Le professeur sera Me Robert Auclair, avocat et B.Sc.Soc. (économique). Ils débuteront le 10 septembre et seront donnés à raison de 4 heures le samedi, de 9 hres AM à 11 hres AM et 1 hre PM à 3 hres PM. Ils dureront 10 semaines.

l'écho DU BAS ST-LAURENT

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
52, de la Cathédrale — RIMOUSKI
Case postale 410

Imprimé par l'Imprimerie Blais
62, de la Cathédrale, Rimouski

Abonnement : Canada : $4.00
Autres pays : $5.50

Directeur : Jean-Paul Legaré
Journalistes : Ginette Fournier, Jacques Ross.

Annonces : Alphonse Rousseau

Chef du tirage : Armand Arguin
Secrétaire : Odette Moyen
Tél. : 723-6528 et 723-6529

Membre de Audit Bureau of Circulation (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française au Canada.

■ Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

LA RÉGIONALE du BSL doit $283,000 à ses instituteurs

Près de 300 instituteurs de la Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent ne retourneront pas en classe au mois de septembre, s'ils ne touchent pas d'ici ce temps, leur plein salaire, dû au 30 juin 1966.

Cette déclaration a été faite par un membre de l'Association des Enseignants du Bas St-Laurent, devant les membres de cette association et les journalistes, réunis en conférence de presse, le mardi 2 août.

M. Rodrigue Emond, secrétaire de l'AEBSL et remplaçant le président M. Fernand Laflamme, qui est présentement en stage d'étude à Montréal, a précisé que la CSR du BSL doit la somme de $283,000 aux instituteurs de la régionale, soit l'équivalent du salaire du mois de juin.

Le Ministère de l'Education refuse de payer la somme de $310,000 à la régionale du BSL tant que les commissions scolaires locales n'auront pas payé leur dette de $150,000 à la régionale. C'est ce qui explique-rait le retard de la CSR du BSL à payer le salaire des instituteurs.

On sait que les enseignants de la régionale avaient accepté d'attendre jusqu'au 15 juillet pour toucher leur dû. Par la suite, le délai prévu s'est étiré jusqu'au 25 juillet.

La CSR du BSL, considérant la situation, a tenté de faire un emprunt, mais il semble que la banque ait refusé cet emprunt.

La situation est inexplicable et sans issue, a ajouté M. Emond, à moins que le ministère se presse. Mais d'ici ce temps, ce sont les professeurs qui en souffre.

Des membres de l'association ont déjà entrepris des démarches en vue de convoquer une assemblée générale d'urgence, s'il n'y avait aucun changement d'ici vendredi.

ON DEMANDE

Commis-Senior Comptable

de 3 à 5 ans d'expérience pour travail dans un bureau de Rimouski. Un bon salaire est offert. L'appliquant devra mentionner son âge et expérience. Toute application sera gardée confidentielle. Faire application par écrit à :

CASE POSTALE 410
Département 50, Rimouski, P.Q.

Pas avant 200 jours !

Rimouski, 3 août 1966 : — "L'interurbain automatique sera une réalité pour les abonnés de l'échange de Rimouski le 19 février 1967. Nous n'avons donc plus que 200 jours à attendre" a déclaré M. Paul Bellavance, président du comité de publicité de l'interurbain automatique et analyste des méthodes au service du trafic de Québec-Téléphone.

Le porte-parole de Québec-Téléphone a rappelé que l'interurbain automatique permettrait aux abonnés de Rimouski, et en même temps aux abonnés de 14 autres échanges situées sur la Côte Nord et dans la partie est du territoire desservi par Québec-Téléphone, de composer eux-mêmes leurs appels interurbains.

M. Bellavance a souligné que l'interurbain automatique représentait un grand pas en avant car il s'implifiait le travail des téléphonistes tout en étant d'un emploi facile pour l'usager. "Tout ce que l'usager doit faire après avoir composé un appel destiné à Québec ou à Montréal c'est d'annoncer les sept chiffres de son propre numéro" a-t-il précisé.

Pour que le bublic de Rimouski puisse suivre les progrès de la réalisation de cet ambitieux projet, un grand panneau a été installé à l'entrée du Centre de Télécommunications de Rimouski qui vient d'ailleurs d'être entièrement renové. Ce panneau indique notamment le nombre de jours qui devront s'écouler avant la mise en service de l'interurbain automatique. Chaque jour ces chiffres seront modifiés car, selon les mots de M. Paul Bellavance, "le compte à rebours est déjà commencé".

FAITES PROVISION DE NOS SPECIAUX POUR LE CHALET OU LE CAMPING

Service de livraison gratuit !

LIQUEUR "KIST" choix de saveurs 6 bout .39

CREME glacée "FESTIVAL" saveurs assorties Cont 3 chop .59

JUS DE TOMATES

3 btes 2o oz .49

OXYDOL FORMAT FAMILIAL .89

PAPIER DE TOILETTE "COTTAGE" couleurs assorties 4 RLX .45

SAVON TOILETTE "LUX" 6 barres .75

PRUNES JAUNES Panier 6 pintes 1.89

Pamplemousses de CALIFORNIE Grosseur 48 6 pour .59

Carottes FRAICHES Sac 5 lbs .49

CUISSES de POULET

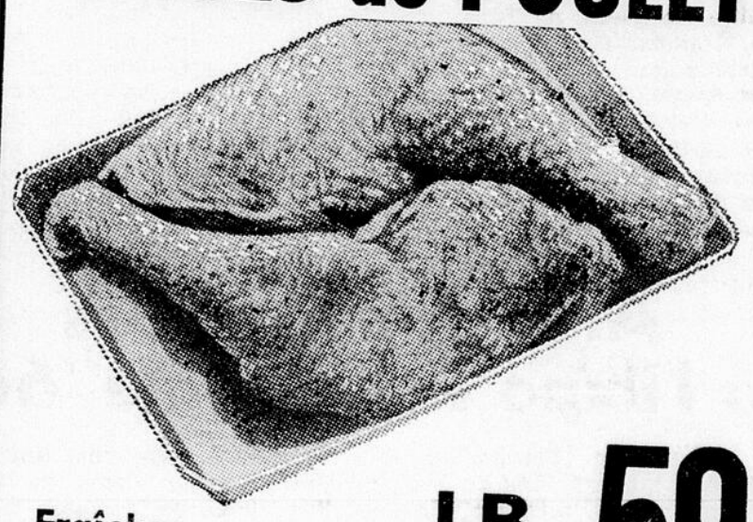

Fraîches idéales pour rôtir LB .59

PORC dans la fesse pour délicieux roti de 4 à 5 lbs LB .79

JAMBON picnic "MAPLE LEAF" 5 à 7 lbs LB .59

PATTES de porc pour un succulent ragoût LB .33

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX !

Marché Lebel Enr.

EPICERIE LICENCIEE — RIMOUSKI

Roger Bérubé, propriétaire Téléphone : 723-2241

SEMELLES D.X. vaporisantes

Elimine la transpiration excessive. Suprime les odeurs, désinfecte la chaussure. Spécifiez votre pointure.

$1.50 la paire, port payé

LE CENTRE DE LA CHAUSSURE ENR.
6, rue Rouleau, Rimouski

LOGEMENT À LOUER

3½ pièces, éclairé, chauffé et taxe d'eau comprise. S'adresser à

La Caisse Populaire de St-Robert
297, ave. Michaud
Rimouski
Tél. 723-3292

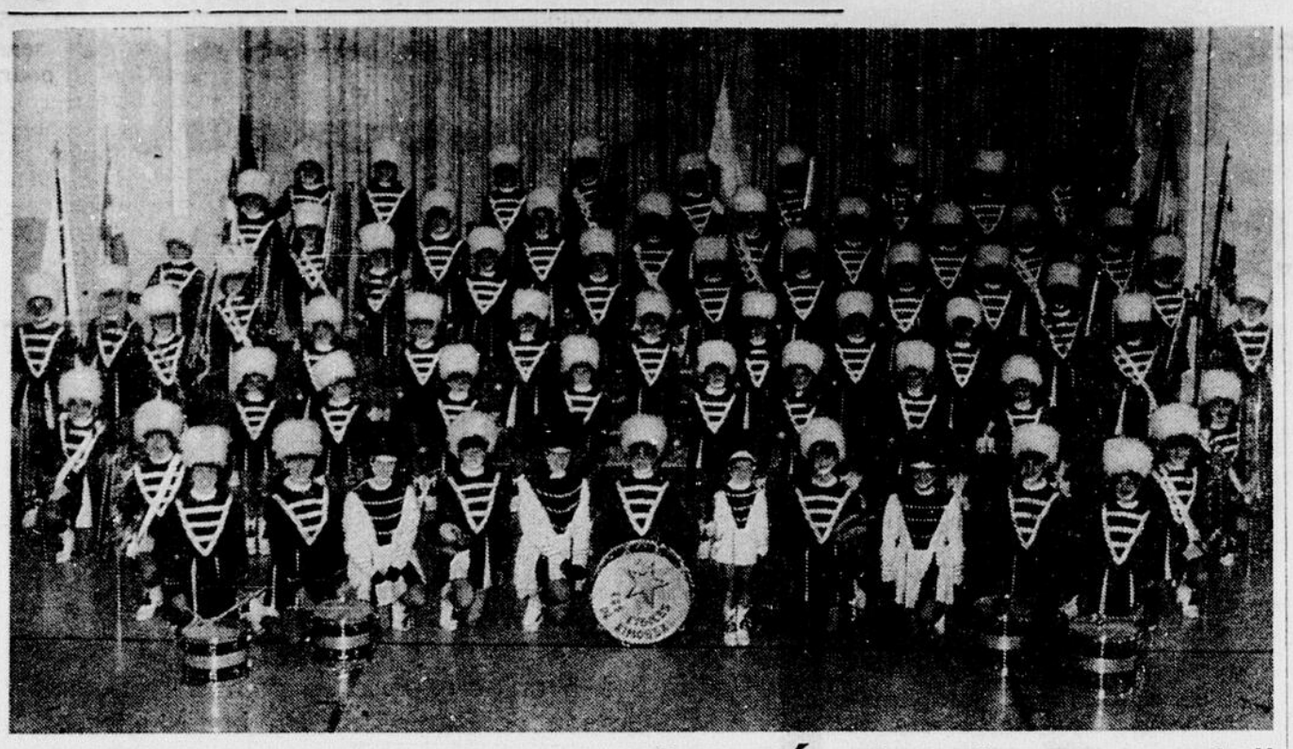

Nombreuses activités pour "Les Étoiles de Rimouski"

Le corps de majorettes "Les Etoiles de Rimouski", connaît un succès sans précédant, cette année.

Le groupe, composé de 70 jeunes filles, a participé aux fêtes de la St-Jean-Baptiste, à Rimouski et au Festival d'été Gaspésien, à Matane.

Lors du gala de majorettes, tenu à Rivière-du-Loup dernièrement, "Les Etoiles de Rimouski" se sont signalées comme étant le corps de majorettes le plus représentatif et le mieux discipliné.

En tournée autour de la Gaspésie, les majorettes ont été fortement appréciées, à Carleton et à Gaspé.

"Les Etoiles de Rimouski" espèrent participer au grand Gala de Majorettes, qui aura lieu à Baie-Comeau, le 13 et 14 août prochain.

Le Centre de l'agate à Ste-Flavie

Le paisible village de Ste-Flavie vient d'être doté d'un nouveau centre de l'agate et d'artisanat ultra moderne. Construit en face du quai, ce magnifique centre d'un style ancien a été inauguré récemment en présence de M. Clément Chouinard, maire de Ste-Flavie, de M. J. Op de Beeck, propriétaire du centre et de nombreux autres invités et de l'abbé Ludger D'Amours, curé qui présidait à la cérémonie de la bénédiction.

Un vin d'honneur et un succulent goûter furent servis aux invités, qui félicitèrent Monsieur Op de Beeck de son initiative. L'intérieur du nouveau centre a été aménagé avec goût et l'on peut admirer au centre un magnifique foyer construit de pierres de la grève de Ste-Flavie.

Monsieur Op de Beeck se spécialise dans la vente des agates et de l'artisanat canadien et étranger.

à l'occasion de
L'EXPO
A CAUSAPSCAL
du 3 au 7 août
Une invitation spéciale est faite aux jeunes filles désireuses d'organiser leur trousseau
A VISITER LE KIOSQUE No. 6

LA PETILLANTE
DENISE BROUSSEAU
qui remporte actuellement un succès sans précédent
"AU RESSAC"
de l'Hôtel du Hâvre

TRIBUNE LIBRE

Quand un critique devient " critiqueur "

Il est à regretter que les critiques d'art ne puissent écrire avec un pinceau ! car, ce qui respire sous la plume n'a pas les mêmes crachats. A toute évidence, le but d'un peintre exposant n'était pas le même que celui du critique "critiqueur". Il serait dangereux d'en discuter avec le juge sévère qui a condamné les travaux du groupe amateur de l'Hôtel de Ville, "peintres du dimanche".

Si j'ose dire, j'ai lu un article "chronique" dans un hebdo rimouskois, à notre sujet ! L'exposé avait l'allure d'un "post-scriptum" où il n'y avait de promettant que l'avant-propos, un exposé sur la provenance des expositions et leur épidémie outrée d'aujourd'hui. Si Manet, au temps des romantiques, a fait scandale avec sa toile, "déjeuner sur l'herbe", nous avons aussi fait scandale en montrant des chevilles que les femmes ne montaient pas dans le temps. Mille excuses, si apparemment nous avons traîné l'"Art" dans la boue ; pour mieux nous en convaincre, on nous a fait stagner. En fait, aurons-nous tort de revenir à la surface après dix ans de travail ? A ce moment, peut-être, saura-t-on se baser sur des théories pour nous "brimer" !

A ceci, je vous superpose une gifle voltairienne au sourire presque consommé et qui semble dire : l'"On a le malheur de vouloir mieux faire que nos maîtres".

Normand Bérubé

Québec-Téléphone acquiert une compagnie

Québec-Téléphone a fait l'acquisition du réseau de la Compagnie de Téléphone de St-Georges. Ainsi en a décidé à l'unanimité l'assemblée générale des actionnaires de cette dernière Compagnie qui s'est réunie à St-Georges de Beauce. Québec-Téléphone était représentée à cette assemblée par MM. B.-A. Bénéteau, vice-président-opérations ; Jean-Marc Tremblay, secrétaire-adjoint et Bertrand Mahoux, surveillant des affaires commerciales.

95% des actionnaires étaient présents à cette assemblée qui a tout d'abord rejeté une offre analogue formulée par la Compagnie américaine Continental Telephone Corporation.

Le réseau de la Compagnie de Téléphone St-Georges compte près de 4,000 téléphones situés dans un territoire adjacent à la division ouest de Québec-Téléphone.

Barbara

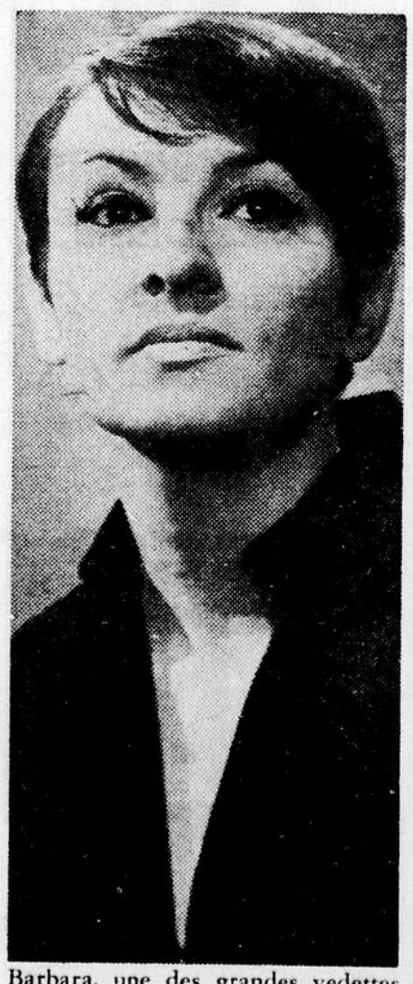

Barbara, une des grandes vedettes françaises de la chanson, sera l'artiste invitée à l'émission *Les Grands Noms du music-hall*, le samedi 6 août à 10 heures du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada. S'accompagnant au piano, Barbara chantera devant les caméras avec autant d'âme qu'elle le fait dans les cabarets de la rive gauche à Paris où elle s'est fait connaître.

Arts domestiques à l'Expo Provinciale '66

L'Exposition Provinciale de Québec, qui aura lieu du 1er au 11 septembre prochain, invite dames et demoiselles à participer à son populaire concours d'arts domestiques ; les concurrentes pourront s'y partager $2,000.00 en prix.

Ce concours est divisé en deux catégories : une consacrée à l'artisanat en général et une autre réservée aux membres des Cercles de Fermières.

La première catégorie comprend six sections : tissage, couture, tricot, travail de fantaisie, tapis et un concours spécial de "Manteau d'Automne pour Dame ou Jeune Fille, garni ou non de fourrure".

La seconde section comprend également six sections : couvre-lit, tissage point boutonné ; tissu-tissé, pour dame ou jeune fille ; pullover, tricotage à l'aiguille ; tapis crocheté, en matière "guenille" au choix ; tabliers, de fantaisie en tissu-coton ; robe, pour fillette de 4 à 8 ans.

L'exposante doit choisir elle-même les sections qui conviennent à ses ouvrages (les articles hors-concours n'étant pas acceptés) et elle peut y inscrire jusqu'à vingt articles différents.

L'inscription doit se faire avant le 12 août et les travaux soumis doivent parvenir à l'Exposition avant le 26 août. Pour un dépliant documentaire, on est prié de s'adresser au Palais de l'Agriculture, Parc de l'Exposition, Québec 3.

La Construction du Golfe Ltée
peut vous construire où vous le voulez !
• MEILLEURE QUALITE ! • MEILLEUR PRIX !
Terrains à : Ste-Agnès, St-Robert et St-Pie-X
Consultez : Gilbert Lévesque, président
71, rue St-Laurent Rimouski 723-6826

LA BAMBOCHE
présente
"LAURE ET LES JACQUES"
une comédie de Gabriel Arout
les lundi, mardi, mercredi et jeudi
du 25 juillet au 12 août
à la salle attenante à l'église St-Pie-X
à 8 h. 30

LA BAMBOCHE
(section cinéma)
présente
AU CENTRE CIVIQUE
BANDE A PART
un film de Jean-Luc Godard
avec
Anna Karina, Sami Frey, Claude Brasseur
Musique de Michel Legrand
les vendredi, samedi et dimanche
5, 6 et 7 août, à 8 h. 30êp.m.

EN VEDETTE
cette semaine
Au Ressac
DE L'HOTEL DU HAVRE
DENISE BROUSSEAU
ET SON ORCHESTRE
NICKY'S LEE et LES PLAYBOYS
Denise interprète tous ses plus récents succès

Injonction pour empêcher une vente à Québec-Téléphone

Un groupe d'actionnaires de "Téléphone de Saint-Georges Inc." a décidé de faire signifier une requête en injonction dans le but d'empêcher la vente du réseau téléphonique de Saint-Georges à la compagnie "Québec-Téléphone", qui a elle-même passé récemment sous le contrôle de l'Anglo-Canadian Telephone", une filiale de la société américaine "General Telephone and Electronics.

"Québec-Téléphone" tente actuellement d'acheter le réseau téléphonique de Saint-Georges, qui dessert une population d'environ 14,000 âmes, dans le comté de Beauce, à une cinquantaine de milles au sud de Québec. Lors d'une assemblée générale spéciale tenue le 14 courant, "Téléphone de St-Georges Inc." a obtenu la permission de vendre son réseau de 4,000 postes à "Québec-Téléphone". Le contrat formel devait être signé le 1er août prochain devant notaire.

Les actionnaires qui s'opposent à la ratification de l'entente soutiennent que l'assemblée générale spéciale s'est déroulée de façon irrégulière et s'est terminée dans un brouhaha qui les a empêchés de mettre en évidence la supériorité de l'offre déjà déposée par une autre compagnie.

Les actionnaires mécontents affirment qu'un étude d'experts en comptabilité conclut que l'offre de "La Compagnie de Téléphone Continental Ltée" est supérieure à celle de "Québec-Téléphone". L'enjeu de la transaction est de l'ordre de 3 millions de dollars.

Ils soulignent par ailleurs que "La Compagnie de Téléphone Continental Ltée" laisse à "Téléphone de St-Georges Inc." les profits de l'exploitation du réseau local pour une période de trois mois après la transaction.

Les actionnaires mécontents comptent également faire valoir que l'octroi du contrat à "La Compagnie de Téléphone Continental Ltée" aurait comporté plusieurs autres avantages pour Saint-Georges.

Ils notent que "La Compagnie de Téléphone Continental Ltée" s'est engagée à transférer son siège social d'Henryville, comté d'Iberville, à Saint-Georges et a organiser à ce dernier endroit ses services de génie, de comptabilité et de formation du personnel. Ils soutiennent par ailleurs que "Québec-Téléphone", dont le siège social est à Rimouski, concentrera l'activité du réseau de St-Georges à Sainte-Marie, une municipalité de seulement 3,500 âmes située à plus de 35 milles du coeur du réseau en cause.

Greffe de la Paix

Un résident de Lac-des-Aigles, ayant utilisé son automobile alors que son permis était suspendu en vertu de la Loi de l'indemnisation, a été condamné à $100.00 d'amende et aux frais.

Pour avoir utilisé une traîne-mobile sans plaque d'enregistrement, un résident d'Amqui a été condamné à payer $10.00 d'amende et les frais.

Un automobiliste de Price, coupable d'avoir déserté les lieux d'un accident, dans lequel il était impliqué, a été condamné à $50. d'amende et aux frais. Il devra s'abstenir de conduire pendant trois mois.

Un Rimouskois, ayant obtenu un montant d'argent d'un résident de Sacré-Coeur, au moyen d'un chèque sans provision, a été envoyé en prison pour quinze jours.

Un boucher de Mont-Joli, a été condamné à $100,000. d'amende et aux frais, pour avoir utilisé un agent de conservation autre que ceux permis par la loi, pour conserver et vendre du boeuf haché.

Greffe de la Paix

Deux jeunes de Les Hauteurs, ayant été trouvés dans un débit de boisson, ont été condamnés à $10.00 d'amende et les frais, parce qu'ils n'avaient pas encore 20 ans.

Pour avoir négligé l'envoi d'un rapport au Comité paritaire de la Construction de Rimouski, une compagnie de Montréal a été condamnée à $25.00 d'amende et aux frais.

Pour être retourné chez lui, après une défense formulée par la Cour supérieure, un résident de Rimouski, en instance de séparation, a été envoyé en prison pour un mois. Il devra de plus signer un cautionnement de paix pour un an.

Deux étrangers, trouvés en état d'ébriété dans les rues de la ville ont été condamnés à payer chacun $5.00 d'amende et les frais, ou à un jour de prison. Sans argent, ils se sont dirigés vers la prison.

Un résident de la ville, coupable d'avoir conduit une automobile alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool a été condamné à $50.00 d'amende et aux frais. Il lui a aussi été interdit de conduire avant trois mois.

Deux accusations portées contre un jeune homme de Québec pour trois vols à main armée, lui ont attiré des sentences de 5 ans de pénitencier. Une autre tentative de vol à main armée, une sentence de trois ans, sentence qu'il purgera concurremment avec d'autres sentences prononcées à Québec pour vols.

Pour avoir conduit son automobile alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcoll, un résident de Métis, a payé $50.00 d'amende et les frais. Il lui a de plus été interdit de conduire avant trois mois.

55e Exposition Provinciale québec

1er au 11 SEPTEMBRE 1966

Education maximum

L'ANNEE DE L'EDUCATION MAXIMUM

La 55e Exposition Provinciale de Québec se tiendra du 1 au 11 septembre prochain au Parc de l'Exposition de la capitale et sera patronnée par le ministère de l'Education. C'est l'éducation avetc un E majuscule qui prendra la vedette à l'Expo '66. Le dessin reproduit ci-contre comporte le siège qui sert à exprimer le slogan adopté.

Tout comme l'an dernier, l'Exposition ouvrira le jeudi soir précédant la Fête du Travail par un bingo montre au Colisé, et ne fermera ses portes que le dimanche soir 11 septembre.

SALLE St-Barnabé
DISCOTHEQUE & DANSE ...
ADMISSION GRATUITE
LES MOINS DE 20 ANS NE SONT PAS ADMIS.
MAINTENANT LICENCIEE

L'endroit le plus populaire à Rimouski où l'on s'amuse royalement dans un décor original.

VENEZ DANSER et VOIR DANSER

nos filles à GO-GO dans des cages

à la toujours fameuse discothèque à Go-Go

la

SALLE ST-BARNABE

VENEZ VOIR LES NOUVEAUX FILMS SUR LE FAMEUX

SCOPITONE

- Mon amour ..... Line Renaud
- Bambi ..... Revue Guilda
- I Cried for you ..... Sonny King
- Shake ..... Richard Cozes

DU SALON-BAR

Hotel du Boulevard

L'ELECTROLYSE
SEUL et UNIQUE moyen de détruire le poil à la racine

Venez consulter une technicienne ayant six années d'expérience. Elle saura résoudre votre problème à votre entière satisfaction.

Discrétion assurée

LA CLINIQUE D'ELECTROLYSE
109, St-Germain, appt. 5 Rimouski
Tél. 723-2303

Auditorium
Rimouski Tél. 723-3646

à 7 h. et 10 h. 45 :
"JERRY SOUFFRE-DOULEUR"
(The Patsy) (couleur)
- des gags par centaines et des rires par milliers.

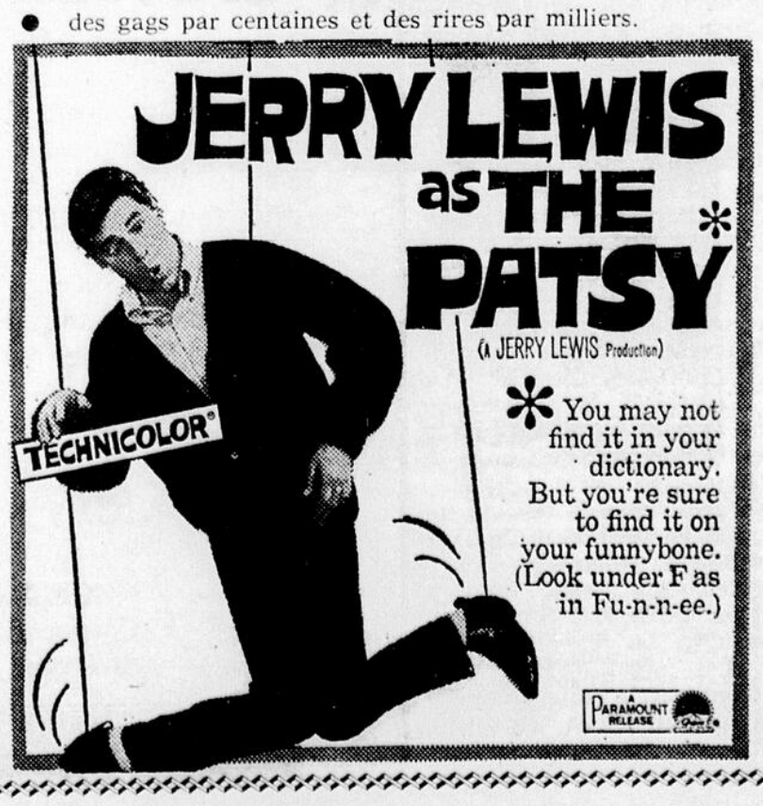

DU 6 AU 12 AOUT
— un programme de grand divertissement —

à 8 h. 40 :
"SOUS LE CIEL BLEU D'HAWAI"
(couleur)
- les 14 meilleurs chansons d'Elvis ...

CINE-JEUNES, samedi 6, à 1 h. 30 :
"L'INVINCIBLE SPACEMAN"
- excellent film de science-fiction ... - adm. : 25 cents.

4,000 personnes ont vu "Cré Basile" à Rimouski

Avez-vous vu "Cré Basile"? Espérons que vous étiez au Colisée de Rimouski, le 19 juillet dernier. C'est devant une foule de plus de 4,000 personnes que la troupe de "Cré Basile" a présenté son spectacle.

"Cré Basile" répète réellement sur la scène ce succès spontané qu'il a eu à la télévision. Les réparties entre sa belle-mère et son éternel ami Fabien étaient d'un comique insurpassé. La description de "Lady Guidouna" par Antonio a dépassé toutes les scènes drôles que l'on avait connues à date.

Franchement, la Brasserie Labatt Limitée qui nous a présenté "Cré Basile" en collaboration avec son distributeur local, M. Ernest Ouellet, a accompli là un geste qui a plu à toute la population. Nous ne doutons pas que la troupe remportera le même succès partout dans les autres villes où elle transportera ses tréteaux.

Nous nous en voudrions de ne pas adresser un bouquet bien spécial à notre Jeune Chambre de Rimouski qui a favorisé la venue de "Cré Basile" en nos murs. Tout s'est déroulé d'une façon tout à fait éclatante et publicité et réception ont été bien orchestrés. Un seul regret: la troupe ne nous reviendra pas pour une deuxième représentation. Enfin, espérons que l'an prochain on répétera ce geste.

Le président provincial du Tiers-Ordre au congrès de Rimouski

C'est en fin de semaine dernière que se tenait à Rimouski, le congrès provincial du Tiers-Ordre sous la présidence du Dr René Sarda, président provincial de l'organisme. Quelques 300 membres ont participé à ces assises.

Sur la photo ci-dessus, nous reconnaissons, de gauche à droite, assis, le Dr Pierre Sarda, président provincial; Mlle Clothilde Huppé, présidente du Tiers-Ordre de Rimouski; debout, le Père Raphaël, commissaire provincial du Tiers-Ordre; M. Léopold Francoeur, de Rimouski; et M. l'abbé Luc Savard, 1er vice-président provincial. (Photo Yolande)

A l'ouverture du congrès provincial du Tiers-Ordre, tenu en fin de semaine à Rimouski, Mgr Philippe Saintonge, vicaire-général délégué de Son Exc. Mgr Parent s'est dit heureux qu'on ait choisi "la métropole du Bas St-Laurent" pour tenir ces assises.

Citant ensuite une parole de saint Bernard "L'Eglise a toujours une oreille sur son passé et garde un oeil sur l'avenir", il ajouta que l'Eglise veut de nouveau donner son témoignage de paternité et d'amour, son désir étant de faire prendre conscience les catholiques de leurs responsabilités.

Mgr Saintonge a enfin qualifié, ces assises de post-conciliaires, le tiers-ordre, voulant se mettre davantage au diapason du concile.

La journée du samedi a été spécialement consacrée aux officiers Tiers-Ordre. C'est M. Léopold Francoeur, de Rimouski, qui fut le porte-parole du comité d'organisation qui était sous la présidence de Mlle Clothilde Huppé présidente de St-Germain Rimouski et présidente de l'organisation du congrès.

La deuxième session fut présidée par l'abbé Luc Savard, vice-président du district provincial. Les organismes Provinciaux ont par la suite présentés leurs délégations et leurs rapports.

Jubilé d'or de M. et Mme Louis Rioux de St-Simon

M. et Mme Louis Rioux, née Marie-Anna Ouellet, de St-Simon, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage, le 10 juillet.

Les jubilaires étaient accompagnés de leurs enfants, petits enfants et d'un grand nombre de parents et amis.

Une messe d'action de grâces fut célébrée par le Chanoine Victor Savaria, cousin des jubilaires.

A l'issue de cette messe, un banquet fut servi à l'Hôtel Canada de Trois-Pistoles.

Une adresse a été lue par Francine Rioux et une bourse leur fut remise par Gaétan Rioux, ainsi qu'une belle gerbe de fleurs, remise par Roseline Turcotte, tous trois petits enfants des jubilaires.

Longue vie aux jubilaires.

ECHO MONDAIN

M. et Mme Antonio Ruest, de Jonquière, sont en visite pour une quinzaine de jours, à Rimouski, St-Anaclet et Mont-Joli. Ils sont accompagnés de Mme Léopold Ruest et de sa fille Solange.

Mlle Odette Proulx, de Québec, est en visite chez ses grands-parents, M. et Mme Marcel Ruest, à St-Anaclet.

M. et Mme Jean-Guy Lévesque nous ont quitté pour aller demeurer à Forestville.

affaires municipales

Lundi, le 4 juillet 1966, à une séance régulière du Conseil de la Cité de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 h. 30, sont présents:

Son honneur le maire, Me Maurice Tessier, MM. les échevins Robert Joncas, Jean-Médard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour et Léonidas Lévesque formant quorum sous la présidence de Son honneur le maire.

AMENDES: $941.50

Rapport du chef de police pour le mois de juin 1966 indiquant que la somme de $941.50 a été percue en amendes diverses, que 7 personnes ont comparu devant le juge de district et 12 autres devant le juge municipal et que 292 appels ont été reçus durant ce mois.

INCENDIES: DOMMAGES DE $18,110.

Rapport du chef des pompiers pour le mois de juin 1966 indiquant que la brigade a répondu à 15 appels pour débuts d'incendie qui ont causé des dommages pour $18,110.

ACHAT DE TERRAINS

Il est proposé par l'échevin Léonidas Lévesque et appuyé par l'échevin Paul-R. Dufour et résolu à l'unanimité que la Cité de Rimouski achète, pour le prix de $0.15 le pied carré, des parcelles de terrains appartenant à MM Antonio Lévesque, Omer Canuel, Gérard Lepage, Omer Gendron, Emile Canuel et Louis-Georges Larouche afin de permettre d'élargir l'avenue Tessier et aussi de permettre la construction d'une bordure de béton sur le côté Sud.

A l'émission *Souvenez-vous*, télévisée au réseau français de Radio-Canada chaque vendredi soir à 10 h. 15, on présentera, à compter du 29 juillet, les plus belles scènes du téléroman de Germaine Guèvremont, *le Survenant*. Au cours de ces émissions, on retrouvera notamment le Père Didace, Angelina, Beau-Blanc et, bien entendu, l'inoubliable Survenant.

AVIS

FERME POUR VOYAGE DE NOCES

VOTRE COIFFEUR POUR HOMMES

YVON LANGLOIS

propriétaire du Salon Yvon, annonce que son salon sera fermé du 6 au 15 août inclusivement.

Yvon prie sa clientèle de bien vouloir l'excuser et la remercie pour son précieux encouragement.

Soumissions demandées

La Corporation municipale de St-Donat, comté de Rimouski demande des soumissions pour l'entretien roulant des chemins d'hiver dans les limites de la municipalité sur une longueur totale de 23.95 milles.

Les soumissions devront être reçues au bureau du secrétaire-trésorier avant le 3 septembre à 6 heures p.m.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

ROGER ROY, sec.-trés.
Corporation municipale de St-Donat
St-Donat, cté Rimouski

BULLETIN! "GRAND PRIX" SE VEND À UN* RECORD!

(*en exclusivité aux magasins Dominion dans tout le Canada)

Voici pourquoi:

- **Prix modique!**
- **11 saveurs délicieuses**
- **Canettes pratiques!**

Des camions remplis de caisses de breuvage Grand Prix se succèdent aux magasins Dominion d'un soir à l'autre! En effet une foule de gens désirent cet excellent breuvage . . . mais nous avons réussi à répondre à cette grande demande! Il semble que nous offrons *exactement* ce que vous avez demandé: un nouveau breuvage délicieux . . . à un prix assez modique pour vous permettre d'en acheter en grande quantité. Vous avez aussi le choix de toutes vos saveurs préférées. Ces canettes sont si faciles à transporter, il n'y a pas de retour de bouteilles ni d'ennuis. Nous sommes si heureux de vous voir déguster ce nouveau produit, disponible en exclusivité au Dominion!

6 Btes 10 oz **59¢** Caisse de 24, 10 oz **$1.95**

RECHERCHEZ LE DESSIN MODERNE EN COULEUR SUR LES CANETTES

TARTES aux CERISES "Country Girl" fraiches ch. **.49**

FROMAGE TRANCHE "Domino" fort ordinaire piment **3** 8 oz. **1.00**

C'est surtout à cause de la viande!

JAMBON DANS LA FESSE ENTIER ou DEMI

"LE GRADE" SANS COUENNE PRET A MANGER lb **.69**

Bas palette hachée Idéal pour Bar-B-Q lb **.69**

Bifteck de palette Frais et juteux pour Bar-B-Q lb **.69**

WEINERS "COORSH" SAVOUREUX JUTEUX Pqt 1 lb **.59**

Café en grains "RICHMELLO" Sac 1 lb **.69**

Jus de tomates "DOMINO" surchoix Bte 10 oz **.10**

Cocktail de fruits "DOMINO" **2** btes 20 oz. **.75**

Céréales "Betty Crocker" Cherrios 10½ oz, Trix 8½ oz, Coco Puff 8½ oz. **2** Pqts **.75**

Fruits et légumes de qualité!

RAISINS "RIBIER" No 1, Californie NOIRS, SUCRES JUTEUX. SPECIAL lb **.33**

Apricots sucrés, juteux No 1, Californie, panier 6 lbs **2** lb **.39**

Prunes "Queen Anne" No 1, de la C.B. lb **.35**

ORANGES OUTSPAN No 1, Afrique du Sud. Grosseur 112 **18/.99**

Concours des timbres DOMINO

Gagne le magnifique cadeau gratuit

Mme Roger Fleurant,
10, 155 boul. St-Michel,
Appt. 1, Montréal

TOUT EST GARANTI!

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
BLEUETS FRAIS
Cont. 1 chop.
Se termine mar 9 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
Pamplemousses
blancs Sac de 8
Se termine mar 9 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
ORANGES SUNKIST
Grosseur 138 Sac de 18
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
SAUCISSES
de porc "Bilopage" Pqt 1 lb
Se termine sam 6 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
TETE FROMAGEE
"Bilopage" Cont. 12 oz
Se termine sam 6 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
CRETONS
"Bilopage" Cont. 8 oz
Se termine sam 6 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
ROULE COTTAGE
"Burns"
Se termine sam 6 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
RELISH sucré "York"
Pot 15 oz **.43**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
THE en SACS "Prior" Salada (Porte-monnaie gratuit et coupon de 49c)
Boîte de 100 **.87**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
POIRES BARTLETT de choix "Aylmer"
Boîte 15 oz **35¢**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
ESSENCE à BRIQUETS "Ronson"
Format 4 oz **35¢**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
DENTIFRICE "Crest"
Format rég. **39¢**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
BREUVAGES Del Monte
Ananas-pamplemousse ou orange-ananas
Boîte 48 oz **.46**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
MOUTARDE PREPAREE "French"
Pot 16 oz **.30**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
GARNITURES à SUNDAE "Shirriff" 3 saveurs
Pot 8 oz **31¢**
Se termine mar 9 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
DETERSIF
"Dash" 20c de moins
Format géant **1.55**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
POLI BLANC à chaussures "Johnson"
Format 2 oz **59¢**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
Vinaigre blanc "Heinz"
Bout. 33 oz **31¢**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
TOMATES de choix "Domino"
2 boîtes 20 oz **.59**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
APPRET A SALADES "Richmello"
Pot 16 oz ou 32 oz
Se termine mar 9 août au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
BEURRE D'ARACHIDE "Richmello"
Pot 24 oz **.65**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
NOURRITURE "Tops" pour chiens
3 Boîtes 15 oz **.45**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
Sandwich Spread "Heinz"
Pot 8 oz **.33**
Se termine mar 9 août au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat
Mélange 'Lesna' Sauce B.B.Q.
Achetez-en un pqt - Obtenez-en un autre gratuit
Se termine mar 9 août au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi, le 6 août au DOMINION : 150 rue St-Germain, RIMOUSKI, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

Ste-Agnès passe en finale

L'équipe Ste-Agnès, championne de la cédule régulière, est maintenant prête à disputer la série finale 4 de 7 de la ligue de "fastball' à la suite de sa victoire de dimanche soir contre le St-Robert. Le Ste-Agnès mettait ainsi fin à une intéressante série semi-finale en remportant trois victoires dont deux après trois manches de jeu supplémentaire.

Au moment ou nous écrivons ces lignes, l'adversaire du Ste-Agnès n'est pas encore connu car les équipes St-Germain et Sacré-Coeur sont sur un pied d'égalité dans la série "B". C'est par le pointage de 5-4 que s'est terminé cette rencontre de dimanche et la victoire est inscrite au dossier de Claude Michaud alors que Réal Tudeau devient le lanceur perdant. Richard Lepage et Frank Langlois furent les meilleurs hommes au bâton.

Le pointage final entre Ste-Agnès et St-Robert fut de 5-3 et c'est Bertrand Ouellet qui enregistra la victoire. Claude Brisson encaisse l'échec alors que Guy Harrisson, Gaston Lebel et Paul Morneau furent les meilleurs hommes au bâton.

Les séries éliminatoires qui sont en marche depuis mardi dernier ont fourni beaucoup d'action à date et tous les pointages furent peu élevés. Les quatre équipes ont présenté du beau jeu et les amateurs n'ont pas manqué de souligner qu'ils étaient des plus satisfaits. La température est idéale et tous les joueurs font beaucoup d'efforts afin que les spectacles soient de choix.

E. M.

ÉCHOS SPORTIFS

PAR ÉMILE MICHAUD

LA FINALE AU STE-AGNES...

Au moment ou nous écrivons ces lignes, la série "B" entre Sacré-Coeur et St-Germain n'est pas encore terminée mais le Sacré-Coeur est toujours notre choix pour passer en finale contre le Ste-Agnès qui a triomphé de justesse du St-Robert dans une classique intéressante au possible. Cette série, tout comme l'autre opposant le Sacré-Coeur au St-Germain, ont fait prendre beaucoup de prestige à la ligue de "fastball" de Rimouski.

Que ce soit contre Sacré-Coeur ou St-Germain, nous choisissons Ste-Agnès pour remporter les honneurs de la finale car l'équipe que nous craignions plus était St-Robert et les hommes du pilote Gilbert Parent ont réussis à lui faire subir l'élimination. Nous l'avons écris à plusieurs reprises, le Ste-Agnès est un groupement complet sur toute la ligne et les joueurs possèdent beaucoup l'esprit d'équipe. Nous dirons cependant que la classique se rendra à la limite de sept joutes car il y aura beaucoup de tenacité de la part des joueurs qui affronteront le Ste-Agnès.

Nous assistons à une très belle fin de saison et de nombreux amateurs n'ont pas manqué de nous souligner que ce jeune circuit est en excellente santé et voué à un avenir prometteur. Le "fastball" ne remplace peut-être complètement le baseball mais il est heureux de constater que le terrain n'est pas vide et que de nombreux joueurs peuvent se divertir. Et il y a bien longtemps que nous n'avons pas été témoins de rencontres aussi serrées que celles que nous voyons présentement dans la ligue de "fastball".

BRILLANTE TENUE DE BERTRAND OUELLET...

Il est certain que sans les services de Bertrand Ouellet, le Ste-Agnès ne serait pas dans la position où il est présentement car sa fiche de 10 victoires contre deux défaites dans la cédule régulière nous prouve qu'il fut le joueur-clé de l'équipe. Gilbert Parent a eu la main heureuse en dénichant ce jeune qui a beaucoup de talent et qui pratique régulièrement.

Nous avons cependant remarqué que Ouellet est fatigué et qu'il ne serait pas capable de tenir le coup s'il devait lancer encore durant plusieurs joutes. A cette période de la saison, Ouellet lance moins rapidement qu'il le faisait au début et il est certain qu'un bon repos lui fera beaucoup de bien. Il est à se demander également si le fait d'avoir lancer au baseball au début de la saison ne fut pas de nature à lui briser le bras. Ouellet, mieux que tout autre, sait qu'il est mauvais de lancer au baseball et au "fastball" et c'est pour cette raison que nous l'invitons à concentrer ses capacités au "fastball" car il ne peut exceller dans les deux domaines au risque de se briser complètement le bras.

Dans la série finale qui débutera cette semaine, Ouellet devra affronter de solide cogneurs mais avec une solide défensive, nous ne doutons pas qu'il se tire bien d'affaire. Une chose est certaine, le Ste-Agnès aura besoin de Bertrand Ouellet pour décrocher les honneurs de la série.

EN BREF...

Nous adressons des félicitations à Aldège Banville et à tous les membres de l'équipe St-Robert qui ont livré une intéressante et chaude lutte au Ste-Agnès en semi-finale... Et après la rencontre de dimanche, tous les joueurs ont fait preuve d'un bel esprit sportif, ce qui est à souligner... Le St-Robert a apporté son excellente contribution au bon fonctionnement du circuit et nous en somms fiers...

L'entraînement plus intense de Gilles Doucet lui a certainement aidé à prendre la quatrième place à la course de cinq milles qui était présenté au Lac St-Joseph, en fin de semaine... Ce jeune nageur a très bien fait les choses et prépare présentement l'épreuve du Bassin Louise le 14 août alors qu'il défendra le trophée gagné l'an dernier... Doucet continue de bien représenter notre Cité et c'est tout à son honneur... En préparation, les Tournois de Tennis pour le Championnat du Bas St-Laurent qui se tiendront les 26, 27 et 28 août sur le tennis des Utilités Publiques, rue St-Pierre... On doit s'inscrire dès maintenant...

Des félicitations à Raymond Crevier qui remporte les honneurs de l'Omnium du Bas St-Laurent, une compétition qui a remporté un franc succès... Et l'on se prépare pour le Fielday annuel du Club de Golf de Bic, les 13 et 14 août... A Mont-Joli, on veut faire un succès de la course cycliste de 50 milles qui se tiendra le 21 août et on lance un invitation afin de grouper le plus de concurrents possible... Roger Boudreau reçoit les inscriptions à titre de publiciste et nous invitons les Rimouskois à y prendre part...

C'est officiel, les rédacteurs sportifs sont invités, toutes dépenses payées par l'Hydro, aux jeux inter-chantier qui se tiendront à Outardes 4 et Manic 5, les 13 et 14 août... Walter Ruest est l'un des responsables...

Raymond Crevier remporte l'Omnium

Il a fallu une ronde supplémentaire de quatre trous entre Raymond Crevier et Marc Thibeault pour connaître le vainqueur de l'Omnium du Bas St-Laurent qui était disputée à Mitis, en fin de semaine. C'est finalement Raymond Crevier de Rimouski qui a remporté les honneurs de la compétition.

Un total de 225 golfeurs dont 8 professionnels s'étaient inscrits dans ce tournoi qui a remporté beaucoup de succès. Chez les Pros, c'est Kent Davidson de Sept-Iles qui est sorti vainqueur alors que Françoise Rousseau de Mitis a gagné chez les Dames.

E. M.

Gilles Doucet se classe quatrième

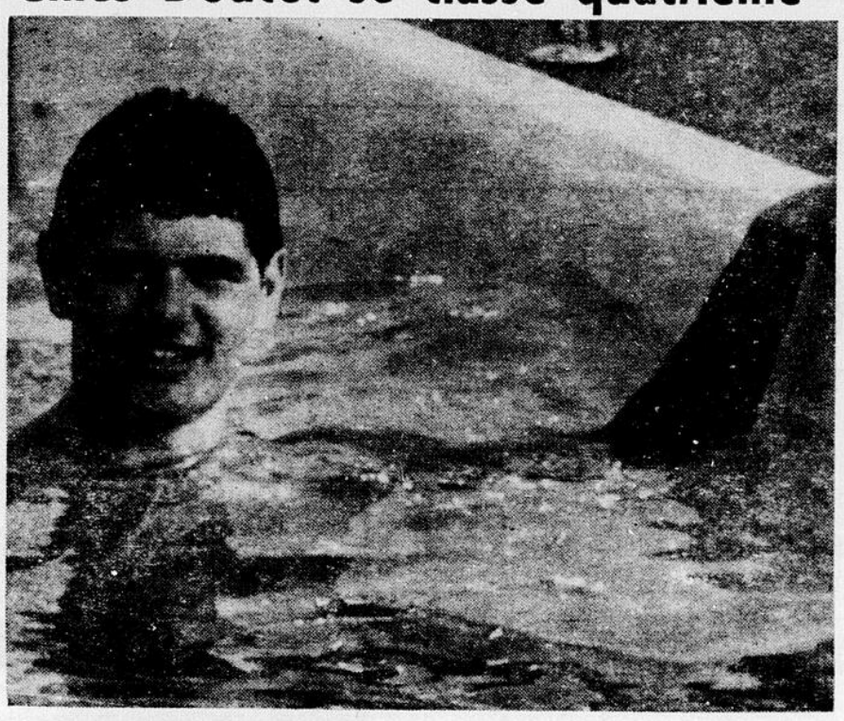

Au Lac St-Joseph, en fin de semaine, le jeune nageur Rimouskois, Gilles Doucet, s'est classé quatrième dans la course de 5 milles à laquelle prenait part un total de 23 concurrents. Tous ont terminé l'épreuve disputée par une belle température.

Depuis une semaine, Doucet poursuit son entraînement plus intensément alors qu'il nage régulièrement trois milles. Cette nouvelle façon de s'entrainer s'avère excellente et Rémi Larose se dit très satisfait de la tenue de son protégé.

Dans quinze jours, Doucet sera au Bassin Louise et il défendra le trophée qu'il a remporté l'an dernier alors qu'il avait terminé au premier rang. D'ici là, Doucet nagera régulièrement à la piscine de l'OTJ où il est instructeur.

E. M.

Etes-vous bon conducteur ?

L'émission intitulée "Etes-vous bon conducteur ?" dont la première a été télédiffusée sur les ondes du réseau français de la Société Radio-Canada au mois de juin, sera répétée le 8 septembre, à 10 heures du soir.

Par le truchement de 22 questions qui pour la plupart emploient la méthode "vrai ou faux", l'examen permettra aux téléspectateurs d'évaluer leurs connaissances des notions de la conduite préventive. La première de l'émission a suscité un tel intérêt chez le public que, pour satisfaire aux nombreuses demaudes, la Société Radio-Canada, en collaboration avec le Conseil canadien de la sécurité routière, a décidé de répéter le programme en entier.

On se rappelera qu'à l'occasion de l'émission française, le groupe des conducteurs professionnels s'est avéré supérieur au groupe des jeunes ayant subi un cours de conduite automobile. Les deux groupes étaient en studio. Les téléspectateurs pourront établir leur propre pointage à la maison et comparer les résultats obtenus à ceux des groupes en studio. Pour ce qui est de la moyenne nationale, celle-ci a été établie avant l'émission du mois de mai, par le moyen d'une enquête nationale effectuée auprès d'un groupe représentatif des automobilistes au pays. On se servira des mêmes chiffres en septembre.

Tous les organismes de sécurité au pays, tant provinciaux que locaux de même que les bureaux de la Société Radio-Canada et tous les vendeurs des sociétés Shell et White Rose, commanditaires du programme, disposeront sous peu des formulaires nécessaires à l'émission. On n'aura qu'à leur adresser une demande.

Développement des pêches au hareng

L'Honorable Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce la venue au Québec de M. Georges Bonnassies, administrateur en chef de l'Inscription maritime de France, en mission préparatoire à un programme de développement des pêches du hareng au Québec. M. Bonnassies fait ce voyage en vertu d'un accord conclu entre la France et le Québec (ASTEF).

Le hareng et autres poissons pélagiques du golfe Saint-Laurent, constituent une ressource encore sous-exploitée et dont le potentiel contribuera au cours des prochaines années, à augmenter le revenu des pêcheurs et producteurs de poisson du Québec.

Comme première étape de ce programme, M. Bonnassies visitera les principaux centres de pêche de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. Il rencontrera ds administrateurs gouvernementaux et les producteurs de poisson, en vue de se rendre compte de ce qui se fait au Québec présentement. Le dr. Yves Jean, directeur général des Pêcheries, accompagnera M. Bonnassies en Gaspésie, alors que le dr. A. Nadeau, directeur des services techniques du ministère, lui fera visiter les centres de pêche des Ilse-de-la-Madeleine.

NOMINATIONS A LA BRASSERIE DOW

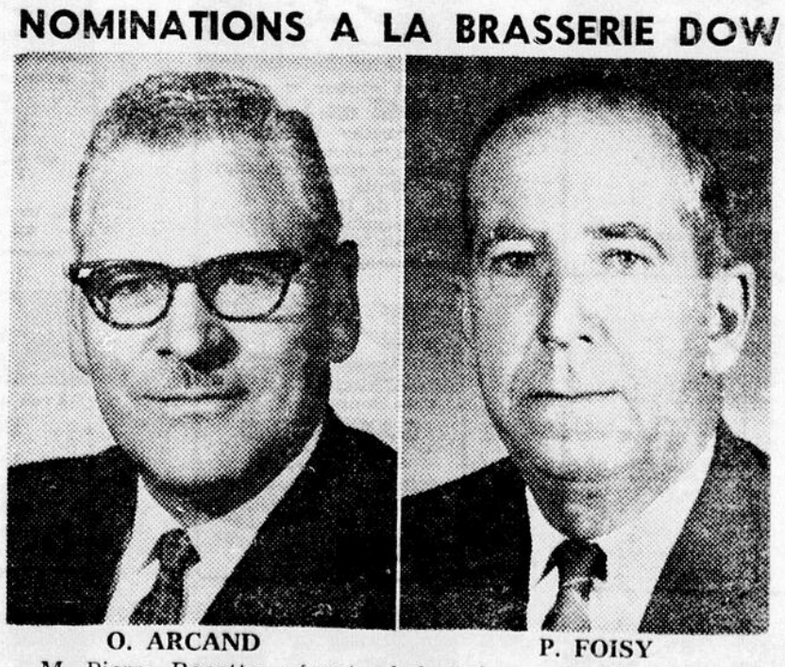

O. ARCAND **P. FOISY**

M. Pierre Racette, gérant général des ventes de La Brasserie Dow Limitée au Québec, annonce la nomination de M. Olivier Arcand au poste de gérant des ventes pour l'Est du Québec et de M. Paul Foisy au poste de gérant-adjoint. M. Arcand entre au service de la brasserie Dow avec plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vente et de la mise en marché. M. Foisy était ci-devant gérant des ventes pour la Ville de Québec.

SPORT-ÉCLAIR

Urbain Dionne se retirera-t-il ? . . .

Ce n'est un secret pour personne que le joueur-étoile des Feuilles d'Erable de Rimouski, Urbain Dionne a connu une saison très médiocre l'hiver dernier.

Urbain Dionne qui s'était affirmé le joueur de défense numéro un de la ligue de hockey du Bas St-Laurent après un stage très prometteur avec les Citadelles de Québec, dans les rangs junior, n'était pas l'ombre de lui-même l'hiver dernier.

Même si le fait de jouer toutes leurs parties et séances de pratique à l'extérieur n'étaient pas très intéressant pour les joueurs des Feuilles d'Erable, il semble que pour Urbain Dionne cette déplorable situation ait été la cause réelle d'une saison de hockey plutôt médiocre.

Nous avons jasé avec Urbain Dionne, cette semaine, et, il nous a laissé clairement entendre qu'il avait l'intention d'abandonner le hockey de façon définitive. "Mon travail passe avant le hockey, nous disait-il, et je ne voudrais pas négliger ni l'un ni l'autre. J'aime bien le hockey mais à la condition d'y participer à 100%. Cependant comme mon travail est une chose plus essentielle et je préfère abandonner le hockey afin de m'y consacrer entièrement."

Cette déclaration semble irrévocable mais devant la situation qu'il exerce à Rimouski, nous croyons que son travail n'est pas incompatible au hockey mais bien au contraire. Il y a des situations où la popularité d'une personne est souventes fois un atout important. Urbain Dionne est entièrement libre de prendre la décision qui lui semblera la meilleure, mais personnellement nous voyons Urbain Dionne redevenir la vedette qu'il était avec les Feuilles d'Erable ce qui contribuera à son succès personnel avec son emploi actuel.

Nouvelles brèves :

Les responsables de l'Omnium du Bas St-Laurent présenté au Club de Golf Boules Rock de Métis en fin de semaine dernière ont fait un travail impeccable sur toute la ligne. Le président du comité du tournoi Benoit Quimper ; le capitaine du Club Boules Rock, Eudore Allard ; Jean-Louis Pinault, M. Rivard, G. Beaulieu et autres méritent les félicitations d'usage.

Nous félicitons le nouveau champion de l'Omnium du Bas St-Laurent Raymond Crevier qui a remporté le titre après une ronde éliminatoire contre Marc Thibault, le vainqueur de 1964. Chez les dames, l'invincible Françoise Rousseau a de nouveau remporté le championnat plutôt facilement.

Réal Fournier, le statisticien de la ligue Senior de Fastball de Rimouski, a publié un rapport final des activités de la ligue. Wilson Janelle a remporté le championnat des frappeurs avec une moyenne de .456. Chez les lanceurs, Bertrand Ouellet a terminé la saison avec une fiche impressionnante de onze victoires contre seulement deux défaites.

Il y aura un concours provincial d'épreuves de force pour chevaux, dimanche après-midi, au Centre d'Equitation de la Rivière-Hatté. Les organisateurs de ce concours, Guy Banville et Réginald DeChamplain invitent le public à assister à ces compétitions.

Nous remercions le contrôleur des Loisirs de l'Hydro-Québec à Micoua, Walter Ruest, de son invitation d'assister aux Jeux inter-chantiers qui auront lieu les 13 et 14 août prochain.

Jean-Paul Villeneuve organisateur du tournoi de tennis pour les championnats du Bas St-Laurent invitent tous les intéressés à faire parvenir leur inscription le plus tôt. Les compétitions seront jouées sur les cours du Club des Utilités Publiques les 26, 27 et 28 août prochain.

Dans la ligue Juvénile de baseball, le Nazareth a remporté le championnat du circuit avec un dossier final de huit victoires contre aucune défaite. Rosaire Rousseau et Clermont Couillard, du Nazareth, ont terminé ex-eaquo en tête des frappeurs avec une moyenne identique de .500 tandis que Jean-Claude St-Laurent, du Nazareth s'est avéré le meilleur lanceur avec une fiche de cinq victoires contre aucune défaite.

Rencontré au Club Boules Rock de Métis en fin de semaine, le président de la ligue de hockey du Bas St-Laurent, Julien Bouchard nous a paru un homme en excellente forme. D'autre part, Gontran Beaulieu, gérant de l'Aréna de Mont-Joli, nous a confié qu'une décision finale sera prise d'ici quelques jours en ce qui a trait au retour des Aigles de Mont-Joli dans les câdres de la ligue de hockey du Bas St-Laurent.

Benoit Desrochers, gérant d'affaires des Castors de Matane, nous a informé qu'il soumettra que l'on limite à cinq le nombres de joueurs importés sur l'alignement des équipes, exception faite du Rimouski. Malgré tout, Rimouski sera de nouveau le club à vaincre avec son alignement complet de joueurs locaux, nous disait-il.

Les golfeurs sont invités à participer au tournoi "Pepsi-Cola" qui aura lieu au Club de Golf de Matane, dimanche. Le président du club Claude Watters nous a informé que plusieurs golfeurs de l'extérieur participeront à ce tournoi.

Raymond Pearson participera à la course de Mont-Joli

Raymond Pearson, cycliste bien connu à Mont-Joli, est inscrit parmi les favoris de la course de 50 milles à Mont-Joli, le 21 août prochain.

A l'âge de 32 ans, Pearson reste un dangereux concurrent et son palmarès, pour un athlète de la région, est impressionnant. C'est en 1959 qu'il a connu ses meilleurs moments lorsqu'il triomphait à Mont-Joli dans une course de 60 milles. Quelques semaines plus tard, il se classait 7ème dans l'harassante classique Québec-Montréal. En 1959, Raymond Pearson devait terminer second, une roue derrière Fluvio De Bona, le Tour du Lac St-Jean. Ce fut d'après Pearson, la meilleure performance qu'il réalisa jamais, dans une course cycliste. Les meilleures vedettes canadiennes du vélo participaient à cette épreuve et De Bona était à l'époque, considéré comme l'un des meilleurs cycliste du pays.

En 1960, de retour dans la région, Raymond Pearson gagna les 75 milles de Mont-Joli devançant très largement Jacques Lepage de Trois-Pistoles. Raymond Pearson à deux reprises s'est inscrit au Tour du St-Laurent. Il n'a pu cependant terminer ce circuit où il n'était pas facile de concurrencer les équipes canadiennes et surtout européennes jouissant de l'appui d'une très puissante organisation.

Une course Ste-Anne de la Pocatière-Mont-Joli, en 1964, permit une fois de plus à Pearson de se distinguer. Tout au long des 137 milles de l'épreuve, Raymond Pearson et son copain Gilbert Harvey roulèrent dans le peloton parmi les Garon, Reinhold, Battelo, Lepage; les grands noms du cyclisme canadien. C'est à 200 pieds de l'arrivée que Garon laissa sur place tous ses adversaires. Pearson termina 6ème.

Lors de sa dernière apparition à Sept-Iles, cette année, Pearson a battu à nouveau ses rivaux et franchit premier l'arrivée. Il faut donc s'attendre à une lutte serrée entre les Sept-Iliens et le Mont-Jolien, Raymond Pearson, le 21 août prochain.

TOURNOI RÉGIONAL DE TENNIS

Un tournoi régional de Tennis, ouvert à tous les joueurs du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte Nord, se tiendra à Causapscal, les 13 et 14 août prochain.

Tous ceux qui sont intéressés à participer à ce tournoi doivent communiquer avec M. Ferdinand Didier, à C.P. 413 Causapscal, comté de Matapédia. On peut rejoindre M. Didier en téléphonant à 756-5197.

Ce tournoi est à l'intention des hommes et des femmes et déjà bon nombre d'inscriptions ont été enregistrées. Les organisateurs du tournoi s'attendent à un succès sans précédent. De nombreux trophées seront également désernés lors de cette compétition.

Programme des régates au lac Paradis

DIMANCHE LE 7 AOUT 1966

9.00 a.m. Messe au chalet du Club Nautique.
10.00 a.m. Après la Messe, Bénédiction de toutes les embarcations suivie d'une parade de tous les bateaux. (Nous demandons à tous ceux qui sont propriétaires d'embarcation d'assister à cette parade.
11.00 a.m. DINER, Servi par Cordner Hubert $0.50
12.30 p.m. ATTRACTIONS :
1—Course en canoe (1 homme)
2—Course en canoe (2 hommes)
3—Course Bateau-moteur 10 à 25 c.v.
4—Duel en canoe
5—Course Bateau-moteur 35 à 45 c.v.
6—Duel sur bille de bois
7—Course Bateau-moteur 60 c.v. et plus
8—Natation (Hommes et femmes)

ATTRACTIONS SPECIALES
Ski nautique (ouvert pour tous).
Course en cuvette.

Distribution des prix après chaque attraction

DANSE AU CHALET DU CLUB NAUTIQUE JUSQU'A 9.00 P.M.

Nous apprécierons beaucoup votre présence ce jour-là.

Balle-molle inter-terrains de jeux

	V	D	P
Saint-Robert	9	1	18
Saint-Germain	7	3	14
Sainte-Agnès	7	3	14
Sainte-Odile	5	5	10
Village Brisson	2	8	4
Saint-Pie-X	2	8	4

Lanceur : Maurice Levesque, 6 victoires, 0 défaite.
Circuits : Mario Poirier 8 ; Maurice Levesque7.
Meilleure moyenne : Bob Janelle .680.

SEMI-FINALE

Saint-Robert vs Sainte Agnès
Saint-Germain vs Sainte Odile

Statisticien : Yves Michaud par Hugues Langlois, responsable des sports.

Nazareth champion

La direction de la ligue Juvénile de Rimouski, a le plaisir de faire part aux fervents du Baseball Rimouskois ; les statistiques complètes de la Ligue.

AU CLASSEMENT :

	PJ	PG	PP	Tot
Nazareth	8	8	0	16
St-Robert	7	4	3	8
St-Pie-X	7	2	5	4
Sacré-Coeur	8	1	7	2

CHEZ LES FRAPPEURS :

Rosaire Rousseau (Naz)	.500
Clermont Couillard (Naz)	.500
Jn-Guy Ouellet (S-Coeur)	.466
Carol Banville (St-Robert)	.455
Gilles Albert (Sacré-Coeur)	.429
Marjolain Lauzier (Naz)	.414
Jn-Louis Ouellet (Et-Robert)	.407
Michel Lepage (Nazareth)	.400
J.-Claude St-Laurent (Naz)	5 vic.
Jacques Corbin (St-Pie-X)	.393

Chez les LANCEURS, 6 lanceurs ont à leur actif une moyenne de 1000. Ce sont dans l'ordre:

J-Claude St-Laulrent (Naz)	5 vic.
Yvan Martin (Naz)	2 "
Charles Martin (St Rob)	2 "
Jn-Louis Ouellet St-Rob)	2 "
Michel Lepage (Nazareth	1 "
François Heppell (S-Coeur)	1 "

Course cycliste de 50 milles à Mont-Joli

Les sportifs de Mont-Joli organisent une course cycliste de 50 milles qui sera disputée dans la ville, le 21 août prochain. Les inscriptions commencent à entrer et l'on relève les noms de Raymond Pearson, Jean-Louis Rioux, Marcel Litalien, Alain Langlois et Denis Ross de Mont-Joli. De Price, Pierre Gendron, de Trois-Pistoles, Guy Côté et Yvon Dubé de Les Boules sont également sur la liste.

Les organisateurs espèrent rallier des candidats de toute la région pour disputer cette course et tous les intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant en s'adressant à Robert Boudreau, de Mont-Joli.

E. M.

La bière qui monte en popularité

DISTRIBUÉE PAR

Jérôme Ouellet

ET SON ÉQUIPE

66-38F

Ligue Senior de Fastball

Statistiques finales de la saison 1966

POSITION DES EQUIPES

	G	P	N	
Ste-Agnès	13	3	4	—
St-Germain	11	5	4	2
St-Robert	11	8	1	3½
Sacré-Coeur	7	9	4	6
Professeurs	1	18	1	13½

LES FRAPPEURS PAR EQUIPE

"STE-AGNES"

	C.S.	Moy.
Lebel Jean	31	.419
Proulx Carol	10	.416
Lapointe Ben	26	.361
Dionne Jean-Yves	9	.322
Ouellet Bertrand	15	.283
Bouchard Georges	15	.268
Parent Gilbert	10	.244
Mercier Jacques	6	.231
Desrosiers Jean-Marc	10	.227
Morneau Paul	16	.210
Bouchard Gilles	10	.204

"ST-GERMAIN"

	C.S.	Moy.
Janelle Wilson	26	.456
Morin Raynald	11	.333
Thibeault Gilles	15	.306
Roy Gilles	9	.300
L'Heureux Emile	15	.283
Tudeau Réal	10	.278
Michaud Jacques	14	.264
Paradis Guy	14	.254
Dubé Jean-Yves	8	.250
Lepage Richard	14	.233
Morin Guy	12	.222
Langlois Frank	12	.211

"ST-ROBERT"

	C.S.	Moy.
Gagné Jeannot	26	.406
Harrisson Guy	28	.378
Rioux Gervais	19	.339
Lebel Gaston	22	,338
Brisson Claude	12	.300
Banville Aldège	14	.286
Plourde Réjean	6	.273
Ouellet Camille	15	.250
Levesque Bertrand	14	.250
Levesque Hugues	6	.154
St-Pierre Gaétan	2	.105

"SACRE-COEUR"

	C.S.	Moy.
Lepage Maurice	22	.367
Labbé Henri-Paul	22	.349
Bélanger Paul	19	.339
Dorval Guy	4	.267
Côté Georges	10	.257
Francoeur Jacques	7	.250
Dorval Lucien	10	.240
Pineau Nick	12	.235
Michaud Claude	12	.226
Côté Vic	8	.160
Côté Gaston	1	.091

"LES PROFESSEURS"

	C.S.	Moy.
Collin Guy	18	.327
St-Pierre Bertrand	20	.313
Chiasson Donald	14	.274
Legendre Claude	5	.263
Gagnon Régent	9	.257
Migneault Nelson	4	.250
Ouellet Pierre	10	.244
Asselin Jean-Yves	14	.241
Martin Vic	6	.240
Hupé Raymond	10	.213
Giguère Gérard	12	.210
D'Amours Jacques	4	.148
Côté Marcel	3	.130

"LES MEILLEURS"

Wilson Janelle est le champion frappeur de la saison 1966.

Bertrand Ouellet est le meilleur lanceur avec un dossier de 11 victoires et 2 défaites pour une impressionnante moyenne de .846...

Bertrand Ouellet est le lanceur qui a retiré le plus de frappeurs au bâton avec 83...

Gaston Lebel et Wilson Janelle sont les meneurs pour les circuits avec 4 chacun...

Wilson Janelle est le joueur qui a fait produire le plus de points avec 56...

Gervais Rioux et Wilson Janelle sont les meneurs pour les doubles avec 8 chacun...

Jean Lebel a frappé le plus de triple avec 4...

Guy Harrisson détient le record d'avoir frappé au moins une fois en lieu sûr dans les 14 dernières parties... Du calendrier régulier... Gaston Lebel le suit avec 9...

Notre choix personnel pour la recrue de l'année est Bertrand St-Pierre des Professeurs...

Guy Collin mérite d'emblée le titre le plus sportif de l'année...

Réal Fournier, statisticien, Ligue Senior de Fastball.

Tournoi de golf pour les gauchers à Shawinigan

Le Club de Golf Shawinigan est fier de vous annoncer son 2e Tournoi Annuel pour les joueurs "Gauchers" amateurs (Classe A-B-C).

Cette compétition de 18 trous est cédulée pour le Samedi 6 août et est ouverte à tous les "gauchers" de la Province de Québec.

Nous entreprenons notre 3e saison et nous sommes fiers de notre terrain, il est en très bon état.

Le trophée en jeu est celui de Arseneault et Frère, industrie de blocs de ciment de Shawinigan-Sud; dont les deux frères sont membres du Club et un fait à mentionner: ils sont tous les deux gauchers.

Nous vous invitons donc à venir nous rendre visite et participer à ce magnifique tournoi qui est le seul du genre au Québec.

A vous les gauchers de venir nous montrer votre savoir-faire.

"Field Day" annuel du Club de Golf de Bic Inc.

C'est le 13 et 14 août prochain que se déroulera le grand "Field Day" annuel du Club de Golf de Bic Inc.

Tous les membres du club se doivent de participer à cette compétition de 36 trous pour les hommes et de 18 trous pour les dames.

Une invitation spéciale a été faite aux clubs environnants et l'on attend plusieurs inscriptions des clubs Matane, Boule Rock, Bathurst, Edmunston, St-Patrice, Baie-Comeau, Sept-Iles et Campbelton.

L'organisation du tournoi va bon train et vous prépare une fin de semaine des plus agréable.

Les inscriptions devront être faites au plus tard le 8 août à 6.00 P.M.

Il ne faut pas que vos vieux pneus gâchent vos vacances

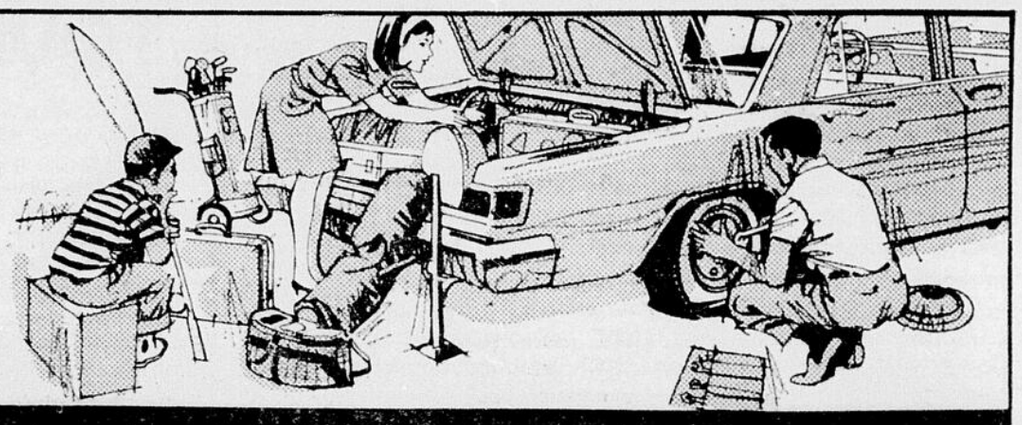

ÉCHANGEZ VOS PNEUS USÉS CONTRE DES PNEUS PLEINE SÉCURITÉ

Saviez-vous que 90% de tous les ennuis que causent les pneus se produisent pendant les derniers 10% de leur vie? N'attendez donc pas la dernière minute pour échanger vos pneus. Nous vous accordons un rabais basé sur le nombre de milles que vos pneus usés pourraient encore parcourir: ainsi, vous n'y perdez rien. Pour rouler en toute sécurité pendant vos vacances, échangez vos pneus usés contre des pneus neufs Goodyear.

SAFETY all-weather '8'

UN NOUVEAU PNEU DE REMPLACEMENT POUR LES AUTOMOBILES D'AUJOURD'HUI

- Semelle moderne et enveloppante qui assure une meilleure traction sur les surfaces sèches ou mouillées.
- Nouvelle maîtrise améliorée au volant . . . roulement plus silencieux . . . millage accru.
- Toile de nylon 3-T et caoutchouc Tufsyn: meilleure durabilité, plus grande sécurité.
- Nouveau profil surbaissé et flanc d'un modèle distinctif.

VOTRE SÉCURITÉ: DES PNEUS SAFETY de $3.00 à $10.00 DE RABAIS SUR CES PRIX
selon le millage que vos pneus pourraient encore parcourir

GRANDEUR	PRIX DE LISTE SUGGÉRÉ
5.60/5.90/6.00—13	$23.25
6.85/15	$24.50
6.50/7.00—13	$24.90
6.95/7.35—14,—7.35/15	$26.65
7.75/14,—7.75/15	$27.30
8.25/14,—8.15/15	$31.00
8.55/14,—8.45/15	$33.15

Autres pneus Goodyear tout neufs— à partir de $13.85, aucun échange requis.

Venez avec votre voiture et profitez de notre examen

SPÉCIAL "SAFETY"

MAINTENANT $9.95 PIÈCES REQUISES EN PLUS

VOICI EN QUOI CONSISTE NOTRE EXAMEN SPECIAL "SAFETY"

(Variante pour 6 villes dans lesquelles nos marchands n'ont pas d'installation pour vérifier l'alignement des roues)

1. Pneus — Inspection et rotation des pneus. Equilibrage des cinq pneus, contrepoids compris.
2. Amortisseurs de chocs — Vérification de leur efficacité et de leur état.
3. Courroie du ventilateur et boyau du radiateur — Inspection de leur état.
4. Batterie et câbles — Inspection de leur état.
5. Echappement — Inspection de l'état du système.

Vulcanisation Moderne Ltée

362, rue St-Germain RIMOUSKI Tél. 723-7843

MONTAGE GRATUIT - TERMES FACILES - SERVICE RAPIDE

Routhier tenu criminellement responsable de la mort de sa femme

Nous vous rapportons aussi fidèlement que possible, l'interrogatoire et les témoignages de l'enquête du Coroner, concernant le meurtre de Mme Ls.-Philippe Routhier, qui s'est déroulée au Palais de Justice de Rimouski, le 28 juillet.

MLLE MARGUERITE D'ANJOU

Ayant prêté serment, le premier témoin, Mlle Marguerite D'Anjou, a répondu aux questions de Me Fernand Dionne, avocat de la Couronne.

— Mlle D'Anjou, voulez-vous nous dire ce qui est arrivé dans la journée du 5 juillet dernier, à la résidence que vous habitiez, à 5 rue St-Edmond ?

— Le midi, en allant dîner, j'ai trouvé un billet sous ma porte. Ce billet disait : "Mlle D. Voulez-vous vous occuper de la malle ?"

Mlle D'Anjou a ensuite pris connaissance d'une photocopie du billet et a affirmé qu'il s'agissait bien du même billet.

— Après, continuait le témoin, je suis retournée au travail. Par la suite, en finissant de travailler, je suis retournée à ma chambre, rue St-Edmond.

"Après souper, j'avais décidé d'aller marcher. Je suis sortie et j'ai remarqué qu'une fenêtre de la cave était ouverte. Les rideaux battaient au vent ; c'est ce qui a attiré mon attention. C'était la première fois que cela arrivait depuis 6 ans que je demeurais là.

"Le lendemain, comme je croyais qu'il y aurait de l'orage, voyant que la porte conduisant à la cave était barrée, j'ai téléphoné au propriétaire de la maison, le Dr Ringuet, mais ni lui, ni madame Ringuet n'étaient là. J'ai donc téléphoné à la pharmacie Moreault et une jeune fille, Mlle Louise Tardif est venue chez moi presqu'aussitôt. Nous sommes descendues et dans l'escalier, Mlle Tardif m'a dépassée. Tout à coup, elle s'est arrêtée et a crié : "Il y a quelqu'un ici. Mais mon Dieu, qu'est ce qui s'est passé ?", en apercevant une forme humaine qui baignait dans son sang.

"Nous sommes sorties dehors en courant et je me demandais ce que nous allions faire. J'ai téléphoné à mon frère Charles D'Anjou et il m'a dit d'appeller la police et le médecin.

"C'est Mlle Tardif qui a téléphoné. Il était environ 8.15 h. le soir. C'était mercredi le 6 juillet.

Le témoignage de Mlle D'Anjou a été interrompu par un membre du jury, qui lui a demandé si c'était la signature de M. Routhier qui était au bas du billet.

D'une voix qui laissait deviner son impatience, le témoin a répondu : "Je ne connais ni la signature de M. ou Mme Routhier. La plupart du temps qu'ils sortaient, c'était Mme Routhier qui me téléphonait. Mais très souvent on mettait un papier sous ma porte."

C'est sur cette phrase que Mlle Marguerite D'Anjou a terminé son témoignage, laissant la place au deuxième témoin.

M. PIERRE-PAUL BILODEAU

M. Bilodeau est photographe au Service d'Identification Judiciaire de la Sûreté Provinciale à Rimouski.

Me Dionne commença l'interrogatoire.

— M. Bilodeau, est-ce en qualité de photographe que vous avez exercé vos fonctions, le 6 juillet dernier ?

— Oui, a répondu le témoin. J'ai dû me rendre à 5 rue St-Edmond.

— Voulez-vous expliquer les photographies que vous avez prises, ce soir-là ?

Le témoin a expliqué les photos illustrant l'escalier, la cave, le marteau, le cadavre et quelques autres.

DR FERNAND COTE

Me Dionne a commencé l'interrogatoire par la question suivante :

— Le 6 juillet dernier, avez-vous été appelé pour vous rendre à 5 rue St-Edmond ?

Le Dr Côté a répondu par l'affirmative.

— Qu'avez - vous constaté, poursuivit l'avocat ?

— Quand je suis arrivé, je suis entré dans la maison. Ensuite, je suis descendu dans le sous-sol. J'ai alors constaté qu'une dame assez âgée était allongée sur le sol, près d'une mare de sang. La morte était étendue dans une position comme si elle avait été traînée. Ses vêtements étaient relevés, du côté gauche de ses hanches. Elle était définitivement décédée depuis quelques heures. Le traumatisme était assez important pour expliquer la mort.

Ensuite, ce fut le témoignage du prévenu, Ls.-Philippe Routhier, qu'on entendit.

M. LS.-PHILIPPE ROUTHIER

Avant de commencer l'interrogatoire, l'avocat de la Couronne a dit à M. Routhier : "M. Routhier, vous n'êtes pas obligé de parler, et si vous voulez le faire, vous pouvez demander la protection de la cour."

M. Routhier a répondu qu'il avait déjà une déclaration, mais qu'il pouvait répondre aux questions qu'on lui poseraient.

Me Dionne lui demanda quel logement il occupait le 5 juillet dernier, dans la ville de Rimouski.

— Au 5 rue St-Edmond, répondit le prévenu.

— Qui résidait avec vous à ce moment-là, continuait Me Dionne ?

— Ma femme.

— Racontez ce qui est arrivé le 5 juillet et dites où vous étiez vers l'heure du midi ?

— Nous étions au Bic.

— A quelle heure êtes-vous revenu chez-vous ?

— Vers 2.05 heures de l'après-midi.

"Je suis entré dans la maison avec ma femme et je lui ai dit que je ressortais pour aller prendre un verre de bière. Je suis revenu quelques minutes après.

— Qu'est-il arrivé ensuite, s'enquérit Me Dionne ?

— Ma femme semblait déprimée. D'habitude, quand les femmes reviennent de chez la coiffeuse, elles sont plus jolies, de meilleure humeur. Ca faisait longtemps qu'elle était malade. Elle se faisait traiter par des médecins. Quand je suis arrivé dans le salon, et que j'ai vu qu'elle était déprimée — ma femme, c'était une sainte — alors, subito presto, c'est venu tout d'un coup, j'ai décidé de l'envoyer au ciel. Je lui ai donné des coups de poings à droite et à gauche, mais elle n'est pas tombée. Je l'ai poussée dans la cave et je l'ai frappée avec un marteau, avec toute la force dont j'étais capable.

— Est-ce qu'elle a parlé, questionna Me Dionne ?

— Elle a dit : "Au secours ! Qu'est-ce que tu fais là, Philippe".

— Est-ce qu'elle a essayé de déserter ?

— Oui. Je l'ai traînée par le bras. Elle a crié au secours.

— A quel endroit était-elle quand vous l'avez frappée pour la première fois ?

— Dans le salon.

— A-t-elle essayé de s'enfuir ?

— Oui, mais j'avais décidé de l'envoyer au ciel. Je l'ai poussée dans la cave. Elle est tombée. J'ai pris un marteau, sur le bord de la tablette, dans la cave, et je l'ai frappée, au pied de l'escalier.

— Combien de coups de marteau lui avez-vous donnés ?

— Je ne voulais pas qu'elle souffre. Deux, peut-être trois. Après, je l'ai traînée par une jambe, près du soupirail, à cause de la senteur.

— Après ces évènements, qu'avez-vous fait demanda Me Dionne ?

— Je me suis réveillé. C'est pas que j'étais endormi, mais j'ai réalisé ce que j'avais fait. J'ai lavé le marteau et je l'ai remis à la même place. J'ai préparé ma valise pour prendre le train pour Montréal. S'il n'y avait pas eu ma religion, il y aurait eu un suicide, après cela.

— Avez-vous reçu un coup de téléphone, questionna Me Dionne ?

— Oui, de ma belle-soeur. Elle voulait parler à ma femme. Je lui ai dit qu'elle était sortie. Ensuite, il est venu deux inspecteurs de la taxe d'eau. Je ne les connais pas. Ils m'ont posé deux ou trois questions et j'ai répondu à leurs questions.

— Qu'est-il arrivé après qu'ils sont partis ?

— J'ai appelé un taxi, 3-3333 pour m'en aller à Mont-Joli.

— Quand vous êtes arrivé à Mont-Joli, où êtes-vous allé ?

— D'abord à Ste-Flavie à l'hôtel Lafayette, ensuite à Mt-Joli, à l'hôtel Jacques-Cartier. Après, j'ai été à la gare et je suis parti avec Henri Beaulieu, à son chalet, au Lac Sandy.

— A quelle heure avez-vous pris le train ?

— A 10.20 heures.

— Pour quel endroit ?

— Pour Montréal.

— Où êtes-vous allé à Montréal ?

— Je ne sais pas. On m'a dit au Reine Elizabeth. J'ai été huit jours sans connaissance.

— Quand votre femme a voulu sortir, c'était par quelle porte ?

— Par la porte d'en avant.

Après le témoignage de M. Routhier, le jury a délibéré quelques minutes. Par la suite, le Coroner du district de Rimouski le Dr Raoul Bélanger a déclaré que M. Ls.-Philippe Routhier était tenu criminellement responsable de la mort de sa femme, Jeanne Cullens.

Ginette Fournier

ROUTHIER RESPONSABLE

Une accusation de meurtre qualifié à l'endroit de Ls-Philippe Routhier a été portée, vendredi dernier, au Palais de Justice de Rimouski.

Le jury a tenu Routhier criminellement responsable de la mort de sa femme, Jeanne Cullens, âgée de 65 ans, après avoir entendu quatre témoins et délibéré durant quelques minutes, à l'enquête du coroner tenue jeudi soir 28 juillet, sous la présidence du Dr Raoul Bélanger.

L'enquête, sous la direction du Commandant de la Sûreté Provinciale de Rimouski, M. Georges Fafard, était sous la conduite du Caporal Roland Labissonnière, de Rimouski, lequel était assisté du Caporal Raymond Lacroix, de Québec. La Police Municipale de Rimouski et le Service d'Identification Judiciaire, subdivision de Rimouski, ont collaboré avec la Sûreté Provinciale.

G. F.

Policier victime d'un infarctus à Mont-Joli

Un porte-parole de la Sûreté provinciale rapporte qu'un policier privé, à l'emploi du sanatorium Saint-Georges de Mont-Joli, aurait été terrassé par un infarctus, quelques heures après un échange de propos acerbes avec des grévistes, dans la nuit de jeudi dernier.

Pour sa part, M. Télesphore Tremblay, contrôleur de cette institution hospitalière, dit que le policier, M. Joseph Vignola, un quadragénaire, aurait plutôt été en proie à un violent choc nerveux, sans toutefois rejeter la possibilité d'un infarctus.

M. Tremblay dit que M. Vignola est maintenant hospitalisé au sanatorium et qu'il est sous observation médicale.

Selon le contrôleur, l'incident s'est déroulé vers minuit, mercredi soir, quand quatre ou cinq employés surnuméraires du sanatorium ont décidé de faire un feu de joie, devant l'institution avec des barricades.

Ces employés surnuméraires ont été engagés depuis le mois de juin, comme à chaque année, explique M. Tremblay, mais ils sont actuellement retenus dans l'institution depuis le 18 juillet, soit depuis l'arrêt de travail des quelque 200 cotisants du syndicat local de la Fédération nationale des services (CSN).

Session de formation de dirigeants du Service de préparation au mariage

Une cinquantaine de responsables nationaux, diocésains et locaux du Service de préparation au mariage participeront à une session intensive de formation qui aura lieu à Duchesnay, du 31 juillet au 5 août.

Soucieux d'apporter une réponse adéquate aux besoins des fiancés, ils passeront ces cinq jours à étudier et à approfondir les principales méthodes d'action du mouvement ainsi que ses instruments de travail.

Cette recherche en commun, ces échanges d'expériences se feront à la base d'une authentique vie d'équipe, pendant la durée du camp.

Bon nombre des responsables diocésains qui participeront à ces assises sacrifieront leurs vacances annuelles et en absorberont, le coût de leurs deniers.

C'est la première fois qu'un tel camp est organisé par le SPM. Le publiciste national, M. P.-E. Perron a révélé que telle initiative est prise dans le but de former des dirigeants plus aptes à répondre aux besoins de ceux qui se vouent au mariage, les foyers de demain.

Décès de M. Pierre Roy de Hauterive

A Drummondville, le 1er août, est décédé, accidentellement, M. Pierre Roy, 26 ans et 6 mois, professeur à Hauterive.

Outre son épouse, née Ghislaine Dionne, il laisse deux enfants ; son père et sa mère, M. et Mme J.-Pierre Roy, de St-Fabien ; ses frères, M. l'abbé Jean-Guy Roy, vicaire à Nazareth, Sylvain, de St-Fabien, Jean, de Val d'Or et Réginald, de Montréal. Il laisse également, ses beaux-parents, le notaire et Mme Gérard Dionne, d'Amqui.

Son service funèbre sera chanté en l'église de St-Fabien, le vendredi 5 août à 10 h.

Sincères condoléances.

CITE de RIMOUSKI

Bibliothécaire demandé (e)

La Cité de Rimouski désire retenir les services d'un ou d'une bibliothécaire diplômé(e) pour prendre charge de la bibliothèque municipale.

Le candidat ou la candidate devra posséder le baccalauréat ès-arts et détenir un diplôme universitaire en bibliothéconomie. La bibliothèque municipale de Rimouski dessert une population métropolitaine de 30,000 habitants.

Le salaire est établi selon les normes du ministère des Affaires Culturelles (Service des bibliothèques) et tiendra compte des qualifications et de l'expérience du proposant.

On est prié de poser sa candidature, en incluant le curriculum vitae, à :

HUBERT DUBE,
Greffier de la Cité,
Case postale 338,
Rimouski.

Donné à Rimouski,
ce deuxième jour d'août 1966.

Petites annonces classées

PAYABLE AVANT PUBLICATION — Minimum : 25 mots $1.00 — 2¢ le mot additionnel — 4¢ le mot, hors de la région
Les annonces doivent nous parvenir avant le mardi, à 5 hrs p.m. — 52, DE LA CATHEDRALE — Tél. 723-6528

Propriétés à vendre

BUNGALOW A VENDRE : pour cause de départ, situé à Ste-Agnès, 3 chambres, salon, cuisine et sous-sol fini. S'adresser à 70, D'Auteuil, Sainte-Agnès, tél. 723-9628

MAISON A VENDRE. S'adresser à Plan d'Habitation Lévesque Inc., tél. 723-2504 (1)

A VENDRE : maison neuve, pouvant être occupée immédiatement. Plan de financement de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. S'adresser à Roland Lévesque, 200, Cathédrale, Rimouski. Tél. 723-3772. (1)

MAISONS NEUVES A VENDRE : différents modèles, dans Ste-Agnès, près de l'école. Dernier financement consenti à 6¼%. Boni fédéral de $500.00 Libre immédiatement. S'adresser à Gilbert Levesque, 71, St-Laurent, Rimouski. Tél. 723-6826 (1)

MAISON A VENDRE OU A LOUER : située 1er rue, ave Dionne à Pte-au-Père, 7 apts plus chambre de lavage, garage chauffé et annexé à la maison, sous-sol fini, chauffage central, entrée 220, 100 ampères, réservoir à eau chaude "Cascade 40", terrain clôturé et terrassement fini. S'adresser à Aquilas Banville, St-Anaclet tél : 723-3912 (1)

A VENDRE : part de club (chasse et pêche) ; aussi chalet, situé au Club des Trois Chalets Inc. (Lac Chasseur à Métis). S'adresser à Henri Jacob, Rimouski. Téléphone 723-7218 (1)

PROPRIETE A VENDRE : 24 pièces, restaurant pouvant servir hôtel ou logements ; aussi 6 chalets meublés. Condition avantageuse. Cause de vieillesse. S'adresser à M. Eugène Pelletier, Ste-Luce-sur-mer. (1)

MAISON A VENDRE : Située rue Roy, Sacré-Coeur, 6 pcs plus chambre de bain. S'adresser au tél. 736-4555 (1)

MAISON A VENDRE : à 44, rue Laval, Nazareth, 2 logements. A bonne condition. S'adresser à Emilien Côté, 18, St-François, Nazareth, tél. 723-2009 (1)

MAISON A VENDRE : 3 logements, située à Pointe-au-Père, près des écoles, chauffage à eau chaude avec "Tankless". Laissée à un prix très abordable, pour cause de départ immédiat. S'adresser à 723-9578 (1)

BOULANGERIE A VENDRE : Commerce établi depuis 30 ans. Très bon chiffre d'affaires. Maison annexée. Vente pour cause de maladie. S'adresser par tél. 775-5569

A VENDRE AU BIC : boutique à bois, équipée d'un planeur. Machine à moulures 8" 4 faces, corroyeur 16", et autres machines ; aussi bâtisses et terrain. S'adresser à M. Roger Heppell, 564, Lasalle, Nazareth, Rimouski ou tél. de midi à 1 h. p.m. et 6 h. p.m. à 7 h. p.m. 723-7723 (1)

A VENDRE A LUCEVILLE : maison résidentielle, très confortable avec ou sans ameublement. Conditions avantageuses pour prompt acheteur. S'adresser à Norbert Heppell, ave des Erables, Luceville, tél. 739-4349 (1)

A louer logements

1½, 2 et 3 pièces ; chauffage à l'électricité, eau chaude, etc., inclus dans le prix de location.

S'adresser à :
LES IMMEUBLES GUERETTE
100, 3e Rue, St-Pie-X
Rimouski Tél. 723-7488

Terrains

A VENDRE : Grand terrain, conviendrait pour construire maison à logements, situé rue St-Jean-Bte, face à la gare. S'adresser à M. Philibert Labrie au tél. 723-3112 ou 723-7089 (1A)

Auto

A VENDRE : Renault R-8, 1965, automatique. Le mécanique est en excellente condition, 26,000 milles. Cause de départ pour l'Université. S'adresser à 724-4347 et 723-3401

Divers

CAROSSE A VENDRE : Carosse jaune serin, de marque "Seinshine" à l'état neuf, aussi 2 lits d'enfants, grandeur 27 x 51 et 20 x 40, avec matelas, aussi réservoir à l'huile 100 gallons. S'adresser à 723-5378 (3)

POUR LA MARIEE D'AOUT ET SEPTEMBRE A VENDRE : robe longue avec traîne, taille 9-10 ans, grandeur 5 pcs. S'adresser au tél. 724-4917 (3)

A VENDRE : robe de mariée en velour, longue, avec traîne chapelle et voile long, grandeur 10 ans pour taille 5' et 2". S'adresser à 723-7616, dans l'avant-midi.

A louer

A LOUER : 2 chambres avec permission de cuisiner, situées à 11, de l'Evêché, Riki. S'adresser au tél. 723-3361 le jour ou 723-8790 le soir (4)

CHAMBRE A LOUER : entrée indépendante, située près de l'hôpital. Conviendrait pour demoiselle. S'adresser à 723-3246 (4)

A LOUER : chambres avec pension si désirée. Situées à 86, Cathédrale, Rimouski. S'adresser à 723-2764 (4)

A LOUER : grandes chambres, sur premier plancher, avec permission de cuisiner. S'adresser au tél. 723-3163, situées, 2e Rue à St-Pie-X. (4)

CHAMBRE A LOUER : à 116, Cathédrale, Rimouski. S'adresser au tél. 723-2543 (4)

CHAMBRES MEUBLEES A NEUF A LOUER : pour jeunes filles, permission de cuisiner si désirée, poêle électrique, frigidaire, de tout pour faire la cuisine, usage du téléphone, centre des affaires, à 157, St-Germain, Rimouski. S'adresser le jour à 723-9735 ou le soir 723-1462 (4)

A LOUER : chambre, située sur la première rue à St-Pie-X. S'adresser à 723-8372 (4)

A LOUER : grande chambre meublée, permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

A LOUER : chambres modernes avec armoires, poêle électrique et usage du frigidaire et téléphone. Service de lavage gratuit, entrée privée. Les appartements Lemieux, 340, St-Germain, Rimouski, tél. 723-9911 (4)

2 CHAMBRES A LOUER : plus chambre de bain. Conviendraient pour couple ou institutrices. Situées sur la 2e rue à St-Robert. S'adresser au tél. 723-8985 (4)

Aubaine — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-7373.

CHAMBRE A LOUER et pension si désirée, à proximité des écoles et poste CJBR. S'adresser au tél. 723-3608 (4)

Logements

A LOUER : logement. S'adresser au tél. 723-7824 (5)

A LOUER : petit logement 2 pcs, pole électrique et frigidaire compris. Situé à 73, Rouleau, Rimouski. S'adresser à Ferronnerie Bérubé. Tél. 724-4188 (5)

A LOUER : logement 5 pcs plus chambre de bain, au centre des affaires. Libre le 1er août. S'adresser à 599 St-Yves, Rimouski-Est, tél. 723-9178 (5)

A LOUER : logement 3½ pièces, chambre de bain avec douche. Prix raisonnable. Situé à 10, St-Laurent. Libre le 1er août. S'adresser à 723-6375 (5)

A LOUER : logements de 1 et 2 pcs, meublés, chauffés. S'adresser à 723-6591 (5)

CHALET A LOUER : Situé à 2 milles de Rimouski, à Sacré-Coeur, sur le bord d'un ruisseau. S'adresser au tél. 723-5729 (5)

MAISON A LOUER : de 8 à 10 appartements, très bien située, deux étages ; aussi chambres à louer. S'adresser à 65-A, rue Evêché, Rimouski. tél. 724-4157 le jour ou 723-7312 (5)

A LOUER : 2 appartements plus chambre de bain, appartements meublés, chauffés et électricité fournie. S'adresser au tél. 723-2625 (5)

A LOUER : logement 4 pcs, entièrement meublé. Situé au centre des affaires, rue St-Germain. S'adresser en fin de semaine au tél. 723-5285 ou l'après-midi, tél. 723-6360 (5)

A LOUER : local pour commerce de 30 x 45 de plancher, avec système de chauffage à eau chaude, grand terrain de stationnement. Situé au coin du boulevard, rue Dollard. S'adresser à 62, Dollard, Nazareth, tél. 723-2668 (5)

A LOUER : logement 5 pcs plus chambre de bain, ainsi qu'un garage pour voiture. Situé à 79-A, Tessier, Rimouski. Libre le 1er septembre. S'adresser au téléphone 723-9115 (5)

TRES BEAU 3 PCS A LOUER : meublées à neuf, centre de la ville. Libre immédiatement. Situées édifice Dionne, 125 St-Germain, Rimouski, tél. 723-7342 (5)

A LOUER : logement 3 pcs, près de l'église de St-Robert. S'adresser à 723-7703 (5)

A LOUER : logement meublé, chauffé et éclairé pour couple sans enfants ; aussi chambre à louer pour étudiant. S'adresser au tél. 723-7429, Rimouski. (5)

CHALET A LOUER : à la semaine ou au mois, situé sur plage Bellevue. S'adresser à 186, Evêché, Rimouski tél. 723-7525 (5)

A LOUER : logement 3 pcs plus chambre de bain, pour couple seulement. S'adresser au téléphone 723-3562 (5)

On demande

HOMMES DEMANDES : avec automobile, dans plusieurs comtés pour prendre commandes et faire livraison chez les marchands, temps plein ou partiel. Ecrire donnant, téléphone, âge à C.P. 410, dept. L.A.M., Rimouski. (6)

À LOUER
"LES APPARTEMENTS ANTONIO"
Logements luxueux de 4½ et 5½ pièces à prix raisonnables.
Tél. 723-2504
ANTONIO LEVESQUE

ON DEMANDE : Mécaniciens pour dépositaire G.M., à Montréal. Bon salaire, excellente condition de travail. Ecrire à Clermont Motor Ltd., 5363, St-Denis, Montréal, attn. Gérant de Service. (6)

ON DEMANDE : 4 dames de 25 ans et plus, auto requise pour travail spécial, dans les alentours, 8e années, apparence soignée. $3.00 de l'heure, en suivant cours d'entraînement. Pour entrevue, tél. entre 2 à 4 heures de l'après-midi, no. 723-6380, demander Ghislaine ou M. Gagné. (6)

VENDEUR DEMANDE : Augmentez votre revenu en vendant à temps partiel ou plein, les merveilleux produits d'étanchéité "GOODYEAR" et autres articles fabriqués par Compagnie sérieuse établie depuis plus de 62 ans. Ecrivez à Mlle Paquette, Consolidated Paint & Varnish Corporation, P.O. Box 39, Rosemont, Montréal, indiquant votre numéro de rue et téléphone. (6)

"VOICI AVON" Toute femme ambitieuse qui a du temps libre peut gagner de l'argent. Leçons gratuites sur la vente. Expérience non-essentielle. Territoires St-Donat, Rimouski, Bic et Village Brisson. S'adresser au tél. 723-7789 ou C.P. 963, Rimouski (6)

BONNE DEMANDEE : pour ouvrage général dans une famille de 4 enfants, dont deux d'âge scolaire. Position à l'année. Bon salaire et bonnes conditions de travail. S'adresser à Mme J.-Roger Levesque, 405, St-Germain, tél. 723-9833 (6)

Variété

UNE DAME OFFRE SES SERVICES pour faire le ménage dans bureaux ou maisons privées. S'adresser au tél. 724-4980 (7)

BESOIN D'ARGENT : Pour vos achats à termes, consolidations de dettes, prêts hypothécaires à court terme, consultez : FINANCE LOCALE INC, 49, Jacques-Cartier, Mont-Joli. 775-4341 (7)

REPARATION D'APPAREILS ELECTRIQUES : réparation générale, grille-pain, presto, "mixette", fer électrique, chaufferette, etc. S'adresser à Rimouski Amusement Enr., 193, Cathédrale, Rimouski, tél. 723-7938 (7)

A VENDRE : vêtements et lingerie à bon marché, désinfectés et propres. Il y a de tout pour hommes, femmes et enfants. S'adresser à "Les Accessoires Mado, Enr., Mme M. G. Lacombe, prop. 165-A, St-Jean-Bte, 723-5397 (7)

A VENDRE
2 TERRAINS
64' x 144' situés au Cap-à-l'Orignal en bordure du fleuve. Idéals pour chalet d'été.
S'adresser à :
J.-M. LEBLANC
723-6508

Petit guide de la mariée

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, LE PETIT GUIDE UTILE pour la cérémonie du mariage et qui donne de précieux conseils concernant la réception, le cortège et beaucoup d'autres informations absolument nécessaires aux nouveaux mariés.

Adressez ce coupon en incluant 50 sous à C.P. 410, dépt. T.L., Rimouski, P.Q.

Nom .....

Adresse .....

DESSINATEUR SENIOR
USINE CIP MATANE

Nous requérons pour notre usine en voie de construction à Matane les services d'un dessinateur qui a de cinq à dix années d'expérience en dessin industriel sur des projets, particulièrement en mécanique. Cette usine produira du carton à onduler.

Ce poste vacant est pour un emploi permanent. Le candidat aura à compléter l'élaboration de projets avec un minimum de supervision. Son ouvrage comprendra des estimations, des dessins de la disposition et de l'installation de la machinerie et de l'équipement. Il aura la responsabilité de commander le matériel nécessaire, etc.

Voici l'occasion par excellence pour un dessinateur sénior de s'associer à notre Compagnie dans un travail intéressant qui le conduira de la construction d'une usine à sa mise en marche et à son opération avec de la machinerie et de l'équipement tout neuf.

Adresser votre lettre en donnant à titre confidentiel le détail de votre instruction, votre expérience, votre âge et le salaire désiré etc., à ;

Compagnie Internationale de Papier du Canada
EDIFICE SUN LIFE
DEPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES
CARRE DOMINION
SUITE 1540
MONTREAL 2, P. QUE.

PETITES annonces

MAISON A VENDRE : Située à 86, 1ère Rue St-Pie-X, 2e étages, terrassement avec arbustes, extérieur en amiante. S'adresser au tél. 723-2317 (1)

A VENDRE : restaurant équipé, en banlieu de Rimouski clientèle établie. Prix raisonnable. Pour cause de départ. S'adresser après 6 heures au tél. 723-9881 (1)

A VENDRE : maison et bon poste de commerce, établi depuis plusieurs années, cause de décès ; aussi à vendre maison à deux logements, située à 1, rue Bellavance. S'adresser à 163, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski. (1)

A VENDRE : poste commercial, conviendrait pour épicerie, boucherie. Situé 119, Cathédrale, Rimouski. S'adresser à 723-2317 (1)

BUNGALOW de 35 x 40, 5 apts, terrain de 100 x 142, ruisseau, pelouse, puits artésien, chauffage à eau chaude. Situé à Sacré-Coeur. S'adresser à 724-4201 (1)

A VENDRE : Maison de 2 logements, aussi machine électrique à additionner ; Willis Jeep. S'adresser à Gérard Gagné, 5 Langevin, tél. 723-3814. AUSSI chalet avec part de club. (1)

A VENDRE : automobile de marque "Comet", modèle 1964, 6 cylindres, automatique, radio. S'adressser à 723-3524 (2)

A VENDRE : étole neuve de vison pastel, très bas prix. S'adresser au tél. 723-5166 (3)

CHAMBRE ET PENSION pour étudiantes, semaine de 5 jours $15.00 et 7 jours $18.50. S'adresser à 27, ave Sirois, tél. 723-6256

A LOUER : logement, système de chauffage à l'électricité, entrée 220, peinture neuve, espace réservé dans la cave, stationnement. Libre immédiatement. Situé à 8, Fiset, apt. 3, Rimouski. S'adresser au tél. 723-3431 (5)

A LOUER : logement chauffé, 4 pcs, entrée 220, situé à 79-A, Evêché, Rimouski. S'adresser à 19, St-Louis, tél. 723-7523 ou 723-7524 (5)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CITÉ DE RIMOUSKI

Avis est par les présentes données que des soumissions cachetées et portant la mention

"SOUMISSION POUR VENTE EQUIPEMENT COMPLET DE RESTAURANT", seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à LUNDI le 29 août 1966 à 5 hres p.m. pour la vente par la Cité de Rimouski d'un EQUIPEMENT complet pour RESTAURANT dont elle disposait au Centre des Loisirs St-Germain.

Les personnes intéressées pourront se procurer des détails additionnels en s'adressant au bureau du Directeur des Loisirs de la Cité, à l'Hôtel de ville, aux heures ordinaires de bureau.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

HUBERT DUBE,
Greffier de la Cité.

Donné à Rimouski ce troisième jour du mois d'août 1966.

BUREAUX
A LOUER
situés dans édifice à bureaux, rue de l'Evêché, centre d'affaires.
Téléphonez
723-9011

Trophée Lacordaire gagné par St-Mathieu

Photo prise lors du récent congrès diocésain Lacordaire tenu à Ste-Agnès, sous la présidence du Dr Georges-Henri Gagnon que l'on reconnaît ici remettant le trophée "Lucien Deschesnes" à M. Raynald Thibault, président du Cercle de St-Mathieu, qui s'est mérité encore l'honneur d'avoir remporté ce trophée accordé au cercle qui a le plus fort pourcentage de la population de sa paroisse dans ses rangs. (Photo M.-L. Pelletier)

Le droit à la reprise

"Les élèves dont les parents détiennent une carte d'assistance médicale n'ont pas à payer les frais de reprise des examens".

Comme l'a déclaré le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, lors de sa conférence de mardi dernier, les élèves dont les parents détiennent une carte d'assistance médicale du ministère de la Famille et du Bien-Etre social sont exemptés des frais de quatre dollars encourus pour une reprise d'examens.

Pour justifier cette exemption, les élèves qui doivent s'inscrire pour une reprise d'examens, dans le bureau interrégional qui dessert leur commission scolaire, prendront soin d'apporter avec eux la carte d'assistance médicale émise par le ministère de la Famille et du Bien-Etre social.

Pour les élèves catholiques de langue anglaise, qui peuvent envoyer par la poste leur demande d'inscription aux examens de reprise, ils devront indiquer sur leur demande le numéro de dossier qui est inscrit sur la carte d'assistance médicale et pourront ainsi être exemptés des frais de reprise.

Boursier du ministère de l'Education

M. Jacques Gagnon, du Bic, vient de se voir octroyer une bourse d'études du Ministère de l'Education de la province de Québec. M. Gagnon, un diplômé de l'Université Laval et de Montréal, poursuivra ses études pour l'obtention d'un doctorat en Géographie à l'Université de Lille, France, au cours de la prochaine année.

Il est le fils de M. et Mme Alcide Gagnon, du Bic.

ST-ANACLET

ECHOS MONDAINS

M. l'abbé L.-D. D'Auteuil, en visite au presbytère de St-Anaclet, dernièrement.

Mme Ernest Bonnieul, de l'Alverne, de retour de Montréal où elle a visité ses enfants, a passé quelques jours chez sa soeur, Mme J.-H. Lavoie.

M. et Mme Charles Fournier et leurs fils Jean-Pierre et Claude, ont visité des parents à St-Fabien.

Mme Eudore St-Laurent et sa jeune fille, de St-Pie-X ont visité parents et amis de la paroisse.

Mme Hervé Ross et ses enfants Ginette et Bruno, ont passé quelques jours chez des parents, à Baie-Comeau, Hauterive et Chute aux Outardes.

Mme Jacques Lachance, ses enfants, Pierre, Claude et Hélène, de Baie-Comeau, passent quelques jours de vacances chez Mme Odile Julien.

Mme Robert Dufresne et sa fillette Line, d'Amos, passent quelques semaines de vacances chez sa mère, Mme Odile Julien.

M. Maurice Bérubé, d'Esprit-Saint, en visite chez sa soeur, Mme Rosaire Lavoie.

Mme Omer Bélanger, M. et Mme Robert Lacombe, de l'Anse Pleureuse, ainsi que M. et Mme Arsène Synette, de Mont-Louis, étaient dernièrement en visite chez M. et Mme Charles Fournier.

M. Médéric Simard, ainsi que Mme Annette Laforest et ses trois filles, de Mont-Joli, ont visité leur parente, Mme Roland Lavoie.

M. et Mme Conrad Lévesque, de retour de Montréal, sont retournés à Baie-Comeau, après quelques jours chez Mme Odile Julien.

Unité Sanitaire Rimouski

Clinique d'immunisation et de vaccination :

BIC : Lundi 8 août, à 2 h. p.m.
TRINITE-DES-MONTS : Lundi 8 août, à 1 h. 30 p.m.
SAINT-VALERIEN : Mardi 9 août, à 2 h. p.m.
SAINT-SIMON : Mercredi 10 août, à 2 h. p.m.
SAINTE-BLANDINE : Jeudi 11 août, à 2 h. p.m.
STE-ODILE : Vendredi 12 août, de 10 h. à 11 h. p.m.
RIMOUSKI (U.S.) : Vendredi 12 août, de 2 h. à 4 h. p.m.

LA DEESSE DES MOISSONS

Mlle Gaétane Roussel de Lac-au-Saumon a été choisie par jury LA DEESSE DES MOISSONS en marge des activités de la FOIRE AGRICOLE DE LA MATAPEDIA qui se déroulera du 11 au 14 août prochain. Outre Mlle Roussel, 10 autres concurrentes avaient accepté de se présenter. Ce sont : Mlles Raymonde Couture, Denise Dufour et Françoise Thibault de Causapscal, Jeannette Gendron et Mme Philippe Lapierre de Lac-au-Saumon, Yolande Otis de St-Noël, Micheline D'Amours et Ghislaine Beaulieu de Val-Brillant, Marie-Lise Boudreau de Ste-Irène et Lucille Gagné, d'Amqui.

BUREAU A LOUER
(face à l'hôtel de ville)
1220 pi. carrés de plancher pouvant être loué séparément à 590 pi. carrés et 630 pi. carrés. Bâtisse à l'épreuve du feu, fraîchement repeinte.
Tél. 723-7538

CHALET A VENDRE
six pièces, situé au Rocher-Blanc du côté de la plage. Eau chaude et froide, poêle électrique, réfrigérateur, fournaise à l'huile, etc., etc. Livrable immédiatement. Pour renseignements additionnels
Signalez : 724-4101

AVION TAXI

BI-MOTEUR "PIPER APACHE"
POUR VOUS CONDUIRE PARTOUT
A TOUTE HEURE DU JOUR — SEMAINE et DIMANCHE

- Service de taxi aérien
- Envolée de plaisance
- Voyage d'excursion
- Voyage d'urgence
- Inspection
- Photographie aérienne

L'avion taxi . . .
La seule façon agréable, rapide et sûre de voyager . . .
La Côte-Nord, aller-retour en moins d'une heure . . .
Seul l'avion-taxi peut vous conduire directement dans la majorité des villes du pays. Souvenez-vous en lors de votre prochain voyage d'affaires ou de plaisance.
Pour toute information appelez MONT-JOLI, Alain Trottier, pilote-prop. c. P. 1458 - Mont-Joli, Qué.
775-3200

CAMPEMENT 4-H À KAMOURASKA

En collaboration avec le ministère de l'Education, l'Association forestière québecoise tient présentement des camps de formation pour les chefs de son mouvement 4-H. Les camps ont débuté le 11 juillet et se termineront le 16 août. Quelque 500 jeunes, garçons et filles venant des quatre coins de la province, suivront des cours sur la technique 4-H et sur la conservation des forêts aux deux centres provinciaux de campement de l'AFQ, soit à la Réserve de Parke (Kamouraska) pour l'est de la province, et à Harrington (Argenteuil) pour l'Ouest de la province. Les études portent sur le thème : "4-H, AMI DE L'ARBRE" qui est en même temps le sujet de tout le programme d'activités pour l'année 4-H qui débutera en septembre.

NOUVEAU CHIRURGIEN DENTISTE A RIMOUSKI

Le Dr Gustave LEBLANC, d.d.s., dentiste, annonce l'ouverture de son bureau situé au 83, Evêché, Rimouski (édifice Pharmacie Saucier), pour le 8 août prochain. Le Dr Leblanc est natif de Rimouski, fils de M. et Mme Florent Leblanc et a terminé ses études en chirurgie dentaire à l'Université de Montréal.

Décès de Mme Marc Doucet de Sacré-Coeur

Après une longue maladie, est décédée à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 1er août, Mme Marc Doucet (Madeleine Paradis), âgée de 31 ans et 10 mois, de Sacré-Coeur.

Outre son époux, la défunte laisse 4 enfants, Luc, Line, Sylvie et Claire. Elle laisse également sa mère, Mme Charles Paradis, de St-Robert et ses beaux-parents, M. et Mme Albert Doucet, de Rimouski.

Son service funèbre sera chanté, jeudi le 4 août, à 3 h. p.m. en l'église de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Claude Ouellet de Rimouski.

Sincères condoléances.

Sauver des vies... ça devient l'affaire des Guides !

A partir d'aujourd'hui, les Guides pourront gagner le badge officiel de l'Ambulance St-Jean, en premiers soins - de même que l'insigne de la Société ambulancière pour soins à domicile - à la suite d'un accord que viennent de conclure la Société et le mouvement Guide.

L'entente qui se modèle sur celle qui a été conclue entre la Société ambulancière St-Jean et les Scouts du Canada en 1964, garantira en définitive, des badges guides, mettant en relief la familière croix blanche de St-Jean, que pourront gagner tous les membres du mouvement guide qui passeront avec succès les examens requis.

Depuis de nombreuses années, la Société ambulancière St-Jean s'est tenue en étroite association avec le mouvement Guide. L'importance du dernier accord tient du fait que dorénavent, les normes de la pratique des premiers soins et de formation aux seins à donner à domicile, jouiront, d'une uniformité dans tout le pays.

La Radio-Riveraine en congrès à Rimouski

L'association Radio-Riveraine Inc. tiendra son congrès en fin de semaine à Rimouski, soit les 6 et 7 août.

Des représentants d'Amqui, Baie-Comeau, Campbellton, Cap-Chat, Les Bergeronnes, Chûte aux Outardes, Escoumins, Forestville, Hauterive, Ste-Anne de la Pocatière, Manicouagan, Baie-des-Sables, Matane, Les Méchins, Mont-Joli, Mont-Logan, Mont-Louis, Montréal, Québec, Rimouski, Rivière-Blanche, Sayabec, Ste-Anne des Monts, St-Clément, St-Donat, St-Fabien, Ste-Félicité, St-Gabriel, St-Georges de Beauce, Ste-Paula, St-Thomts de Cherbourg, Sept-Iles, Trois-Pistoles et de bien d'autres endroits assisteront au congrès, à Rimouski.

PROGRAMME DU CONGRES

Samedi, le 6 août

De 2 h. p.m. à 4 h. 30 — Inscription au salon Normand, du Manoir Normandie, de Rimouski-Est.

5 h. — Von d'honneur — Hôtel de Ville, 55 de la Cathédrale.

6 h. 45 — Banquet — Hôtel Manoir Noormandie (présentation de l'exécutif et de l'assemblée).

9 h. — Soirée et danse avec orchestre — Salle de l'Hôtel Normandie.

Dimanche, le 7 août

9 h. a.m. Assemblée de l'exécutif de l'association plus les administrateurs de chaque conseil. — Bibliothèque de l'Institut de Technologie au 21, St-Louis.

10 h. Messe — Chapelle de l'Institut de Technologie.

10 h. 45 Panel — Bibliothèque de l'Institut de Technologie.

Signé : *Bernard Martin,*
XM55-2761
section de Rimouski.
Publiciste,

GEM
"Roi des bas Prix"

40 GRANDS Spéciaux
CHAQUE SEMAINE

BEURRE
FRAIS
1ère qualité
LB .59
Quantité limitée
2 livres par client

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES
avec l'achat de
PAIN
tranché "Laurentien"
2 pains 2 lb .60

POULETS "BAR-B-Q"

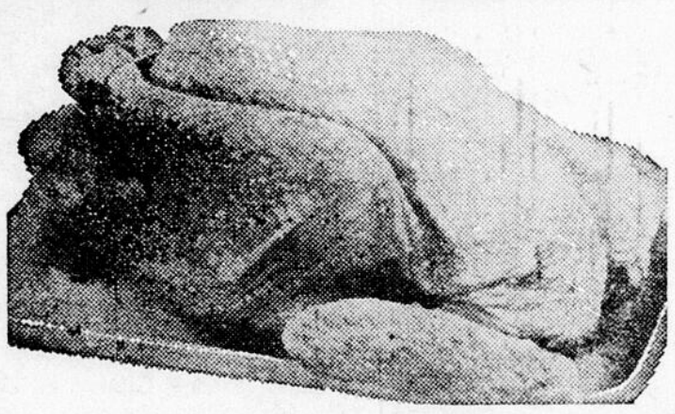

frais prêt à cuire
de 3 à 4 livres LB .39
de 2½ à 3 livres LB .35

QUICK
breuvage au chocolat
Boîte 2½ lbs .89

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES
SOUPE
poulet et nouilles "STUART"
10 env. .99

PATATES
FRAICHES
10 lb .49

FEVES JAUNES
LOCALES
2 lb .39

ECHALOTES
FRAICHES
pour vos salades
3 pqts .19

SMOKED MEAT
SPECIAL
4 pqts 2 oz .95

CRETONS
FRANÇAIS
Contenant 8 onces .45

ORANGES
"OUTSPAN"
5 lb .69

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES
LIQUEUR
"CROW ROYAL"
en canettes
toutes saveurs 6 10 oz .49

Bologna LB .39
TRANCHE ou MORCEAUX

LOUIS AMIOT ENR.
BIERE ET PORTER
28, RUE LAVOIE RIMOUSKI TELEPHONE : 723-3361

Cherchez-vous un emploi ?

HOMMES
Local

Boucher

Faire la coupe des viandes. Préparer étalages. Servir les clients au comptoir. 2 ans d'expérience. Semaine de 5 jours (45 heures). Salaire selon la compétence.

Classificateur

S'occuper de classifier le bois ouvré selon la qualité. 5 ans d'expérience dans la classification du bois mou. Semaine de 5½ jours (54 heures). Salaire selon compétence.

Régional et extérieur
Agents du Service de Placement

Postes disponibles dans toute la Province. On exige un diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu ou un diplôme d'école secondaire et bon nombre d'années d'expérience comportant des responsabilités croissantes. Salaire de $5,100 à $7,700. annuellement selon la formation et l'expérience.

FEMMES
Local

Caissière

Préposée à la caisse dans un restaurant. Recevoir les commandes au téléphone. 10e année. 1 an d'expérience. Semaine de 6 jours (50 heures). Salaire à discuter.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

42, ave de la Cathédrale
RIMOUSKI, Qué.
Tél. 723-2257

LE PLAN DU BAEQ

l'écho DU BAS ST-LAURENT

Formation d'un comité fédéral-provincial pour examiner les recommandations

Un comité fédéral-provincial fera formé incessamment pour examiner en profondeur les recommandations du Bureau d'aménagement de l'est du Québec en faveur d'un relèvement socio-économique des régions du Bas Saint-Laurent de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des forêts, a déclaré, dans une interview, que le gouvernement fédéral attend une proposition du Québec en vue de la formation de ce comité qui devra déterminer les priorités d'action et de dépenses dans la réalisation des objectifs visés, dans les recommandations du volumineux rapport du BAEQ, présenté aux deux gouvernements la semaine dernière.

Le ministre fédéral a repoussé d'un tour de phrase la boutade lancée par le premier ministre québécois, M. Daniel Johnson, lors de la présentation du rapport à Québec, selon laquelle, dans l'exécution des recommandations du BAEQ, le gouvernement fédéral agirait seulement comme bailleur de fonds.

"Nous allons exercer pleinement notre juridiction constitutionnelle", a déclaré M. Sauvé, ajoutant que l'exécution de tout programme de revalorisation du territoire pilote confié au BAEQ nécessitera, aux termes de la loi ARDA, des accords spéciaux entre Ottawa et Québec.

Les recommandations du BAEQ, si elles devaient être appliquées immédiatement et intégralement, nécessiteraient des déboursés de quelque $35 millions par année au cours des cinq prochaines années.

L'hon. Maurice Sauvé

Une nouvelle loi fédérale, sanctionnée au cours des dernières semaines, a créé un fonds de développement industriel de $50 millions pour les régions dites "désignées". Ce sont les régions de sous-emploi comme le sont le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Iles-de-la-Madeleine.

M. Sauvé a déclaré que la mise en vigueur des recommandations du BAEQ fera appel à ce nouveau fonds de $50 millions.

Au sujet de la notion que le gouvernement fédéral pourrait n'être qu'un bailleur de fonds, M. Sauvé a précisé: "Tout le domaine des transports, comme la construction des quais, relève de la juridiction fédérale, et il y a également tout le domaine économique".

Ottawa n'imposerait rien à Québec unilatéralement, en ce qui touche la mise en valeur de la région-pilote mais "une collaboration étroite sera nécessaire," a dit le ministre.

Le BAEQ a opéré durant trois ans, en vertu des lois fédérale et provinciale ARDA.

La mise en vigueur de ses recommandations nécessitera un accord à ces mêmes lois et à des accords spéciaux entre les deux gouvernements, accords qui sont prévus dans la loi fédérale ARDA.

Aux termes de la loi fédérale, tout programme ARDA fait appel à une participation financière d'au moins 50 pour cent du gouvernement fédéral. "Selon la nouvelle loi créant le fonds de développement industriel, a dit M. Sauvé, la contribution financière du gouvernement fédéral pourrait même atteindre, pour un projet, 100 pour cent du coût".

Il a précisé que la participation fédérale de 50 pour cent du coût d'un projet est un niveau minimum, en vertu d'ARDA.

En fin de semaine dernière M. Maurice Sauvé terminait la lecture d'un premier volume des douze que comprend le rapport du BAEQ. "D'autres volumes ont été remis à des fonctionnaires de mon ministère pour examen," a-t-il dit.

Il a donné à entendre qu'aucune décision ne serait prise, quant à la mise en vigueur de l'une ou l'autre des recommandations du rapport, avant que le prochain comit fédéral provincial de fonctionnaires n'ait eu le loisir de l'examiner en profondeur. La formation de ce comité pourrait être annoncée au cours des prochains jours.

Créer 3,000 nouveaux emplois dans le secteur Touristique

"La Gaspésie possède une combinaison très variée d'attraits originaux qui en fait une région touristique potentielle pouvant concurrencer les autres régions touristiques du Nord-Est de l'Amérique du Nord. Présentement ce potentiel n'est pas mis en valeur; seul existe un embryon de centre touristique Percé et quelques équipements d'hébergement éparpillés le long du parcours."

Le BAEQ a comme objectif la création de 3,000 emplois dans ce secteur en 1972 soit 700 pemanents et 2,300 temporaires. Cet objectif implique le venue de 500,000 à 600,000 touristes contre 200,000 en 1964, pour une durée moyenne de 7 jours. De plus le développement touristique de la région-pilote implique que ce territoire soit considéré comme une zone provinciale prioritaire de développement touristique.

Pour réaliser cet objectif sur un tourisme familial de masse canadien et américain qui pourra satisfaire ses goûts en attraits spécifiques et en équipements d'hébergement et de réques prioritaires possédant tous les équipements touristiques et éviter ainsi l'éparpillement néfaste.

création, la région doit se don-

POLE TOURISTIQUE

D'abord, il faut pourvoir la région d'un pôle touristique d'envergure, qui possède tous les équipements qui caractérisent les grandes stations internationales. Ce pôle, Percé, devra avoir mis en place la majorité de ses équipements en 1972. Les deux autres grandes centres, complémentaires à celui de Percé, l'un sur la Côte-Nord de la Gaspésie (Mont St-Pierre) et l'autre sur la Côte-Sud, dans la zone de Carleton devront être aménagés à 50% environ.

La mise en valeur des attraits naturels, historiques et culturels sera réalisée en quelques points où ceux-ci sont les plus concentrés. Le Parc de Gaspé, dans la presqu'île de Forillon, devra être complété. Les trois autres points de concentration d'attraits, le Parc des Chics-Chocs, l'arête rocheuse de Bic — Trois-Pistoles et la zone lacustre du Témiscouata devront connaitre un début de réalisation sensible. Le BAEQ présente d'ailleurs 3 programmes de réalisation concrète pour ces points de développement touristique. De plus, ces zones prioritaires de développement touristique seront reliées entre elles par des étapes et des cicuits touristiques.

PUBLICITE ADEQUATE

Ces réalisations devront être appuyées par une publicité appropriée. L'Office régional de Développement aura la tâche de promouvoir ce développement considérable. Une telle politique de développement touristique implique l'investisement de plusieurs dizaines de millions de dollars. Par exemple, le Parc de Gaspé à lui seul implique une dépense de $12,000,000.environ. Pour fonder une telle dépense de la part de l'Etat, il est quasi nécessaire de situer la région en tête de liste des priorités touristiques au niveau du Québec.

La majorité des emplois créés par cette activité sont malheureusement saisonniers car la durée de la saison touristique ne dépassera pas trois mois. Mais une offre de travail existe pour ce type d'emploi (femmes au foyer, étudiants, pêcheurs côtiers agés, ouvriers préposés à l'entretien, qui peuvent trouver de l'emploi en dehors de la saison dans les travaux de reforestration an printemps et à l'automne, les travaux d'hiver et les travaux de construction et de voirie), d'autant plus que le chômagte saisonnier aura disparu en gande partie des activités pimaires.

INVESTIR $ 5 MILLIONS DURANT LE PREMIER PLAN

"La consolidation des industries dans les secteurs de base de l'économie, l'implantation d'établissements nouveaux, la création de nouveaux emplois et revenus, l'alongement de la durée d'emploi, la diminution du chômage industriel, l'accroissement de la valeur de production et des salaires versés". Tels sont les objectifs préconisés par le BAEQ dans le cahier du Plan portant sur l'industrie manufacturière.

Pour stimuler la création d'emplois industriels nouveaux dans la région-pilote, le BAEQ propose d'investir près de $5 millions pendant le premier plan, soit moins de $1 million par année, dans des mesures d'aide financière et d'aide technique à l'entreprise de fabrication. Les mesures suggérées sont les primes à l'emploi, l'aide à l'équipement urbain, les primes à l'investissement, le fonds spécial de développement et enfin le service régional de développement industriel.

Ces stimulants sont destinés au cours du Premier Plan à accroitre du tiers l'emploi effectif dans le secteur manufacturier, à prolonger de 8 à 11 mois la durée moyenne d'emploi, à diminuer de près des trois quarts le chômage interne au secteur et enfin à accroitre la valeur de la production industrielle et les salaires versés. Selon le BAEQ ces mesures constituent une incitation efficace à la création rapide d'emplois stables qui réduiront l'écart dans le revenu des particuliers. Elles permettraient de restaurer dans la région les possibilités de concurrencer les autres régions dans certaines branches du secteur industrie, en compensant les frais additionnels encourus par les entreprises qui se localisent dans la région, frais imputables au transport, aux communications à l'éloignement des sources d'information, des fournisseurs, à l'absence de services spécialisés, etc.

L'industrie manufacturière

L'industrie manufacturière existe pourtant dans la région. Elle compte 513 établissements, emploie 5600 travailleurs, paye $16.5 millions en salaires, et produit pour $100.3 millions. Mais la production industrielle régionale n'équivaut qu'à $310 par habitant contre $1.540 pour le Québec. Dans la région, l'industrie manufacturière représente 13% du produit régional brut, 10% de la main-d'oeuvre salariée et 11% des salaires versés.

Sommairement, le secteur repose sur des établissements de petite taille, reliés à l'exploitation des matières premières régionales, dispersés, n'ayant pratiquement pas de relations d'échange entre eux, produisant un produit semi-ouvré pour exportation hors de la région, payant pour la plupart des salaires relativement faibles et procurant un emploi de type saisonnier. Le secteur manufacturier est dominé par l'industrie du poisson et du lait, l'industrie du papier et l'industrie du cuivre. Certaines industries jouissent d'une technologie de production assez avancée (pâtes et papiers, cuivre) pendant que d'autres ont encore un caractère plutôt artisanal (scieries, poissonneries).

Unités de production

Pour faire du secteur manufacturier un secteur dynamique, susceptible de réaliser tout son potentiel, le BAEQ préconise une politique de consolidation des unités de production dans les sectuers de base: industrie du sciage, du lait, poissonnerie. La consolidation revêt des formes et des objectifs propres à chacune de ces industries, mais elle est considérée en général comme un moyen d'accroitre la taille des entreprises, de leur faire prendre de l'expansion en leur facilitant l'accès au capital aux services techniques et au marché et comme un moyen de stabiliser l'emploi.

Implantations d'entreprises

La consolidation ne pouvant toucher que certains secteurs impropres à assurer d'eux-mêmes la croissance voulue le BAEQ préconise en outre une politique de mise en place des conditions nécessaires à assurer l'implantation de nouvelles entreprises. Cette politique est conçue pour sensibiliser à la région des entreprises qui par définition jouissent d'une latitude relative quant au choix de leur localisation.

Conformément à ces politiques et compte tenu des caractéristiques de la région-pilote, le BAEQ propose une prime à l'emploi applicable aux "zones industrielles prioritaires" de Rivière-du-Loup et à l'espace Rimouski-Mont-Joli, de même qu'à Matane comme cas spécial. La prime à l'emploi est une somme annuelle dégressive versée pendant cinq ans à toute entreprise de fabrication qui crée des emplois nouveaux à l'occasion d'une expansion ou d'une implantation. Le montant de la prime est de $600 par emploi nouveau les deux premières années d'opération, de $450 la troisième année, de $300 la quatrième année et de $150 la cinquième année, ce qui représente une somme totale de $2,100 repartie sur 5 ans. Cette somme est inférieure au coût à l'Etat d'un chômeur moyen. Ce programme est destiné à créer une demande stable pour la main-d'oeuvre régionale et à sus-

(suite à la page 21)

cjbr TÉLÉVISION

Jeudi 11 août

1.30 Long métrage : Parade en 7 nuits
3.00 Long métrage : Couple idéal
4.30 Bobino
5.00 Roquet Belles Oreilles
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
5.30 Boîte à surprises
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Première édition et météo
6.40 Relevez les manchettes
6.50 Vers la parité avec l'UCC
7.45 Feu rouge et feu vert
8.00 Zéro, un, Londres
8.30 Destination danger
9.30 Les cailloux
10.00 Concert populaire
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.30 L'abonné de la ligne
12.00 Le filet d'acier : Alibi

Mercredi 10 août

1.30 Courrier du désert
2.00 Les coulisses de l'exploit
3.00 Long métrage : Six heures à perdre
4.30 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 Thierry la fronde
5.30 Boîte à surprises
6.00 Jeunesse Oblige
6.30 1ère édition et météo
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 La famille Stone
7.30 Le grand prix musical B-A
8.00 Cinéma du mercredi : Mart de la belle
9.45 L'extravagante Lucie
10.15 Passant par l'été
10.45 Paris musique
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les incorruptibles

Mardi 9 août

1.30 Long métrage : Ligne de chance
3.00 Long métrage : Don Giovanni (2)
4.30 Bobino
5.00 Le chevalier Bayard
5.30 Boîte à surprises
6.00 Jeunesse Oblige
6.30 Première édition et météo
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Perry Mason
8.00 Mon pays, mes chansons
8.30 Les saintes chéries
9.00 Route 66
10.00 La quatrième dimension
10.30 Du côté de Québec
11.00 Téléjournal
11.30 Ciné-Club : Verdiana

Lundi 8 août

1.30 Histoires vraies
2.00 L'agent sentimental
3.00 Long métrage : Don Giovanni
5.30 Boîte à surprises
4.30 Bobino
5.00 Courrier du Roy
6.00 Jeunesse Oglige
6.30 Première édition
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Les aventures des Vikings
7.30 Le monde est grand
8.00 Belle et Sébastien
8.30 Face à la musique
9.00 Sincèrement Fernand Gignac
9.30 Les barons de la Pègre
10.30 Caméra 66
11.00 Téléjournal
11.30 Cinéma : Rosina la batarde

Dimanche 7 août

1.30 **Les travaux et les jours**
2.00 **Grand Prix**
2.30 **Récital**
3.00 Visage des prairies
3.30 **Sport du monde** Traversée du Lac St-Jean
5.00 **Panorama**
5.15 **Lectures d'été**
5.30 **Farfadou et Farfadette**
6.30 Le grenier aux souvenirs
7.00 **Walt Disney présente**
8.00 Les as des quilles
8.30 **Chasse et Pêche**
9.00 Festival du théâtre amateur
10.00 Wilfrid Pelletier rencontre
10.30 **La grande guerre**
11.16 **Sport dimanche**
11.30 D'hier à demain : Visa pour l'avenir

Samedi 6 août

1.30 Monsieur Pia-Pia
2.00 **Baseball**
4.30 **Echos du sport**
5.00 **Ulysse et Oscar**
5.30 Théâtre du cou-cou
6.00 Charlie Chaplin
6.30 Comment Pourquoi
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Zéro un Londres
8.30 Billet de faveur : Embuscade
10.00 Les grands noms du Music-Hall : Barbara
11.00 **Téléjournal**
11.16 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma : L'impress

Vendredi 5 août

1.30 Histoires vécues
2.00 Documents populaires Dernier voyage de Scott
3.00 Long métrage : 24 heures de permission
4.30 Bobino
5.00 CF-RCK
5.30 La boîte à surprise
6.00 Jeunesse Oglige
6.30 Première édition et météo
6.40 Nouvelles régionales
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Cinéma Kraft : Gentleman cambrioleur
8.30 Cinéma International : Comme s'il en pleuvait
10.15 Souvenez-vous : Le Survenant
10.45 Félix
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.26 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma : Zaza
1.00 Fermeture

Découpez et conservez

... pour se distraire

Beaucoup de personnes en vacances se demandent quoi lire. Afin de les aider de nos suggestions, nous leur proposons les titres suivants qui, entre autres mérites, peuvent être facilement obtenus n'importe où à ce moment-ci de l'année.

Evénement majeur de la saison, c'est la réédition à prix populaires de l'oeuvre complète de Jules Verne. Le *Livre de poche* et les éditions *Marabout* ont rivalisé d'à propos et nous offrent les titres qui ont reçu déjà l'approbation de milliers de lecteurs. Nous préférons cependant l'édition qu'en a faite le *Livre de poche* : elle est superbement illustrée et facilement accessible dans un éventail de titres qui ne vous laissent que l'embarras du choix.

Deux auteurs se sont partagés les derniers records de ventes : Jean Lartéguy et San Antonio. De Jean Lartéguy, vous pourrez facilement trouver les récits de guerre "Les Centurions", "Les Mercenaires" et "Les Prétoriens" : ils sont offerts un peu partout à prix populaires dans les collections des *Presses Pocket*. Dans cette même collection et du même auteur, nous avons bien aimé l'un des derniers parus "Le mal jaune" sur Hanoï et Saïgon. A la même enseigne et sur les mêmes comptoirs, San Antonio présente une ahurissante "Histoire de France". Racontée tour à tour par le commissaire vedette de la série police des éditions *Fleuve Noir*, et son second, le bien nommé Alexandre-Benoît Bérurier, cette histoire de France n'est semblable à aucune autre et vous promet plus d'un éclat de rire.

Les amateurs de théâtre (écrit) seront peut-être tentés par le suspense de Katy Touchette que nous propose les éditions des Jonchets et qui a pour titre "Le crocodile". Nous l'avons lu, y avons appris que le crocodile n'était somme toute qu'un petit alligator. Le suspense tient surtout à la patiente (pour l'ami lecteur) reconstitution d'un mauvais tour d'enfant. Quoi qu'il en soit, cette pièce de théâtre ne veut être que pur divertissement : elle permet de passer une heure agréable, sans plus.

Les amateurs férus d'histoire et ils sont nombreux, trouveront partout, sur tous les comptoirs de journaux et revues de la Gaspésie des exemplaires de "Revue d'histoire" ... Matane a la sienne, Gaspé aussi. Les deux se recommandent par l'intérêt qu'à toujours suscité la petite histoire. D'autre part, pour ceux que rebuterait le genre même de la revue et le caractère passager de ces publications, soulignons l'excellente présentation du frère Antoine Bernard, historien de la Gaspésie et du peuple acadien, de M. l'abbé Michel Le Moignan. Premier né d'une nouvelle maison d'édition, les éditions gaspésienne de Gaspé, cette biographie de l'auteur de "La Gaspésie au soleil" (ouvrage couronné par l'Académie française) a le mérite de s'intéresser à la carrière d'un éducateur infatigable, d'un globe-trotter attentif et d'un écrivain distingué.

L'étudiant ou l'étudiante, le professeur ou l'institutrice, tous ceux qui s'intéressent à l'art du bien parler comme au souci du bien écrire, devraient de toute façon se procurer et conserver à portée de la main le premier recueil "Des mots et des phrases" de Gérald Dagenais que vient de publier les *éditions du jour*. Présenté par Roger Champoux, ce petit livre a l'avantage de reprendre sous une forme de consultation facile une série de chroniques livrées au jour le jour dans le journal La Presse. Il s'agit là bien plus d'un vade-mecum à toute fin pratique que d'un livre de lecture divertissante. Mais en vacance, l'esprit a quand même besoin de matière à reflexion : celles que proposent "Des mots et des phrases", parce qu'elles sont courtes et bien troussées, sont admirablement faites pour entretenir certaines préoccupations.

Il ne s'agit pas là, bien sûr, d'une liste complète des livres à lire : il y en a tant et tant que nous avons omis de mentionner. Répétons-le, notre but n'était que de suggérer, puisant à même la production courante, quelques titres facilement accessibles, tous offerts à prix populaires et pour la plupart en circulation n'importe où dans notre région.

R. C.

Les émissions TEMOIGNAGE

LUNDI, 8 août
Jean Galot, S.J. :
Un verre d'eau froide.

MARDI, 9 août
Marcel Marcotte, S.J. :
Vie conjugale commune dans la compréhension

MERCREDI, 10 août
Michel Jaouen, S.J. :
"Mes amis, les repris de justice".

JEUDI, 11 août
Gustave Thibon :
Les jeunes face aux anciens.

VENDREDI, 12 août
Gustave Thibon :
Contre quoi les jeunes se révoltent-ils ?

SAMEDI, 13 août
Gilles et Gisèle Gingras :
Batisseurs de cathédrales.

Est-ce ton cas?

Si tu veux boire et le peux, **c'est ton affaire.**
Si tu ne veux pas boire et ne le peux, **c'est notre affaire.**

Alcooliques Anonymes
Case postale 13
RIMOUSKI
Tél. 723-6224

L'HOROSCOPE

LE BELIER : 21 mars au 19 avril — Bonne santé. Vos projets sentimentaux subiront des contretemps plus énervants que graves. Aussi ne prenez rien au sérieux. Situation excellente. Votre jour : mercredi.

LE TAUREAU : 20 avril au 19 mai — Bonne santé. Sur le plan sentimental, vos succès seront certains, mais méfiez-vous, on cherchera à vous duper. Plus d'audace dans les affaires. Votre jour : vendredi.

LES GEMEAUX : 20 mai au 20 juin — Bonne santé. Petit chagrin de coeur que vous exagérez, mais qui disparaîtra facilement. Situation assez bonne. Votre jour : jeudi.

LE CANCER : 21 juin au 21 juillet — Très bonne santé. Semaine tendre et heureuse. Les joies du coeur s'allieront au plaisir des sens. Dans l'ensemble, les affaires seront bonnes. Votre jour : lundi.

LE LION : 22 juillet au 22 août — Bonne santé. Cette semaine, pas de bonheur complet en amour, mais une tendresse grandissante. Affaires plutôt calmes. Votre jour : dimanche.

LA VIERGE : 23 août au 22 septembre — Bonne santé. Risques de rupture dans vos amours. Il vous reste malgré tout une petite chance d'éviter le pire. Situation excellente. Votre jour : mercredi.

LA BALANCE : 23 septembre au 22 octobre — Bonne santé. Encore un peu de patience, car une partie seulement de vos rêves sentimentaux se réaliseront cette semaine. Bonnes indications pour les affaires. Votre jour : jeudi.

LE SCORPION : 23 octobre au 21 novembre — Bonne santé. Cette semaine, vos amours vous donneront quelques déboires. N'allez pas trop vous en affliger. Prudence dans les affaires. Votre jour : mardi.

LE SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Bonne santé. Un esprit de contradiction vous fera du tort dans vos amours. Faites preuve de plus d'objectivité. Chance exceptionnelle en affaires. Votre jour : jeudi.

LE CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Assez bonne santé. Une ancienne liaison ou un flirt interrompu se renouera cette semaine. Dans le travail, il faudra lutter pour réussir. Votre patron ou votre associé s'attend à plus de coopération de votre part. Votre jour : samedi.

LE VERSEAU : 21 janvier au 19 février — Légère indisposition. Vous serez un peu étonné par un succès flatteur. Cela vous fera commettre bien des erreurs. Assez bonne situation. Votre jour : mercredi.

LES POISSONS : 20 février au 20 mars — Assez bonne santé. La jalousie est un vilain défaut. Cette semaine, vous le constaterez plusieurs fois. Vos soupçons sont absolument mal fondés. Négligence dans les affaires. Votre jour : jeudi.

POURQUOI

acheter de l'assurance-vie? Parce qu'elle est le seul placement qui garantisse à la fois la sécurité *immédiate* et *future*. Personne ne sait quand la mort frappera à sa porte ... mais vous et votre famille pouvez prendre les précautions financières voulues contre toute éventualité. Appelez:

DAVID GUY
157, St-Germain
Tél. 723-8595

LA Great-West
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

le coeur vers le bonheur

Q — Chaque semaine, je lis votre courrier avec beaucoup d'intérêt. Voici ma question : Que pensez-vous des jeunes hommes qui sont censés avoir atteint l'âge adulte, qui fréquentent une jeune fille pendant une période de 8 à 10 mois, voire plus, et que, tout à coup, sans que la jeune fille se doute de rien disparaissent sans donner d'explications ? Je sais qu'il n'est pas rare qu'un tel cas se produise.

Quel conseil donneriez-vous à une jeune fille aux prises avec le même problème ? Et par la même occasion, peut-être que les garçons pourraient en prendre leur profit... Merci. Christine.

R — Tout dépend évidemment de la nature de l'engagement qui lie un être à un autre.

S'agit-il de simples rencontres ou de fréquentations plus ou moins assidues, établies plutôt sur le plan de la camaderie et du bon "compagnonnage", je ne pense pas qu'il soit alors tellement nécessaire de motiver les raisons d'une retraite plus ou moins définitive.

Les distances s'établissent sans heurt et si l'éloignement laisse après lui un vague regret, on accepte assez bien de considérer l'affaire comme close.

Mettez-vous bien dans la tête que, tant qu'il n'est pas assez fixé lui-même sur ses sentiments véritables et qu'il n'est pas en mesure d'envisager le mariage à plus ou moins brève échéance, un garçon conscient de ses responsabilités face à l'amour a toujours un peu peur que la fille prenne trop au sérieux ce que pourrait lui laisser espérer une plus grande spontanéité de sa part.

Alors, il se tait... quelquefois il s'éloigne... Quelquefois même il se retire... obéissant à sa raison et c'est la sagesse même. Car ce serait bien mal s'exercer à aimer que de s'y exercer sans le moindre souci de ce qui peut en résulter pour l'autre.

Libérée de la responsabilité d'assurer le pain quotidien, je sais bien que c'est normal qu'une jeune fille auréole du mot "mariage" ce qui ne demeure souvent qu'un furtif échange sentimental, mais il "faut obtenir la patience, la retenue ferme et l'ardente imagination, l'attente de confirmations plus explicites, l'approfondissement de la connaissance réciproque" avant que de confondre espoir et réalité.

Il n'en va pas de même évidemment si, au cours de fréquentations suivies, le jeune homme a fait l'aveu de son amour et que des projets d'avenir se sont formés entre lui et celle qu'il aime.

Ses responsabilités prennent alors de la dimension et un homme vraiment adulte doit être capable de les assumer dans un face à face plein de courage et de virilité.

Sinon, c'est un piètre personnage indigne de votre foi et de votre confiance.

Si vous rencontrez le jeune homme à qui vous faites allusion et que vous avez des raisons de croire qu'il pouvait s'agir entre vous de quelque chose de sérieux, demandez-lui en toute simplicité les motifs qui le guident.

Si ses explications sont douloureuses et vous font mal, recevez-les sans insister et sans vous cramponner... Un homme déteste avoir l'impression qu'on "lui met le grappin dessus" et qu'il n'est pas libre de choisir... Que voulez-vous, il faut bien accepter qu'on ne nous aime plus ?

Affichez par la suite une indépendance de bon aloi, vous disant que si "l'amour fait passer le temps, le temps fait passer l'amour"...

Si au contraire, aucun aveu, aucune déclaration n'a scellé le sérieux de vos rencontres avec ce jeune homme, laissez tomber tout simplement, car de quel droit exigeriez-vous quoi que ce soit et davantage ?

"A qui sait attendre, le temps ouvre les portes".

Q — Je lis votre courrier parce que j'aime vos bons conseils. J'ai 60 ans et je suis fière.

Quelle robe me suggérez-vous de porter pour le mariage de mon fils qui aura lieu vers la fin de juillet. J'ai une robe noire en lamé très brillant avec collet de dentelle. J'en ai une autre en lamé bleu étincellant. Laquelle devrais-je porter ? J'ai hâte de savoir. Merci. Une vieille maman.

Ca me fait de la peine de vous répondre qu'à votre place je ne porterais ni l'une ni l'autre.

Pourquoi pas plutôt un joli ensemble en pure soie d'une teinte qui sied à votre teint ?

Consultez la vendeuse d'un magasin responsable, elle vous guidera dans votre choix.

Merci pour votre encourageante appréciation !

S'adresser à :
MARIE-BRIGITTE
L'ECHO du Bas St-Laurent
C.P. 410 — Rimouski

Mariage Thibeault - Jean

Lundi le 4 juillet, en l'église Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli, le Rév. Père Michaud bénissait le mariage de Claudette, fille de Mme Lionel Jean, de Mont-Joli, avec M. Gilles Thibeault, fils de M. et Mme Benoît Thibeault, de St-Octave de Métis.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception à l'Hôtel Jacques-Cartier, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage à Cavendish Beach.

A leur retour ce voyage, M. et Mme Thibeault résideront à Mont-Joli. (Photo Yolande)

Loin de ma vie, loin de mon rêve

A chaque instant de la vie
A chaque jour sans ennui,
Il m'a semblé que l'irréel
Serait à jamais éternel.
Pourquoi ma vie et mon rêve
Ne se touchent pas des lèvres ?
Pourquoi mon bonheur, mon songe
Ne sont-ils qu'un inutile mensonge ?
Mon amour ne veut plus vivre
Il se meurt en délires
Dans une chanson éphémère
Qui se veut de vivre sur terre.

Pourquoi, toi l'ami le meilleur,
Ne m'as tu pas donné ton bonheur,
Ta raison de chanter, de crier
Que tu vis à pleines mains, sans oublier
La saveur, la caresse d'un envol
Vers le domaine d'une vie frivole...

Me comprends-tu, toi qui dis
Me connaître et m'avoir tant appris ?

MIRELLA

Nouveau timbre du Commonwealth

M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, annonce que les Postes canadiennes émettront le 8 septembre 1966 un timbre de cinq cents à l'occasion de la tenue à Ottawa de la 12e conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth.

M. Côté a dévoilé que le nouveau timbre sera de couleur pourpre et de petit format horizontal. Le dessin est l'oeuvre de Bridgens of Winnipeg Limited. Il offre une vue originale de la bibliothèque historique du Parlement d'Ottawa comme symbole du fonctionnement d'un gouvernement parlementaire.

Des représentants des parlements du Commonwealth entier se réuniront au Canada du 8 septembre au 5 octobre pour discuter diverses questions d'intérêt commun. Le but de l'Association est de promouvoir une compréhension encore plus grande entre les membres des divers Parlements, dont les objectifs sont identiques : respect de la loi, droits de l'homme et idéaux de la démocratie parlementaire.

L'Association a été fondée à Londres en 1911, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté le roi Georges V.

La gravure et l'impression du timbre ont été confiées à la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa. Le tirage atteindra 26,000.000.

Echos mondains

Mlles Odette Moyen et Claudette Paquet, de Rimouski, ont passé la semaine dernière en Gaspésie.

M. Jaseph Ross, de Pictou, N.E. est en vacance dans sa famille.

M. et Mme Dantès Pineau, M. et Mme Lionel Paradis ainsi que Mlle Anita Fournier, étaient de passage à Rimouski, à l'occasion du mariage de M. et Mme Carmel Poirier (Claudette Lacasse).

Soyez belle madame

Mimi St-Pierre
esthéticienne-visagiste-
électrologiste diplômée.

Le soleil, notre pire ennemi

"Saison d'été, tu ne peux qu'être la meilleure associée de la beauté, car tu ranimes les coeurs et le corps de ta gaieté."

Naturellement, tous les hommes, femmes, jeunes filles et enfants raffolent de l'été, puisque le soleil et la mer signifient pour eux les vraies vacances. Mais nous ne devons pas oublier que si le soleil est notre meilleur ami, il est aussi le pire ennemi de notre beauté.

En effet, les expositions au soleil trop longues ou trop souvent répétées provoquent un déséquilibre d'hydratation, en même temps que la perte de vitalité des cellules, le vieillissement et la couperose.

Comme précautions à prendre avant de s'exposer au soleil, appliquez sur votre visage et sur votre cou votre crème solaire, sur votre crème de nuit. Vous aurez, ainsi, une double protection, en même temps que les bienfaits du soleil. Seuls les rayons nocifs seront bannis. Si vous vous maquillez, vous aurez une protection encore plus complète.

Pour celles qui ne peuvent protéger leur visage d'un chapeau à large bord ou d'un parasole (je pense aux sportives du grand air), voici ce que l'on pourrait appeler une recette hydratante : de retour à la maison, vous appliquerez généreusement avec des éponges mouillées, un lait démaquillant hydratant, sur le visage et sur le cou. Après l'avoir gardé quelques minutes, vous nettoirez soigneusement. Vous emploierez, ensuite, une lotion désincrustante, afin de parfaire le nettoyage commencé par le lait.

Si vous êtes à court de temps, appliquez une crème de nuit très hydratante. L'idéal serait de vous donner un masque hydratant suivi, ou d'une ampoule vitaminée, ou de sérum mucine. Ces ampoules sont conçues spécialement pour redonner à la peau sa teneur en eau.

Je vous reviendrai dans quinze jours et en attendant, je vous souhaite bonnes vacances, mesdames.

TOI

Toi, c'est l'Amour qui donne
La Vie qui abandonne
Le Temps qui dure
Le Bonheur qui murmure
Toi, c'est une joie qui frissonne
Une larme d'automne
Un souffle qui transperce
Un désir qui berce
Toi, c'est la fraîcheur des beautés
Le sourire des étés
Le soupir de la vague
L'ivresse de la fugue
Toi, c'est l'attente d'un instant
Le retour incessant
Une douce mélancolie
Un rien de nostalgie
Toi, c'est la flamme brûlante
La chaleur vivante
Le repos de la vie
La source de l'infini
Toi, c'est un regard naïf
Un plaisir craintif
Un coeur battant
Une main d'enfant !
Toi, c'est vivre
c'est pleurer
c'est aimer
c'est croire !

de France Régor

CONNAISSEZ-VOUS FREDERIC ?

Des milliers d'automobilistes auront peut-être trouvé, collé à leur pare-brise, un petit bout de papier rouge sur lequel on peut lire un nom : Frédéric. Et ces automobilistes se seront demandés avec étonnement, qui était Frédéric.

Eh ! bien, vous l'avez reconnu ? C'est nul autre que notre ami, chanteur et maître de cérémonie, Réjean Beaulieu.

Pourquoi a-t-il changé de nom, vous demanderez-vous encore ? Tout simplement parce-qu'à Montréal, où il commencera vraiment sa carrière, il y a déjà un chanteur qui porte le nom de Beaulieu. Alors... voilà pour votre curiosité.

Depuis deux ans qu'il chante avec l'orchestre de Jean Bellavance, à qui il doit beaucoup avoue-t-il lui-même, Réjean Beaulieu s'est acquis une popularité qui est montée en flèche. Il est bien connu des Rimouskois et du public de la région. On aime son sourire facile, sa gentillesse, sa manière à lui de présenter ses chansons ou d'autres artistes. On l'aime bien, quoi !

Interviewé quelques jours avant son départ, Réjean Beaulieu est emballé, enthousiasmé par la chance qui lui sourit, et, dit-il, "je suis ravi de constater que tous m'encouragent sincèrement dans la carrière que j'ai choisi."

Pour souligner amicalement le départ de Réjean Beaulieu à Montréal, une fête "surboum" a été organisée au local de l'Armée, Marine et Aviation, le dimanche soir 31 juillet. Tous les copains étaient invités !

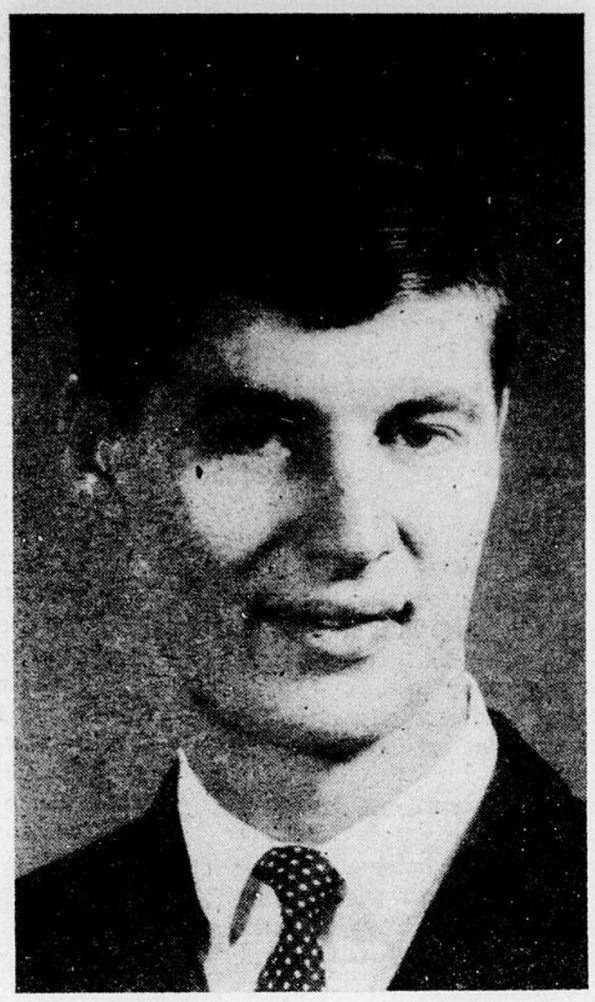

Heureusement pour ses admiratrices et pour son public en général, Frédéric (c'est ainsi qu'il sera connu, à partir du 1er août), sera avec nous le 28 août, pour l'ouverture du Colisée. Il sera en vedette en même temps que Robert Demontigny, Claire Lepage, les Gendarmes et autres.

Avec son impressario Norman Richer, durant deux mois il montera son tour de chant, préparera son disque et apprendra tous les petits trucs qui feront de lui une vedette.

A propos de disque, il a un contrat de signé avec la compagnie "Fantastic" et son premier 45 tours sortira début septembre.

A Montréal, où Réjean se rendait rès lundi, une publicité-monstre est déjà commencée et on entend parler de Frédéric, on s'interroge, on attend, on a hâte de le connaître.

Son impressario, qui s'occupe également de Serge Laprade, Yolanda Lisi, Pascale et d'autres artistes bien connus, est plein de confiance en son jeune "poulain" et il croit sincèrement qu'il ne tardera pas à être très en vogue.

Que Frédéric soit un jour une vedette, nous en serions très fiers, mais à la condition qu'il ne nous oublie pas.

Au revoir Frédéric, et nous te souhaitons beaucoup, beaucoup de succès.

Ginette Fournier

TON NOM

Calvaire de ma croix
Etoile de mes lois
Ton nom
Ténèbre de mes jours
Ciel bleu de mes toujours
Ton nom
Froidure de mes printemps
Chalet de mes vingt ans
Ton nom
Limite des saisons
Vertige de mes passions
Ton nom
Fatigue de mes ans
Repos dans le temps
Ton nom
Intérêt de mes pas
Ivresse de mes joies
Ton nom
Victoire sur les rangs
Destin de chaque instant
Ton nom
Raison de mes faiblesses
Cadavre de tes promesses
Ton nom
Début de ma vie
En route vers l'Infini
Ton nom.

FERN

Naissance

M. et Mme Réjean Landry (Raymonde Bisson), de Rimouski annoncent la naissance d'un fils, né le 23 juillet à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski et baptisé le 30 sous les prénoms de Réjean-Bernard.

Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Landry, de Rimouski, grands-parents de l'enfant. Mme Landry a porté son enfant pour la cérémonie baptismale.

CHANSON DE LA SEMAINE

Laisse tomber les filles

Laisse tomber les filles
Laisse tomber les filles
Un jour c'est toi qu'on laissera
Laisse tomber les filles
Laisse tomber les filles
Un jour c'est toi qui pleureras
Oui j'ai pleuré mais ce jour-là
Non je ne pleurerai pas
Non je ne pleurerai pas

Je dirai c'est bien fait pour toi
Je dirai ça t'apprendra
Je dirai ça t'apprendra
La chance abandonne
Celui qui ne sait
Que laisser les coeurs blessés
Tu n'auras personne
Pour te consoler
Tu ne l'auras pas volé.

Laisse tomber les filles
Laisse tomber les filles
Ca te jouera un mauvais tour
Laisse tomber les filles
Laisse tomber les filles
Tu le paieras un de ces jours
On ne joue pas impunément
Avec un coeur innocent
Avec un coeur innocent

Tu verras ce que je ressens
Avant qu'il ne soit longtemps
Avant qu'il ne soit longtemps
La chance abandonne
Celui qui ne sait
Que laisser les coeurs blessés
Tu n'auras personne
Pour te consoler
Tu ne l'auras pas volé

Laisse tomber les filles
Laisse tomber les filles
Un jour c'est toi qu'on laissera
Laisse tomber les filles
Laisse tomber les filles
Un jour c'est toi qui pleureras
Non pour te plaindre il n'y aura
Personne d'autre que toi
Personne d'autre que toi
Alors tu te rappelleras
Tout ce que je te dis là
Tout ce que je te dis là

Médaillon du Centenaire de la Confédération en vente bientôt

La Monnaie royale canadienne offre en vente une version spéciale en argent solide, du médaillon du Centenaire. C'est ce qu'annonçait récemment l'hon. Mitchell Sharp, ministre des Finances.

On pourra également se procurer à la Monnaie un ensemble médaillon-pièces du Centenaire, contenant le médaillon d'argent, ainsi qu'un choix de pièces de monnaie canadiennes sous traites à la circulation, six pièces de un cent à un dollar.

Le médaillon du Centenaire, qui sera frappé en argent solide, portera le dessin récemment accepté par le Cabinet pour les médaillons qui doivent être distribués aux écoliers du pays durant l'année du Centenaire. L'avers de la médaille présentera un écussion et une couronne, et le mot Canada ; le revers, la feuille d'érable symbolique du Centenaire, entourée du mot Confédération, écrit dans les deux langues, et les dates 1867-1967.

Le médaillon d'argent solide aura un diamètre d'environ 1½ pouce. Il se vendra dans un étuis plastique au prix de $3.00 canadiens l'unité.

L'ensemble du Centenaire médaillon-pièces, sera présenté dans un joli étui rouge en peau de porc, portant sur la couverture, gravé argent et en relief, l'écusson du Canada.

Dans le cas de chacun des trois articles, les commandes devront porter l'adresse suivante : "Ensemble-spécimen de pièces, C.P. 100, Ottawa 2, Ont. Elles devront préciser clairement lequel des trois articles est commandé. Les commandes seront acceptés à compter de maintenant, jusqu'au 30 septembre 67. Les livraisons commenceront la première semaine de janvier 67, les commandes étant remplies dans l'ordre de leur arrivée à la Monnaie, sauf que dans le cas de commandes pour plus de cinq ensembles-spécimens de pièces d'or, la Monnaie se réserve le droit de retarder la livraison en attendant que les commandes de moindre importance aient été remplies.

Les commandes devront être accompagnées d'un chèque, d'un mandat-poste ou d'une traite sur une banque, à l'ordre du Receveur général du Canada. Les chèques personnels, s'ils sont remis avant le 1er juillet 1967, n'auront pas besoin d'être visés. Les commandes agrées seront considérées définitives ; il n'y aura ni annulation ni remboursement.

MONUMENTS

GRANIT et MARBRE
Louis-Georges Rousseau
ATELIER :
400, St-Germain 723-2678
RESIDENCE :
803, St-Germain 723-6138

POUR AIDER LES MISSIONS:
— AUMONES
— RENTES VIAGERES
— LEGS TESTAMENTAIRES
Adresse :
M. l'abbé ROBERT MICHAUD,
Directeur de la Propagation de la Foi
Grand Séminaire,Rimouski

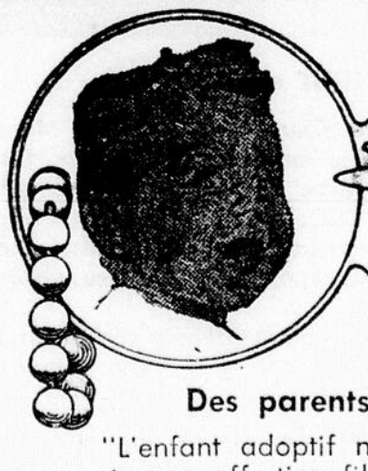

ADOPTION
J'OUVRE VOTRE PORTE
AU BONHEUR ET A LA JOIE
Des parents adoptifs nous écrivent :
"L'enfant adoptif ne rend pas seulement à ses parents une affection filiale, il renouvelle leur propre amour conjugal".
Pour une demande d'adoption, consulter :
SERVICE DE L'ADOPTION
Le Service Social du Diocèse de Rimouski
95, de l'Evêché — C. P. 909 — 723-7895

TUILES VINYL ET DE CAOUTCHOUC — PRELART A LA VERGE — VENTE ET POSE
LES ENTREPRISES G. ROY, LTÉE
POSEURS D'EXPERIENCE — ESTIMES GRATUITS
65-A, de l'Evêché RIMOUSKI 724-4157
MARBRE — TERRAZO — CIMENT FINI — MOSAIQUE — TUILE CERAMIQUE ET PLASTIQUE

Les états généraux du Canada français pousuivent l'itinéraire à travers le Québec

La commission itinérante des états généraux du Canada français reprendra bientôt sa tournée de plusieurs régions du Québec, en commençant par Montréal, les 16, 17 et 18 septembre prochains, pour prendre fin à Québec les 28, 29 et 30 octobre.

M. Jacques-Yvan Morin, président des états généraux dirigera cette tournée, comme il l'avait fait au cours d'une tournée précédente dans les régions de Joliette, Rimouski et St-Hyacinthe. Cette première tournée avait permis de recueillir ls idées exprimées par la population sur les problèmes culturels, constitutionnels et socio-économiques de la nation canadienne-française.

Une brochure publiée par l'administration des états généraux indique que cette tournée régionale, composée de M. Morin, Me Georges-Emile Lapalme, Richard Arès, Michel Pelletier et Léo Gagné, a permis d'établir de "très riches contacts avec la population".

Cette tournée, arrêtée provisoirement pendant la période, électorale, reprend à l'automne. Le calendrier de la commission itinérante est le suivant : les 15, 16 et 17 septembre à Montréal ; les 23, 24 et 25 septembre à Trois-Rivières ; les 7, 8 et 9 octobre à Sherbrooke ; les 14, 15 et 16 octobre à St-Jérôme ; les 21, 22 et 23 octobre au Lac St-Jean ; et enfin les 28, 29 et 30 octobre à Québec.

La tournée régionale de la commission itinérante a un double but : donner à la population l'occasion de s'exprimer sur notre avenir constitutionnel et préparer efficacement le terrain pour l'assemblée préliminaire. "Aucun effort, estime la commission, ne doit être ménagé pour que les résolutions qui seront adoptées soient réellement l'expression de la volonté populaire."

L'assemblée préliminaire des états généraux se tiendra en novembre 1966. A cette occasion, les participants établiront les bases des grandes assises générales des états généraux, destinés à exprimer la volonté populaire des Canadiens français quant à leur avenir politique, économique, social et culturel.

POUR AUSSI PEU QUE $50.00 VOUS POUVEZ
FAIRE RENOUVELER LA PEINTURE DE VOTRE AUTOMOBILE AU
GARAGE P.-E. BÉRUBÉ
768, rue St-Germain Rimouski 723-5057
Léger supplément pour automobiles deux tons

Pourquoi seulement $6,000. aux loisirs diocésains ?

"Le Conseil des Oeuvres a l'intention de continuer à faire sa part pour promouvoir l'organnisation des loisirs dans le diocèse de Rimouski. Cependant, il n'a pas les moyens de financer seul un organisme qui doit pouvoir compter, pour poursuivre, sur les services d'un responsable permanent qualifié et sur des structures plus adoptées aux conditions actuelles". C'est le commentaire émis par M. Clément Mercier, directeur du Conseil des Oeuvres, en annonçant la décision de son organisme de continuer à subventionne la Fédération des Oeuvres de Loisirs. "Cette subvention ne pourra cependant pas dépasser celle de l'an dernier, soit $6,000.00, en raison des fonds restreints dont nous disposons, fonds qui nous proviennent de la Campagne des Oeuvres (Caritas). Reconnaissant que ce montant n'est pas suffisant pour permettre à la Fédération des Loisirs d'engager du personnel compétent et d'améliorer ses services", M. Mercier poursuit :

"Pourtant, la population a besoin des services d'un organisme de coordination, de promotion et d'éducation aux loisirs ; ceux-ci prennent de plus en plus d'importance non seulement pour former sainement notre jeunesse, mais également pour aider la population adulte à utiliser de la façon la plus formatrice et la plus utile possible les nombreux temps libres que lui procurent la diminution des heures de travail et l'augmentation de son niveau de vie. C'est pour répondre à cette nécessité que nous continuerons de soutenir la Fédération des loisirs et que nous ferons tout notre possible pour l'aider à se restaurer. Mais, nous sommes dans l'incapacité actuellement de faire plus et nous croyons que par cette subvention, la population du diocèse fait largement sa part".

Si l'aide gouvernementale ne vient pas compléter et appuyer celle du Conseil des Oeuvres, la Fédération des Loisirs sera devant deux solutions possibles : continuer à donner des services restreints avec des moyens très réduits, ou tout simplement cesser toute activité. Nous croyons que, dans l'intérêt des organismes locaux de loisir et de la population en général, le gouvernement se doit d'éviter de placer la Fédération des Oeuvres de Loisirs devant de telles hypothèses. Il serait bon également que les municipalités et les commissions Scolaires s'intérrogent sérieusement sur leurs responsabilités en ce domaine.

paul dionne
● MEUBLES
● TAPIS
● DRAPERIES
● DECORATION
210, RUE ST-GERMAIN
Edifice Trust General du Canada
Tél. 723-3380

Changement de Commandant au Centre de Recrutement des Forces Canadiennes à Rimouski

Capitaine
Paul Vaillancourt

Capitaine
Gilles Lévesque

Les quartiers généraux des forces armées canadiennes annoncent la nomination du Capitaine d'Aviation Paul Vaillancourt au poste de Commandant du Centre de Recrutement des Forces Canadiennes à Rimouski. Il succède au Capitaine d'Aviation Gilles Lévesque qui vient d'être muté au Centre de Recrutement de Winnipeg au Manitoba. Le Capitaine Vaillancourt deviendra ainsi le deuxième officier de l'Aviation à occuper ce poste depuis l'établissement à Rimouski d'un Centre de Recrutement intégré.

Né à Rimouski en 1930, le Capitaine Vaillancourt fit ses études chez les Frères du Sacré-Coeur à Rimouski ainsi qu'au Collège de l'Islet. Il s'enrola dans l'Aviation en 1949 et obteint son brevet d'officier ainsi que ses ailes de navigateur en 1951. Après avoir été affecté à la base de St-Hubert sur une escadrille de transport aérien, il entreprit des études avancées en navigation aérienne ainsi qu'en technique d'enseignement pour être ensuite affecté à l'école de navigation aérienne de Winnipeg ainsi qu'à l'école d'officier de Centralia à titre d'instructeur. Il occupa par la suite le poste d'officier des relations extérieures aux quartiers généraux de Metz en France pendant un an. De retour au pays, il fut affecté à un escadrille de chasse anti-soumarine à Greenwood Nouvelle-Ecosse à titre de navigateur, poste qu'il occupa jusqu'à sa présente nomination.

Le Capitaine d'Aviation Gilles Lévesque, qui est aussi natif de Rimouski, fit des études au séminaire de Rimouski ainsi qu'avec le département d'extension de l'Université LaSalle de Chicago d'où il obtint son diplôme de comptable.

Il s'enrôla dans le service sédentaire de l'Aviation Canadienne en 1951 à titre de commis-comptable. Il fut par la suite affecté au service naviguant et obtint son brevet d'officier ainsi que ses ailes de navigateur.

Avant sa venue à Rimouski, le Capitaine Lévesque occupa divers postes au sein de l'Aviation Canadienne. Il servit au Centre expérimental de l'Aviation à Ottawa et devint par la suite membre d'une escadrille de chasse anti-soumarine à Greenwood Nouvelle-Ecosse. Après avoir poursuivi des études avancées en navigation aérienne ainsi qu'en technique d'enseignement, il fut affecté à l'école de navigation aérienne de Winnipeg à titre d'instructeur pour devenir par la suite directeur de cours. Il occupa ce poste jusqu'à sa nomination au poste de Rimouski. Le Capitaine Lévesque est gradué à l'école d'Etat Major de l'Aviation de Toronto. Il est marié et père de cinq enfants.

Il est a rappeler que le Centre de Recrutement des Forces Canadiennes, qui est situé à 168-B, rue Saint-Germain, Rimouski fut établi l'an dernier afin de pourvoir aux besoins des jeunes gens et jeunes filles de l'est du Québec qui désirent se tailler une carrière militaire. L'accès relativement facile d'un Centre de Recrutement dans la région leur évite de se rendre dans un grand centre pour obtenir les informations voulues sur les diverses carrières militaires, à titre d'officier ou comme marin, soldat ou aviateur.

Le bureau de recrutement voit à disséminer toutes les informations requises et à conseiller les futurs candidats. Par la suite, si le candidat réunit toutes les conditions d'admission, il est enrôlé ici même à Rimouski pour ensuite être envoyé à un centre de sélection intégré pour y subir d'autres tests en vue de déterminer ses aptitudes pour divers métiers et être assigné à un du grand nombre de métiers disponibles dans les Forces Canadiennes.

Le Centre de recrutement de Rimouski est responsable pour le territoire qui commence à Rivière-du-Loup et comprend la ville d'Edmundston au Nouveau Brunswick ainsi que toute la péninsule gaspésienne.

Spéciaux MI-SAISON
MACHINERIE COMPLÈTEMENT REMISE A NEUF

1 - 440, IC, CHARGEUSE DIESEL	rég. 3,800.	**$3,295.**
1 - 1010, IC Tracteur diesel et lame	rég. 4,800.	**$4,295.**
1 - 2010, IC TRACTEUR et lame diesel	rég. 8,500.	**$7,995.**
1 - OC4, CHARGEUSE "OLIVER"	rég. 2,400.	**$1,995.**
1 - BACKHOE (pelle retro) modèle 51	rég. 2,400.	**$1,995.**
1 - ROTOBOOM modèle 345	rég. 4,300.	**$3,995.**
1 - TREUIL (WINCH) modèle 20 pour tracteur 2010	rég. 1,150.	**$ 895.**

Aussi vaste choix de tracteurs neufs sur roues ou chenilles
TERMES — ECHANGES — FINANCE
GOLFE ÉQUIPEMENT INC.
406, St-Germain RIMOUSKI Tél. 723-2249

A VOTRE UNIQUE CENTRE D'ACHAT EN VILLE !

Madame, faites des économies

Chez MICHAUD

DANS TOUS LES RAYONS !

ENCORE de grands Spéciaux

MEUBLES
FERRONNERIE
MERCERIE HOMMES
LINGERIE DAMES

OFFRE SPECIALE CETTE SEMAINE !

BAS NYLON
POUR DAMES
GRANDEURS ASSORTIES
3 paires pour 1.00

JUS d'oranges
"OASIS"
2 Jarres 64 oz .75

MOKAS
CHAUSSONS AUX POMMES
"VAILLANCOURT"
Rég. 0.55 paquet
2 pour .89

VINAIGRE
"HEINZ"
pour vos marinades, ketchup, etc.
FORMAT PLASTIQUE DE 160 OZ
SPECIAL .59

PRUNEAUX frais délicieux
"DUARTE"
panier 5 douzaines 1.69

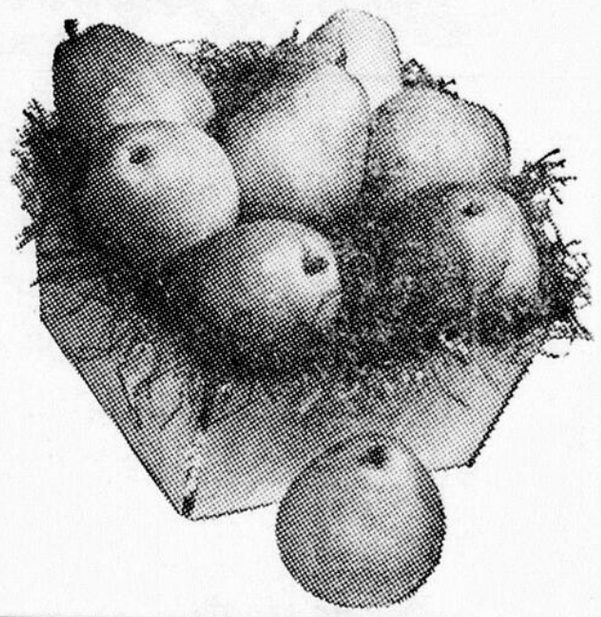

PO
"B
No 1,
dz

BLE D'INDE
SUR EPI
Ontario, no 1 jaune doré dz .79

FEVES
LO
Tendres sans fil

ATTENTION !
Notre service de livraison
s'étend à tout le grand Rimouski
de Rimouski-Est à Sacré-Coeur et se fait
de façon continue toute la journée durant.
PAS DE LIVRAISON SUR LES SPECIAUX SEULEMENT !

POULET
désossé
" ESTA "
2 btes 7 oz .79

Thé
" SALADA "
Boîte 60 sacs
.75

Macédoine
" LIBBY'S "
SPECIAL
3 btes 20 oz .55

HUILE
végétale
Crisco
Format 24 oz
.59

Chaises de
PARTERRE, DROITES
POUR ADULTES. ALUMINIUM
QUANTITE LIMITEE
Chacune 3.99

JUS de TOMATES

5 Btes 20 oz
pour .79

DINDE
C.O.V. congelée
de 5 à 8 livres
LA LIVRE .43

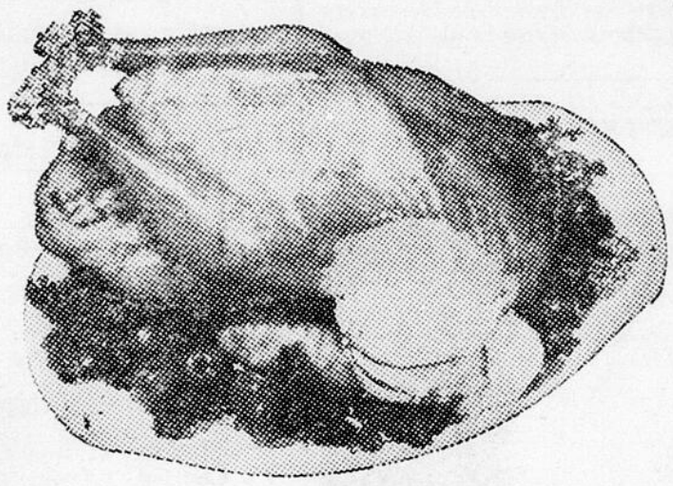

Steak haché
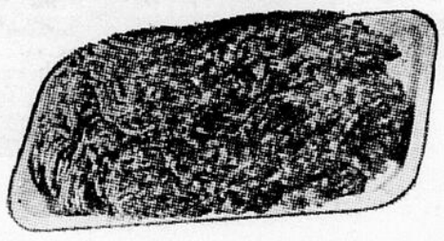
PREMIERE QUALITE
LB .79

ROTI de porc
DANS LA FESSE
de 4 à 6 lbs
LB .69

Steak de porc
DELICIEUX
LA LIVRE .89

Smoked meat
pour délicieux sandwichs
2 pqts 2 oz .49

Pâte à dents
"CREST"
FORMAT REGULIER .29

Beurre caramel
"VACHON"
3 Cont 14 oz .79

Fromage tranché
"KRAFT"
2 Pqts ½ lb .69

CRISTAUX
à l'orange
"ALLENS"
3 Pqts 3¼ oz .59

frais
délicieux
69

POIRES
"BARTLETT"
No 1, grosseur 165
dz .69

FEVES JAUNES
LOCALES
dres
s fil
lb .19

LAIT
évaporé
CRINO
5 Btes 16 oz
pour .79

BISCUITS
au thé
"LECLERC"
Boîte 3 lbs
.89

SAVON
"TIDE"
Format géant
.83

PAPIER
DE
TOILETTE
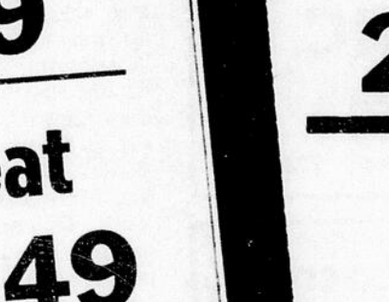

Emballage 2 rlx
6 RLX .69

FEVES
AU LARD
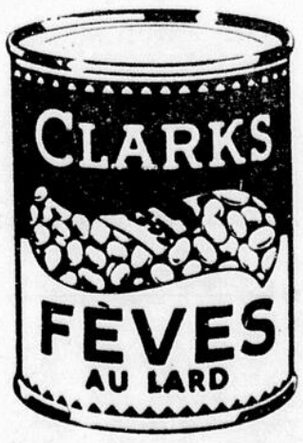

2 btes 2o oz .49

M. C. Vaillancourt, président de l'Ass. des Maîtres-Electriciens du BSL

Cette photo a été prise lors d'une réunion des Maîtres-Electriciens du Bas St-Laurent, tenue la semaine dernière, à Luceville. Parmi les membres présents à cette réunion, nous reconnaissons ceux qui ont été élus au nouveau bureau de direction : président, M. Charles Vaillancourt, de St-Mathieu ; premier vice-président, M. Albert Pineau, de Rimouski ; deuxième vice-président, M. Dominique St-Laurent, d'Amqui ; secrétaire, M. Paul-Emile Desrosiers, de Rimouski ; trésorier, M. Léonard Pelletier, également de Rimouski ; secrétaire-adjointe, Mlle Hélène Vaillancourt, de St-Mathieu ; les directeurs : MM. Maurice Julien et Raymond Vaillancourt, de Matane ; Sylvio Lévesque, de St-Gabriel ; Roger Desjardins, de Sacré-Coeur ; Adéodat Gasse, d'Amqui ; l'invité, M. Gérard Furois, de Québec, secrétaire de l'exécutif adjoint de la Corporation des Maitres Electriciens de la Province de Québec.

(Photo Marie-Louis Pelletier)

L'équipe liturgique régionale de Charlevoix visite Ste-Odile

Les membres de l'équipe liturgique régionale de Charlevoix ont rendu visite à M. le curé François Rioux et à l'équipe paroissiale de Ste-Odile, samedi et dimanche dernier. Sur la photo nous reconnaissons M. l'abbé Shink, vicaire à la Malbaie et aumônier de l'équipe ; Mlle Bergeron, institutrice et secrétaire de l'équipe ; le Rév. Frère Raymond Pouliot ; M. et Mme Bruno Simard et M. McNicol et autres.

Les visiteurs ayant exprimé le désir de faire aussi du contact personnel, furent reçus dans les familles pour y passer la nuit. Les messes paroissiales réunissaient tout le groupe, le lendemain.

Cette visite depuis longtemps projetée et désirée, en plus de créer des liens d'amitié sincère, a véritablement ouvert un dialogue nouveau et a fait contribuer de part et d'autre, à une adhésion plus grande à l'Eglise.

Echos mondains

M. et Mme Ernest Coulombe et leurs enfants, Réjean, Marie-Paule et Diane, de St-Marjorique de Drummondville, étaient de passage à St-Quentin, N.B., la semaine dernière. En voyage, ils ont visité Ste-Luce, où ils ont des parents, M. Elie Perreault est à Rimouski-Est, chez Mme Wilfrid Lavoie, frère et soeur det Mme Coulombe.

M. Réjean Coulombe, diplômé en ferblanterie de l'école des métiers de Drummondville, travaille présentement à Pierreville.

M. et Mme Carmel Joubert, ainsi que M. et Mme Jacques Desgagnés, de Dubreuilville, Ont ainsi que Mme Arion Lapointe, de Sault Ste-Marie, Ont., étaient de passage à Rimouski, à l'occasion du décès de Mme Albert Martin.

M. et Mme Philippe Mongrain et leur fils Claude, étaient à Percé, dernièrement.

Mlle Rita Lamarre, infirmière, ainsi que Mlle Claudette Lamarre, de Montréal, visitaient leurs parents et amis de St-Simon, dernièrement.

Mlle Françoise Plante, d'Ottawa, était de passage dans la région, il y a une dizaine de jours et elle a profité de l'occasion pour faire le tour de la Gaspésie, avec Mlle Monique Gagnon , du Bic.

Les émissions TEMOIGNAGE

LUNDI, 1er août
Grégoire Marcil : **Plus fou que les autres.**
MARDI, 2 août
Marcel Marcotte, S.J. : **Pour que grandisse l'amour.**
MERCREDI, 3 août
Jean Galot, S.J. : **"Le lanceur de pierre"** (M.-C. Pichaud)
JEUDI, 4 août
Gustave Thibon : **Le conflit des générations.**
VENDREDI, 5 août
Gustave Thibon : **Hier et aujourd'hui.**

Cartes professionnelles

L.-P. CLICHE, INC.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau : 302, St-Germain RIMOUSKI Téléphone 723-3775

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54. ave de la Cathédrale — RIMOUSKI

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Claude Leclerc, O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
148, St-Germain RIMOUSKI 724-4350
Edifice Woolworth-Dominion

SPÉCIALISTES de la vue 723-6756 723-8755
HEURES DE BUREAU :
Tous les jours : 9 a.m. à 6 p.m.
Le samedi : 9 a.m. à midi.
Le soir : mercredi et vendredi : 7 h. 30 à 9 h. 30.
Les autres soirs : sur rendez-vous.
Dr LÉVIS SANTERRE, O.D.
Dr JACQUES MICHAUD, O.D.
Immeuble Woolworth-Dominion
148, rue St-Germain
Rimouski
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle

Cartes professionnelles

AVOCATS

CHS-ALPHONSE BEAULIEU, c.r.
AVOCAT
160, de l'Evêché Tél. 723-1593
RIMOUSKI

CASGRAIN, CASGRAIN & CREVIER
Perreault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Marcel Crevier, M.Sc.C., LL.L.
44, ave. Cathédrale
Tél. 723-3302 RIMOUSKI

GAGNON, GAGNON & LEPAGE
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Martin-C. Lepage
152-A, rue de l'Evêché
RIMOUSKI

GENDREAU, & GENDREAU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
P.-Arthur Gendreau, B.A., L.L.L.
160 de l'Evêché Tél. 724-4416
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice Tessier, C.R.
Charles D'Anjou, C.R.
AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. 723-7861 - 7862
148 St-Germain RIMOUSKI

INGENIEURS

J.-Marie Marquis
et Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Structures, travaux municipaux
travaux maritimes, expertises
211, Cathédrale — RIMOUSKI
Tél. 723-6614

Leroux & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux
Travaux maritimes
Structure - Expertises
Evaluations - Surveillance
Tél. Bur. 723-5027
Rés. 723-6109
Bureau : 202, ave Cathédrale
RIMOUSKI, Qué.

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises,
Surveillance
Tél. 723-9225
76, av. Cathédrale RIMOUSKI

PLACEMENTS

Rendement de 5 à 10%
Augmentez vos revenus. Profitez d'un pouvoir d'achat garanti contre la hausse constante du coût de la vie.
Gérard Rivard
Agent-Courtier
FIDUCIE P.R.F. FONDS MUTUEL P.R.M.
Rés. 167 St-Pierre Tél. 723-3732
Bur. 160 Evêché Tél. 723-6573
Rimouski, Qué.

COMPTABLES

Georges Masson, l.s.c.
COMPTABLE AGREE
206, de la Cathédrale - Rimouski
Tél. 723-3223

ARPENTEURS

Leblanc & Houde
ARPENTEURS-GEOMETRES
INGENIEUR
FORESTIER-CONSEIL
Guy Leblanc, ing. f., a.g.
Raymond Houde, a.g.
Roger Sensal, a.g.
160, Evêché RIMOUSKI
B. P. 787 — Tél. 723-3836
Si occupé signalez 723-3846

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR
FORESTIER-CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. 723-7324 ; rés. 723-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurance agréé
C.P. 246 — RIMOUSKI
Tél. bur. 723-3570 ; rés. 723-6134
Bur. : 160 Evêché, Ch. 101
Feu, automobile, vie, vol accidents, maladie

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
210, St-Germain - Tél. 723-3655

Jules Lambert D.C.
CHIROPRATICIEN
NervoScope - Rayons X
24, Cathédrale - Tél. 723-6326

DENTISTES

Dr GEORGES RAYMOND, D. D. S.
Centre médical
CHIRURGIEN-DENTISTE
298 St-Germain - Tél. 723-3839
Le soir, lundi, mercredi, vendredi
7 h. 30 à 9 h. 30
Du lundi au vendredi :
9 h. a.m. à midi - 1 h. 30 p.m. à 5 h. p.m.

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire
Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. 723-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
(édifice Gilbert)
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
Tél. 723-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone : 739-4352

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
RIMOUSKI
En face du séminaire

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC-LICENCIE
Téléphone :
Bur. 723-2344 ; rés. 723-3456
8, St-Edmond RIMOUSKI

RONDE des VILLES

RIVIÈRE-DU-LOUP

Réélection d'un conseiller

M. François D'Amours, conseiller sortant, a été réélu avec 30 voix de majorité au siège no. 2 de la municipalité de Saint-Patrice. Son opposant, M. Michel Ouellet a recueilli 131 voix.

Cendrillon 166

C'est récemment que débutait officiellement le huitième festival d'été de Rivière-du-Loup. Après une gigantesque parade dans les artères principales de la ville, Mlle Ginette Nadeau, fut élue Cendrillon 1966.

TROIS-PISTOLES

Usine de meubles

Une usine de produits du meuble sera construite à Trois-Pistoles par un industriel de Saint-Mathieu, M. Amédée Dionne. Cette usine emploiera possiblement une douzaine d'hommes.

Fermeture d'une usine de sciage

La ville de Trois-Pistoles connait présentement une situation économique alarmante à la suite de la fermeture d'une deuxième usine de sciage, celle de Deschênes Planing Mill qui survient deux ans après la fermeture de l'usine de J.-H. Duval.

MONT-JOLI

Comité de liaison

Le Comité de Liaison de l'Est du Québec vient de recevoir officiellement ses statuts légaux et ses lettres patentes. C'est ce qui ressort d'une réunion tenue récemment à Mont-Joli sous la présidence de Me Guy D'Anjou.

Dpart du curé

Une manifestation fut organisée en l'honneur de M. l'abbé W. Huard, curé de Mont-Joli, à la salle de la Légion Canadienne, à l'occasion de son départ. M. Léopold Fortin, président de la Légion Canadienne remit une bourse de $863. à M. l'abbé Huard.

CAUSAPSCAL

Station de télévision

La compagnie de Radiodiffusion de Matane Inc. a fait une demande à la commission scolaire régionale de la Matapédia aux fins de céder les droits d'une partie de terrain sur lequel la régionale détient une option. La compagnie à fait cette demande en vue de l'installation d'une tour de retransmission des émissions de CKBL-TV, à Causapscal.

MATANE

Emprunt de $595.000

Le règlement d'emprunt au montant de $595.000 a été adopté lors d'une récente assemblée publique du conseil municipal de la ville de Matane. Lors de la réunion des propriétaires-contribuables, aucun ne s'est prononcé contre le projet.

Meilleur sort

Après son voyage à Québec pour assister en tant que directeur du BAEQ à la remise du plan d'aménagement du territoire à l'administration provinciale, le maire, M. Roger Dion, a dit qu'il gardait toujours l'opinion qu'il avait acquise avant la présentation du plan au sujet du sort réservé à Matane dans cette charte du développement régional.

Le port de mer

La construction du nouveau port à Matane-sur-Mer affectera 24 propriétaires. Les terrains à exproprier s'étendent sur 2,000 pieds de longueur en bordure du fleuve et l'on y rencontre 7 chalets en plus d'un établissement touristique.

Ecoles d'infirmières

L'Hôpital du Très Saint-Rédempteur, à Matane, pourra ouvrir une école d'infirmières dès septembre 1967. Cette décision vient d'être communiqué par l'Association des infirmières de la province de Québec.

Revue d'histoire

Le deuxième numéro de la Revue d'Histoire de Matane doit paraître bientôt. Ce second volume se présente très bien, mieux que le premier. Les photos sont très bien reproduites, l'impression est de qualité et l'on doit en féliciter les membres de la Société Historiques de Matane.

BAIE-COMEAU

Centre de formation

De nombreux dignitaires assistèrent récemment à la bénédiction officielle et à l'inauguration des quartiers-généraux du Centre de Formation de l'Association Protectrice des Forêts Laurentiennes, à Baie-Comeau. Parmi ces dignitaires, on remarquait Son Ex. Mgr Gérard Couturier et l'hon. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts du Québec.

Travaux fédéraux

M. Gustave Blouin, député du comté de Manicouagan, à la Chambre des Communes, annonce que M. Georges J. McIlraith, ministre des travaux publics, a approuvé un contrat au montant de $7.500 pour le terrassement et autres travaux d'entretien de l'Edifice Fédéral; de Forestville.

HAUTERIVE

Série de forum

Une série de forum est maintenant en vigueur au Club des Adolescentes de Hauterive. Ces quelques rencontres visent à procurer aux jeunes filles une information concernant la coiffure, le maquillage, la couture, la mode, sujets qui intéressent toutes les femmes.

SEPT-ILES

Contestation d'élection

Une poursuite contestant l'élection de Me Pierre Maltais, député libéral du comté de Saguenay, qui a été réélu le 5 juin, a été présentée devant le juge Gilles Gagnon. Les plaignants sont MM. Edmond Saint-Laurent, de Baie-Comeau et Claude Foster, de Forestville.

Congrès d'urbanisme

L'Association Canadienne d'Urbanisme, division du Québec, tiendra son congrès annuel à Sept-Iles en 1968. Cette nouvelle fut confirmée par le président de la Commission d'Urbanisme de Sept-Iles, M. G.-S. Turcotte.

Apprentis pilotes

Les personnes âgées de 21 à 33 ans, qui sont intéressées à faire partie du service de pilotage à titre d'apprentis pilotes dans la circonscription de pilotage de Québec, sont invitées à poser leur candidature.

Les candidats doivent être titulaires des certificats et diplômes suivants :

1. Certificat d'études attestant qu'ils ont réussi aux examens de la 10e année ou d'une année équivalente :
2. Diplôme attestant qu'ils ont fréquenté durant 2 ans l'Institut de marine marchande de la province de Québec ;
3. Un certificat valable de capacité non inférieur à celui de 1er lieutenant au cabotage ou de 2e lieutenant au long cours.

Les candidats doivent accompagner leur demande des documents suivants :

1. Attestation de citoyenneté canadienne et de résidence au Canada ;
2. Extrait de naissance :
3. Attestations de bonnes vie et moeurs, jugées satisfaisantes par le jury d'examen ;
4. Preuve d'aptitude physique ;
5. Attestation d'acuité visuelle et de perception des couleurs.

Les candidats doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'anglais.

Les demandes doivent être adressées au :

Surintendant régional des pilotes
Boîte postale 160, succursale "M"
Montréal, P.Q.

Ne pas faire parvenir l'original des documents, étant donné que ceux-ci ne seront pas renvoyés. Les demandes oblitérées après le 15 septembre 1966 seront refusées.

LETTRAGE SUR MONUMENTS
PARTOUT DANS LA REGION
Consultez notre représentant-conseiller

EDMOND LEMIEUX

57-A, Rouleau Rimouski Tél. 723-5093
CREDIT SUR VIEUX MONUMENTS

LUCEVILLE

M. et Mme Bernardin Ross (Pierrette Gagnon), de Baie Comeau, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, né le 19 juillet et baptisé le 24, par M. l'abbé Jean Gagnon, oncle de l'enfant et curé à Val D'Or, sous les prénoms de Fancis-Sylvain. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Gagnon, de Lucevi'le ; porteuse, Mme Pierrette Ross, mère de l'enfant.

Décès de M. Mathias Michaud de Rimouski

Le 19 juillet, est décédé subitement à l'âge de 57 ans et 8 mois, M. Mathias Michaud, contracteur forestier pour la Compagnie Price Ltée.

Il laisse son épouse, née Sylvia Claveau ; ses enfants et leur conjoint : M. et Mme Raymond Proulx (Bibiane), de Sacré-Coeur ; M. et Mme Denis Michaud (Louise Fortin) de Sept-Iles ; ses soeus et frères et leur conjoint : M. et Mme Philippe Lepage (Cécile), de Val-Brillant ; M. et Mme Paul-Emile St-Laurent (Bernadette), de Québec ; Mlle Luce Michaud, de Montréal ; M. Wellie Michaud ; M. et Mme Albert Michaud, de Val-Brillant ; Mme Alfred Michaud, de Rimouski ; M. et Mme Louis Jean, de Trois-Pistoles ; M. et Mme Joachim Mimault, de Rimouski ; M. et Mme Willie Bérubé, d'Amqui ; M. et Mme Ernest Lavoie ; M. et Mme Ovide Lamarre ; M. et Mme Alcide Claveau ; M. et Mme Léonce Claveau ; M. et Mme Lionel Claveau, de Val Brillant ; ainsi que deux petits enfants, André et Claude Michaud, nombreux neveux et nièces.

Le service a été chanté en l'église de Ste-Agnès, le vendredi 22 juillet, et inhumé au cimetière St-Germain.

Nos sincères condoléances.

VRAIMENT! OUI MONSIEUR!

Nous en faisons des hommes

Dans les Forces du Canada, la vie est quelque peu différente. On insiste, par exemple, sur la discipline et le respect. (Cela s'explique facilement: dans une situation critique, les détails d'une précision minutieuse et les réactions immédiates peuvent sauver des vies.) Voilà une des raisons pour lesquelles vous ne tarderez pas à devenir un homme.

Dans les Forces intégrées du Canada, vous pourrez compter parmi les militaires les mieux formés et les mieux rémunérés au monde. Les soldats canadiens utilisent le matériel le plus perfectionné: nouvelles machines, nouvelles armes, nouveaux appareils électroniques. Le matelot canadien est plus qu'un simple marin,—il connaît à fond une spécialité particulière. Quant à l'aviateur d'aujourd'hui, doué pour la technique, ambitieux, il s'applique avec ardeur à développer ses talents dans ce domaine captivant.

Quel que soit votre choix, vous pouvez compter apprendre une spécialité qui vous sera utile au cours des années à venir; vous pouvez compter sur une vie palpitante d'intérêt; vous pouvez compter sur la vive satisfaction de jouer un rôle important au service du Canada et du monde entier. Et vous pouvez compter devenir un homme.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez ou rendez-vous au Centre de recrutement des Forces canadiennes de votre localité.

Si vous réunissez les conditions précitées, venez, écrivez ou téléphonez à :

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES
168-B, rue St-Germain RIMOUSKI Tél. 723-5271
Heures de bureau :
Lundi à vendredi 8 h. 30 à 5 h. p.m.

Les Forces Armées du Canada
Pensez-y sérieusement

11248F

Le dossier de l'usine d'eau lourde à Gaspé ou Montmagny

Une vingtaine de municipalités canadiennes ont demandé à la Canadian General Electric de construire son usine d'eau lourde sur leur territoire. Parmi elles, les villes de Gaspé et Montmagny. Comme on sait, elles furent toutes deux éliminées et c'est l'Ile-du-Cap-Breton qui fut choisi comme futur site de l'usine d'eau lourde de la C.G.E.

Que s'est-il passé ? M. Robert-A. Boyd, directeur général et commissaire suppléant de la Commission hydroélectrique de Québec, a consenti à ouvrir le dossier pour le bénéfice des employés de l'Hydro-Québec. En voici les grandes lignes.

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère des Mines et des Relevés techniques et de la Commission canadienne de l'énergie atomique, avait demandé à la Canadian General Electric si elle consentirait à construire une usine d'eau lourde au Canada, à certaines conditions, dont une des premières était qu'elle soit érigée dans une des régions officiellement classées "zone défavorisée".

Le 16 mai dernier, la ville de Gaspé s'est adressée à l'Hydro-Québec pour savoir si notre entreprise serait en mesure de fournir l'énergie électrique et la vapeur nécessaires à l'usine projetée. Une étude considérable, menée de façon tout à fait exceptionnelle et en un temps record par les ingénieurs de l'Hydro-Québec et des ingénieurs-conseils, a été immédiatement entreprise.

Pour répondre aux exigences de la Canadian General Electric, il fallait prévoir la fourniture d'un million deux cent mille livres de vapeur par heure, à une pression de 420 livres au pouce carré et à 525° F. Il fallait de plus, assurer la livraison de 10 MW d'énergie électrique.

La Canadian General Electric, pressée par la Commission canadienne de l'énergie atomique, avait dû imposer le 24 juin comme date limite d'inscription. Le 23, L'Hydro-Québec avertissait la compagnie qu'elle était en mesure de répondre à ces exigences à Gaspé. Entre-temps, en plus d'effectuer les études requises l'Hydro-Québec, sachant que cette entreprise lui occasionnerait un déficit d'exploitation, avait dû obtenir du gouvernement provincial l'autorisation de faire les dépenses nécessaires à la réalisation du projet, ainsi que la garantie d'un subside de $16 millinos pour couvrir les déficits prévus pour la durée du contrat.

Cette célérité permit à Gaspé d'être une des villes canadiennes considérées comme site probable de l'usine d'eau lourde de la C. G.E.

Une décision finale devait être rendue par la C.G.E. le 30 juin.

Le cas de Montmagny

Le 27 juin, la Canadian General Electric avise l'Hydro-Québec, par téléphone, que la ville de Montmagny lui avait offert de construire son usine d'eau lourde à cet endroit. Montmagny avait indiqué à la C.G.E. que l'Hydro-Québec fournirait l'énergie et la vapeur nécessaire, sans que l'Hydro-Québec en soit avertie.

La C.G.E. nous demandait si nous étions en mesure de fournir, le jour même, pour Montmagny, les renseignements et les garanties exigés de Gaspé.

En dépit d'un si court laps de temps, M. Joseph Bourbeau, directeur de la planification, Génie, se mit immédiatement à la tâche et il en vint aux conclusions suivantes que nous citons au texte :

"La ville de Montmagny est située à environ 40 milles en aval de Québec, à proximité des deux lignes de transport à 230 kV du poste Lévis vers Rivière-du-Loup. La fourniture d'énergie et de vapeur implique deux projets : construction d'une usine thermique de 60 MW, semblable à celle proposée pour Gaspé ou la construction d'une usine de vapeur.

Usine thermique

La construction d'une usine thermique de 60 MW à Montmagny aurait, à priori, répondu aux exigences de C.G.E., tout comme si cette usine avait été placée à Gaspé. On serait alors porté à croire que l'Hydro-Québec aurait eu les mêmes déficits d'exploitation qu'à Gaspé, déficits que le gouvernement provincial était prêt à rembourser. Toutefois, de par la nature de son réseau, la construction d'une usine thermique à Montmagny devenait superflue. L'apport énergétique de cette usine dans le réseau n'aurait été possible que par la construction de lignes de transport additionnelles nullement prévues par notre planification à long terme.

Usine à vapeur

Une autre solution se présentait à nos yeux. Comme il a été dit plus haut, l'Hydro-Québec pouvait alimenter l'usine d'eau lourde en énergie électrique à partir des lignes de transport à 230 kV. Restait la fourniture de la vapeur à partir des bouilloires. L'étude qui avait été conduite pour Gaspé avait démontré que la fourniture de vapeur seulement occasionnait un déficit annuel de l'ordre de $3 000 000. La durée du contrat avec C.G.E. étant de 12½ ans, l'Hydro-Québec devait alors faire face à un déficit total de $37.5 millions.

A la suite de cette étude bien sommaire, j'ai rejoint par téléphone M. R. A. Boyd à Banff et lui ai fait part de mes constatations. Celui-ci était de mon avis que :

1—l'Hydro-Québec ne pouvait construire une usine thermique de 60 MW à Montmagny et

2—que la construction d'une usine à vapeur était trop onéreuse."

Et c'est ainsi que se termine le dossier de l'eau lourde.

Par Jean Benoît
(Entre-Nous)

Le comité de liaison est maintenant en fonction

Le Comité de Liaison de l'Est du Québec vient de recevoir officiellement ses statuts légaux et ses lettres patentes. C'est ce qu'il ressort d'une réunion tenue récemment à Mont-Joli, sous la présidnce de Me Guy D'Anjou.

Le Comité de Liaison de l'Est du Québec est formé de plusieurs représentants des deux conseils économiques cités plus haut et M. Gabriel Béland assumera les fonctions de représentant du Gouvernement. Parmi les membres du comité, signalons Me Guy d'Anjou, président, MM. Rodolphe Lafresnaye, Sylvio Bérubé, Sid. B. Veces, Adrien Babin et R. Jones, MM. J.-C. Lebel, Louis Larouche, Robert Rioux et Jacques Noël antérieurement occupés au BAEQ font également partie du Comité de Liaison. Le poste de Secrétaire-gérant du Comité échoit d'ailleurs à l'un d'eux M. Jean-Claude Lebel.

Le mandat du Comité de Liaison de l'Est du Québec s'échelonnera sur un an. Rappelons par ailleurs que son budget, approuvé par le Gouvernement, s'élève à $96,000.

50 ans de vie conjugale

M. et Mme Napoléon Vignola de St-Robert à Rimouski se sont épousés le 18 juillet 1916. Mme Vignola, née Albertine Poirier, est la fille d'Alphonse et de Marie-Adélia Poirier de Ste-Blandine. M. Napoléon Vignola, né le 1 mars 1893, est le fils de Napoléon Vignola et d'Emérilda Gagné de St-Anaclet.

En 1913, Napoléon Vignola fait l'acquisition d'un lot à St-Narcisse. La terre est presqu'entièrement recouverte de forêt ; un simple camp s'élève au milieu d'un tout petit espace déboisé. Le travail ne manque pas et les temps sont bien durs.

Mariés 3 ans plus tard, les époux Vignola mettent au monde 21 enfants ; 17 sont encore veaux foyers.

A leur tour, M. et Mme Vignola ont quitté la ferme qui leur a couté tant de travaux mais qui leur a apporté tant de joies et de consolations. Etablis à St-Robert de Rimouski, ils vivent avec leurs deux filles Clémence et Rolande, lesquelles sont respectivement institutrice et secrétaire.

Récemment, la famille Vignovivants formant une belle famille canadienne, unie et chrétienne.

La maison familiale des Vignola à St-Narcisse est une résidence solide et bien construite. Elle est si accueillante qu'on l'a surnommée "l'Hôtel Vignola". Mais avec les années, chacun des enfants a quitté à son tour le nid familial et s'est établi ailleurs formant autant de noula a tenu à célébrer les noces d'or de M. et Mme Napoléon Vignola. La parenté s'est réunie à l'Hôtel de Ste-Blandine où fut servi un repas au menu élaboré. Les jubilaires ont écouté d'une oreille attentive l'adresse qu'on leur avait préparée. Une bourse substantielle leur fut remise en témoignage de reconnaissance et d'appréciation. Un document leur est aussi parvenu attestant la faveur obtenue d'une bénédiction papale.

Fait à noter, l'une de leur fille célébrait aussi, à cette même occasion, son 25e anniversaire de vie conjugale : il s'agit de Mme et de M. Joseph Auguste Deschesne (née Jeanne-d'Arc Vignola).

VIENT DE PARAITRE

Bibliographie linguistique du Canada Français

par Gaston Dulong

Ce volume est le premier d'une série d'ouvrages sur la langue et la littérature françaises au Canada, qui seront publiés par les Presses de l'université Laval, en coédition avec la Librairie Klincksieck de Paris, dans la collection "Bibliothèque française et romane" du Centre de Phologie et de Littérature romanes de Strasbourg.

La BIBLIOGRAPHIE LINGUSTIQUE DU CANADA FRANÇAIS de Gaston Dulong reprend la BIBLIOGRAPHIE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA de Geddes et Rivard (1906) devenue introuvable depuis longtemps et la continue jusqu'à aujourd'hui. Laissant de côté ce qui a trait à l'anthroponymie et à la toponymie, cette bibliographie recense les travaux se rapportant à la langue proprement dite (vocabulaire, morphologie, prononciation et syntaxe).

L'auteur a suivi l'ordre chronologique des publications, numérotées de 1 à 1054. Le volume comporte une liste des abréviations, une liste des revues et journaux cités, un index des auteurs et un indez analytique.

Pour les chercheurs, et plus particulièrement pour les enseignants et les linguistes, cette bibliographie descriptive et critique sera d'une très grande utilité.

Les Presses de l'université Laval 6 x 9, xxxii-166 p., 1966, broché, $4.00.

Nous avons notre premier "1000"

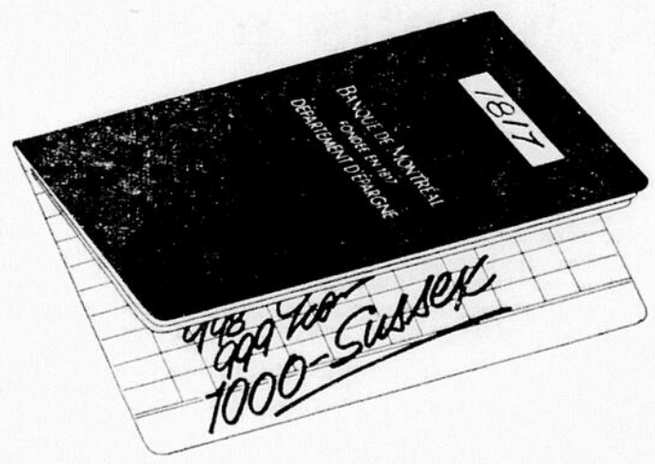

...EN BANQUES!

La Banque de Montréal ouvre cette semaine, à SUSSEX (Nouveau-Brunswick) une nouvelle succursale: ce sera la 1,000e succursale de la Première Banque au Canada!

Déjà solidement établie au Canada plus d'un demi-siècle avant la Confédération, la Banque de Montréal sert aujourd'hui plus de 3,000,000 de clients. Son réseau de succursales couvre le Canada et s'étend aux quatre coins du monde.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Succursale de Rimouski : GILLES LABERGE, gérant
D'autres succursales à Amqui, Matane, Mont-Joli

expo67 Terre des hommes/Montréal, Canada, 28 avril — 27 octobre 1967

MOTS CROISÉS

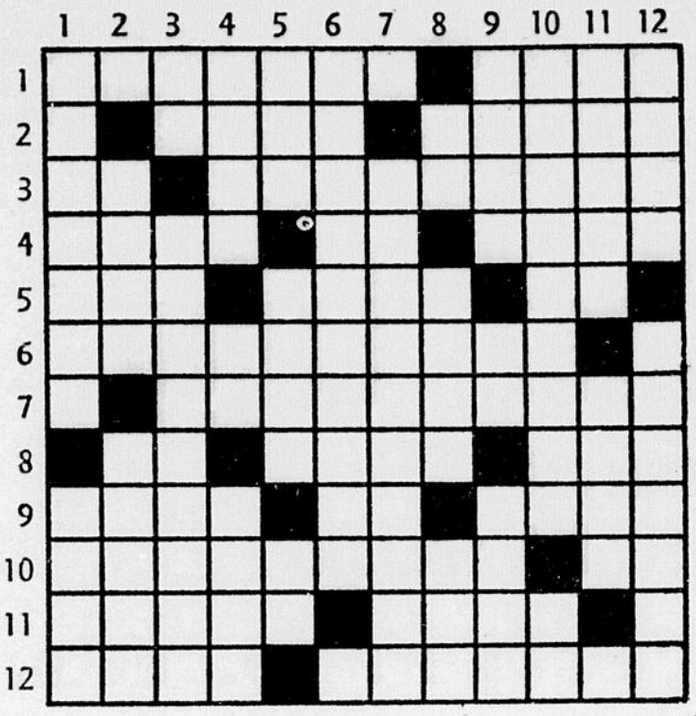

HORIZONTALEMENT
1—Paroisse voisine de Grenville dans le comté d'Argenteuil — Insecte des eaux stagnantes.
2—Valent 100 mètres carrés — Ils valent un entier.
3—Possessif — Tranches minces dans la viande.
4—On rend hommage à son nom dans une paroisse du comté de Richelieu, voisine de St-Robert — Métal — Sa capitale est Nice.
5—Du verbe "aller" — Sorte de poisson — Doublée.
6—Remettre une semelle à une chaussure.
7—Qui aiment à rester chez eux.
8—Immédiatement — Paysage considéré — Légumineuse.
9—Le "pied-de-veau" est son nom vulgaire — Négation — Fromage.
10—Endroit décousu d'un vêtement — Préposition.
11—Arrivés par hasard — Victoire de Napoléon en 1806.
12—Venues au monde — Sentation agréable.

VERTICALEMENT
1—On honore son nom dans une paroisse de Rouville (comté), voisine de Rougemont — Ville de l'Arabie.
2—Nid de l'aigle — Pays d'Europe touchant à la Turquie.
3—Article défini — Paroisse voisine de Terrebonne dans le comté de l'Assomption.
4—Le rein l'extrait du sang — Possessif — Qui cèdent au toucher.
5—Possessif — Les officiers y prennent leur repas — Usages.
6—Rivière du Saguenay d'une longueur de 60 milles.
7—Comté du Québec dont la ville principale est Lachute.
8—Cinq cent cinquante — Son prénom figure honorablement dans le nom d'une paroisse du comté de St-Maurice, voisine de Charette — Roue à gorge.
9—Sorte d'éclairage — Doublée — Consacré au culte.
10—Couvrir d'une couche de pierres — Carte à jouer.
11—Unité — Un des cinq grands lacs du Canada.
12—Anneau — Porter avec violence.

Solution du problème précédent :

HORIZONTALEMENT
1—ALARMAIS LAC
2—BELOEIL TITE
3—AV STE PONTS
4—TIRAS RANGEA
5—SEL TIN ELI
6—AIGUAIL ER
7—BB ELANCAS
8—ROB AIT BUE
9—AVIONS PERTE
10—HISSE CAL AN
11—ANEE COLLENT
12—MES JOLIETTE

VERTICALEMENT
1—ABAT ABRAHAM
2—LEVIS BOVINE
3—AL REA BISES
4—ROSALIE OSE
5—METS GLANE
6—AIE TUAIS CO
7—IL RIANT COL
8—PANIC PALI
9—TON LABELLE
10—LINGE SUR ET
11—ATTELE ETANT
12—CESAIRE ENTE

(suite de la page 17)

INVESTIR . . .

citer la création d'un contexte industriel diversifié. Il devrait coûter $2.1 millions pendant la durée du Premier Plan pour engendrer au cours de la même période des emplois directs et indirects dont les salaires seulement atteindraient près de $25 millions. Parallèlement, le BAEQ suggère que pour Rivière-du-Loup, Rimouski et Mont-Joli, une enquête urbaine soit menée afin d'identifier les équipements industriels et communautaires dont ces villes ont besoin pour assurer le développement industriel.

Pour les autres centres de la région-pilote, qui correspondent le plus souvent à des centres spécialisés dans le traitement d'une ressource spécifique, et où les emplois sont plus coûteux, le BAEQ trouve plus approprié de proposer une prime qui stimule l'investissement plutôt que l'emploi directement. Cette prime, conçue pour s'ajouter à une prime semblable déjà offerte et vertu de la "Loi sur les régions désignées", rend cette loi plus équitable à l'égard des régions plus éloignées en lui conférant un caractère progressif en fonction des distances.

Selon le BAEQ ce programme devrait coûter $1.2 million au cours du Premier Plan. Il est destiné à stimuler la consolidation des unités de production, à motiver une transformation plus poussée des ressources naturelles et à prolonger la période d'emploi des travailleurs.

Enfin, comme autre mesure d'aide financière applicable, celle-ci à l'ensemble de la région, le BAEQ suggère un fonds spécial de développement industriel. Ce fonds vise à rendre plus équitables à l'égard des entrepreneurs régionaux les normes communément employées dans les financements industriels. Il vise à compenser la mise de capital de risque forcément plus élevée dans une région sous-développée. Il tient compte des disponibilités plus faibles des épargnants. Le Fonds spécial est destiné à des prises de participation dans des entreprises nouvelles on qui prennent de l'expansion ou qui modifient leur structure financière. Sa contribution maximum à une même entreprise est de 80% de la mise de fonds souscrite et payée des autres actionnaires regroupés. Ce fonds au montant de $5 millions coûterait $1.5 million pour la période du Premier Plan.

L'aide financière n'étant pas de nature à régler à elle seule tous les problèmes pertinents à l'industrialisation régionale, le BAEQ propose la création d'un Service régional de développement industriel. Ce service d'aide technique serait appelé à seconder l'entrepreneur sur les plans de la coordination, de la recherche, de l'administration, de la promotion et de l'accueil.

Demande de soumissions

AVIS est par les présentes données que des soumissions cachetées et portant la mention

"SOUMISSION POUR ESSENCE, HUILE DIESEL, ETC.", seront reçues au bureau du soussigné, jusqu'à LUNDI le 15 août 1966 à 5 hres P.M., pour la vente à la Cité de Rimouski de toute l'essence, huile diesel, huile à chauffage, etc., dont elle pourra avoir besoin durant une période d'un an à compter du 22 août 1966.

Les intéressés pourront se procurer un devis descriptif au bureau de l'Acheteur Municipal, 358, rue St-Germain, à Rimouski, aux heures ordinaires de bureau.

Seules les personnes sociétés, ou corporation ayant un bureau ou une place d'affaires dans les limites de Rimouski, Rimouski-Est et Pointe-au-Père sont invitées à présenter une soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

HUBERT DUBE,
Greffier de la Cité.

DONNE A RIMOUSKI, ce vingt-sixième jour du mois de JUILLET 1966.

Cours de catéchèse à Rimouski

ATTENTION !
Catéchèse de 8e, 9e et 10e années !

Professeurs de 8e, 9e et 10e années qui enseignez la CATHECHESE, vous pouvez suivre une semaine d'étude en vue d'une préparation immédiate à l'enseignement de la catéchèse en 8e, 9e et 10e années. Cette session se tiendra à Rimouski du 22 au 26 août inclusivement.

Endroit : Séminaire de Rimouski ; **Crédits :** trois crédits seront accordés.

Le programme est reconnu par le Ministère de l'Education.

Les mandats de poste ou les chèques doivent être faits au nom du **Secrétariat diocésain de Pastorale, C. P. 730, Rimouski.**

(inscription : $5.00) ;
(Scolarité : $15.00).

Fortier Auto Glass Reg'd
48, boul. St-Germain RIMOUSKI Tél. 723-6282
CONSULTEZ TOUJOURS UN EXPERT POUR UNE ENTIERE SATISFACTION
pour le remplacement de vos **Pare-brise, vitre d'automobiles** de tous genres
Vente et installation — Ouvrage garanti

ON DEMANDE STÉNO-DACTYLO
D'EXPERIENCE BILINGUE
pour travail dans un bureau de Rimouski. Bonnes conditions de travail et bénéfices sociaux usuels. Faire application par écrit en mentionnant diplômes obtenus et années d'expérience à
Case postale 410, dept. "ATD" Rimouski, P.Q.

Quel que soit votre âge . . .
une carrière féconde s'offre à vous.
Devenez INFIRMIÈRE PRATIQUE
Les femmes célibataires ou mariées de moins de 55 ans peuvent entrer dans une profession respectée en devenant infirmières pratiques dans une maison de convalescence, chez un médecin ou un particulier. Cours de formation pendant vos loisirs (matin, après-midi ou soir) donnés par des infirmières licenciées. Livres et matériel fournis. Demandez aujourd'hui la BROCHURE GRATUITE.

ECOLE DES INFIRMIERES PRATIQUES DU QUEBEC
Edifice Medical Towers ECHO
3465, chemin Côte-des-Neiges, Montréal — Tél. : 937-6328 RIKI
Veuillez m'envoyer sans obligation votre brochure gratuite (en français ☐ en anglais ☐) sur les moyens de devenir une INFIRMIERE PRATIQUE)
Nom ..... Age.....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

Bertin
& FILS LTEE.
DECORATEURS
Rembourreurs
Remodelage de meubles
Polissage
Réparations de matelas
Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383, St-Germain RIMOUSKI
Tél. 723-6555

RÉPARATION d'accessoires ELECTRIQUES
Aspirateurs, bouilloires, fers à repasser, grille-pain, percolateurs, poêlons électriques, polisseuses, rasoirs électriques, etc., etc.
ESTIMES GRATUITS
Réjean Gauvin
ENR.
50, Cathédrale Rimouski
Tél. 724-4042

CHIENS À VENDRE
Bergers Allemands, jeunes et adultes. Labrador, Braque Allemand, Fox Terrier, Beagles, Collies, Airdale, tous enregistrés, Caniches noires.
Claude BISSONNETTE
21, rue Ste-Thérèse Rimouski
Tél. 723-2074 ou 724-4046

Des vacances de tout repos . . .
grâce au crédit-voyage HFC
Pas de meilleure raison pour emprunter que des vacances bien méritées; et pour prendre de bonnes vacances, pas de meilleur moyen que le crédit-voyage HFC. Il vous permet de défrayer le coût du transport, du logement, l'achat de vêtements, même d'une caméra et d'équipement de sport. Au retour, reposé et détendu, vous rembourserez commodément. Renseignez-vous dès maintenant sur le crédit-voyage HFC.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel 36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
$ 100	$....	$....	$.....	$6.12	$9.46
300	.....	.....	.....	18.35	28.37
550	.....	23.73	28.28	32.86	51.24
750	.....	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	.....	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	.....	79.36	.....	.....
2000	72.15	.....	99.20	.....	.....
2200	79.36	.....	109.12	.....	.....
2500	90.18	.....	124.00	.....	.....

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC
RIMOUSKI
136, rue St-Germain—Téléphone 723-6585
(à côté du magasin Zeller's)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

Décès de Soeur M. de la Ste-Famille de Rimouski

Le 23 juillet, à l'âge de 75 ans et 2 mois, dont 50 ans et 2 mois de vie religieuse est décédée S Marie de la Ste-Famille. Le service a été chanté le 25 par M. l'abbé Roger Lebel, aumônier Assistaient au choeur M. le chan Raoul Thibault, l'abbé A.C. Morin, le chan. Augustin Bélanger, M. les abbés David D'Auteuil, Ernest Couillard, Léonard Côté.

Elle laisse ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Auguste Dastous, St-Ulric, M. et Mme Arthur Dastous, de Mont-Joli ; sa belle-soeur, Mme Adéodat Dastous, d'Hartford, Connecticut ; et son beau-frère, M. Ludovic Poirier, de Mont-Joli.

Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces dont M. et Mme Fernand St-Laurent, Luceville ; M. et Mme Ludger Ouellet, de Rimouski ; qui assistaient au sevice avec leus familles.

Trinité-des-Monts

MARIAGES

Le 23 juillet, en l'église de Trinité des Monts, était célébré le mariage de Mlle Yolande Rioux, fille de M. et Mme Rioux avec M. Henri Geneau, fils de M. et Mme Napoléon Geneau, d'Esprit Saint.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au Lac des Aigles, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage en Ontario.

Le 9 juillet, en l'église de Trinité des Monts, a été béni le mariage de Mlle Proulx, fille de M. et Mme Albert Proulx, avec M. Benoit Robichaud, fils de M. et Mme Poseph Robichaud, du Lac des Aigles.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au Lac des Aigles, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage.

Le 23 juillet, en l'église de Trinité des Monts, était célébré le mariage de Mlle Claudette Morneau, fille de M. et Mme Edgar Morneau, avec M. Jacques Langelier, fils de M. et Mme Ernest Langelier.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut une éception à l'hôtel Lafrance,de Trinité des Monts.

AU RESTAURANT Chez Luigi

RESTAURANT LICENCIÉ

113 Rue St-Germain Rimouski

Une équipe de 5 cuisiniers experts, un personnel courtois

M. LUIGI DELLA NOCE
propriétaire
se fera un plaisir de vous conseiller dans le choix de vos mets préférés.

ET LES MEILLEURES ACCOMMODATIONS POUR SATISFAIRE UNE CLIENTELE DE BON GOUT.

Le nouveau SALON VENITIEN pouvant occommoder 54 personnes.
Salle idéale pour groupes, banquets et dîners d'affaires.
L'ambiance du SALON VENITIEN est des plus agréable.
POUR RESERVATIONS TEL. 724-4141

Ci-dessus le chef italien CARLOS MOTILLO en train de fabriquer une délicieuse PIZZA.

Commandez en une aujourd'hui !

Ci-contre le chef PHILIPPE DUBE un véritable maître de la CUISINE CANADIENNE. Consultez-le pour vos banquets et réceptions. N'apparaît pas ici, le chef JEAN-YVES BEAUPRE

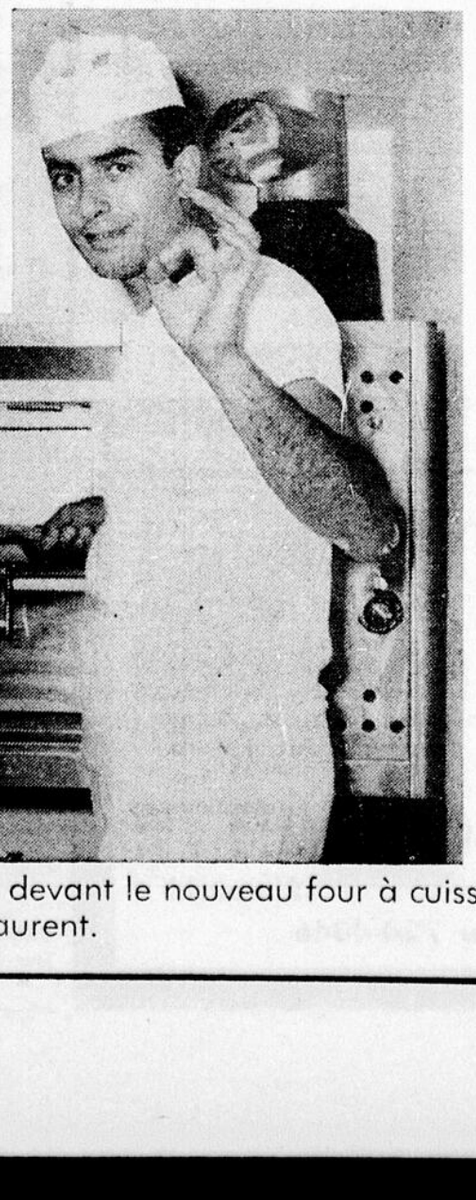

ci-contre
LE NOUVEAU FOUR A CUISSON RAPIDE

VOUS ASSURE UNE LIVRAISON DES PLUS RAPIDE.

COMMANDEZ VOTRE PIZZA" EN SIGNALANT 724-4141

3 voitures de livraison

assurent le meilleur service 20 HEURES par jour SIGNALEZ

724-4141

Ci-dessus le chef italien AVELLINO VINCENZO devant le nouveau four à cuisson rapide, le seul dans la région du Bas Saint-Laurent.